

ABBÉ VINCENT SERRALDA

LE COMBAT DE MAHOMET

Ouvrages de Monsieur l'Abbé Vincent SERRALDA

- Le Christ et les Polices (Ed. Forts dans la Foi)
- La Philosophie de la Personne chez Alcuin (Nouv. Ed. Latines)
- Pavlov pour un Renouveau de la Culture (épuisé, à paraître)
- Témoins de Jéhovah, lisez donc la Bible (chez l'auteur)
- Retrouvons la Messe des Saints (chez l'auteur)
- La Culture Personnelle et les Sources de notre Dynamisme Culturel (chez l'auteur)
- Le Jaillissement Spontané de l'Energie Culturelle (chez l'auteur)
- Pour se Cultiver (chez l'auteur)
- Béatitudes Evangéliques et Physiologie Nerveuse (chez l'auteur)
- La Montée du Tibet (chez l'auteur)
- Confucius devant le Christ (chez l'auteur)
- Le Petit Prince et la Grandeur Humaine (chez l'auteur)
- Yoga, Techniques et Lacunes (chez l'auteur)
- L'Homme, ce souverain (Nouv. Ed. Latines)
- Tao, Mystérieux et Grand (Ed. Sand)
- Zen, Tension et Surprise (à paraître)
- Souffrance des Hommes et Bonté Divine (à paraître)

Co-auteurs Abbé V. SERRALDA et Monsieur A. HUARD

- Le Berbère... Lumière de l'Occident (Nouv. Ed. Latines)
- Du Rififi dans l'Eglise des premiers jours
- Le Christ et les Etrangers (à paraître)

Editeur Abbé Vincent Serralda
N° CPPAP 55 327 – ISSN 0252-2578
Dépôt légal 3^{ème} trimestre 1987
19, avenue des Ternes - 75017 Paris

Ceux qui trouvent sans chercher, sont ceux qui ont longtemps cherché sans trouver.

Un serviteur inutile, parmi les autres.

Scan, ORC, mise en page

Octobre 2008

LENCULUS

Pour la Librairie Excommuniée Numérique des CUrieux de Lire les USuels

TABLE DES MATIÈRES

LE COMBAT DE MAHOMET

Préface

PREMIÈRE PARTIE

Dieu est-il Seigneur ou employeur ? 8

Chapitre I	Le Dieu de Mahomet	9
Chapitre II	Univers d'esclaves	10
Chapitre III	Allah ou Dieu ?	12

DEUXIÈME PARTIE

Chrétiennes, imposez votre grandeur !

Chapitre IV	Le danger	15
Chapitre V	Femmes sans aucun droit	16
Chapitre VI	Femmes avilies	19
Chapitre VII	Espérance ridicule	22

TROISIÈME PARTIE

Chrétien, serviras-tu la tyrannie ? 25

Chapitre VIII	Le méfait de l'islam	26
Chapitre IX	Impérialisme extra-terrestre	28
Chapitre X	Peuple en esclavage ?	29
Chapitre XI	Impérialisme universel	32
Chapitre XII	Religion et Culture	34
Chapitre XIII	Pérennité de l'Empire	35
Chapitre XIV	Une nation mobilisée	36
Chapitre XV	Vanité transcendante	43
Chapitre XVI	Allah gouverne par son Calife	44
Chapitre XVII	Le Chrétien protégé en terre d'Islam	46
Chapitre XVIII	Les protégés exploités	49
Chapitre XIX	Les protégés en temps de guerre	50
Chapitre XX	Les Islamisés	53

Annexes	Destruction du peuple serbe par les musulmans	56
	La destruction du peuple arménien par les musulmans	58
	Le Liban : Dernier refuge des chrétiens au Moyen-Orient	60
	En France	64

Bibliographie	68
---------------	-------	----

Notes	71
-------	-------	----

PRÉFACE

L'étude du Coran que je présente ici a été occasionnée par le désir de communiquer aux familles de France quelques renseignements appuyés sur l'expérience des familles chrétiennes qui ont vécu en Afrique du Nord et observé les mœurs des Musulmans et leurs progrès.

Là-bas j'avais vu durant une cinquantaine d'années les attitudes inspirées par le Coran mais je ne m'étais pas appliqué à lire ce livre.

Aujourd'hui, je suis stupéfait d'apprendre que, ce que nous appelons des progrès n'était une transformation morale que pour bien peu de personnes. Pour la masse, la participation qu'elle mon trait à la bienveillance que nous lui montrions était moins un progrès moral que l'acquisition d'une valeur, la marche vers une prépondérance qui permettait une plus grande affirmation de l'Islam et une diminution de l'ascendant français.

L'Islam est toujours en guerre, même quand il essaie de sourire. Et sa guerre va vers l'extinction du christianisme. C'est là ce que m'a révélé une lecture attentive du Coran. C'est ce combat à mort que je me propose de dévoiler aux familles de France qui n'ont pas encore souffert de l'hostilité musulmane et qui ne peuvent soupçonner la prétention de leurs Imans à un impérialisme mondial.

Cette étude est strictement appuyée sur les textes du Coran c'est-à-dire qu'elle présente la loi absolue qui régit tous les Musulmans.

Nous la divisons en trois parties :

- I — Dieu, Seigneur ou employeur ?
- II — Chrétiennes, imposez votre grandeur.
- III — Chrétien, serviras-tu la tyrannie ?

PREMIÈRE PARTIE

Dieu est-il Seigneur ou employeur ?

En l'an 600, la Mecque était la grande ville sainte d'Arabie. La Kaaba était son principal lieu de culte. Chaque tribu arabe y plaçait une statuette représentant sa divinité. Leur ensemble plus ou moins harmonieux formait une riche collection de divinités. Et, au cours de chaque année, les différents chefs de tribus ou de clans, les chefs des grandes familles venaient faire leurs dévotions à leurs protecteurs célestes. La Kaaba était devenue le siège de la spiritualité arabe et son polythéisme était la consécration du morcellement des peuples arabes. Il était une bénédiction de leurs luttes tribales. Cette foison de divinités était une calamité pour ces peuples arabes. Leur foi au monde transcendant aggravait leurs querelles tribales.

Mahomet souffrait de cette plaie. La tribu dont il faisait partie, les Quraych, était importante, mais sa puissance était surtout commerciale. Lui travaillait au service de Dame Kadidja. Satisfaite de ses services, elle lui offrit le mariage. Vers 40 ans, il s'adonna davantage à ses dévotions. Il se recueillait loin des tumultes de la Mecque dans une grotte où avec l'assistance de l'Ange Gabriel, à ce qu'il prétendit, il conçut le culte d'une seule divinité, écartant toutes les statuettes de la Kaaba. Il évoquait le modèle de Moïse, quelque rabbin dût-il y aider, et il se proposait d'élever la puissance des Quraych à la suprématie politique sur l'Arabie entière.

Grâce à son ange, il comprit que **"les hommes n'étaient qu'une seule nation et que Dieu leur envoya des Prophètes"**⁽¹⁾. Il comprit aussi que Dieu pourrait vouloir et faire des peuples arabes une seule nation ⁽²⁾. Avec l'aide divine et l'inspiration angélique, l'entreprise était possible. Elle était toute à l'honneur du Créateur. Mahomet illuminé en sa grotte considère le lointain Moïse et reprend son dessein. Dessein grandiose digne d'un génie, mais qui n'est pas sans analogie avec le stupéfiant communisme d'un Lénine. Suivons l'histoire.

CHAPITRE I

Le Dieu de Mahomet

Sous quels aspects Mahomet nous présente-t-il son Dieu unique ? Examinons-les dans les textes mêmes de son Coran.

— DIEU CRÉATEUR — Allah, car tel est son nom, est le créateur de l'univers, créateur des astres, de la terre, des monts et des fleuves, de la vie⁽³⁾, créateur de l'homme en particulier. Et il est seul à créer tout l'univers, de tous les prétendus dieux que célèbrent les polythéistes, pas un ne peut montrer la moindre créature⁽⁴⁾. Allah, à lui seul, a créé la création, selon la formule du Coran⁽⁵⁾. On trouvera dans son livre plus de cent affirmations très explicites de l'unicité de Dieu. C'est là un immense progrès sur le polythéisme des Arabes du VII^{ème} siècle⁽⁶⁾.

— DIEU MAÎTRE — Tout aussi explicite et plus insistante encore est l'affirmation de la souveraineté du Créateur, de son droit de propriétaire, de son pouvoir de gouvernement. Voyons dans les textes ces durs attributs du Créateur. Et d'abord la source de son pouvoir provient de ce qu'il a créé les cieux, la terre et l'entre-deux. Telle est bien la source de son autorité souveraine **"Il a créé les cieux et la terre en six jours, puis il s'est établi sur son trône⁽⁷⁾. Exalté soit le Seigneur, le véritable⁽⁸⁾. Il ne partage sa royauté avec personne.⁽⁹⁾**+

Quelles formes prend cette souveraineté ? Elle ne se limite pas à être un pouvoir éminent, elle est un droit complet. Allah est propriétaire de sa création. Il affirme son droit de propriété de la façon la plus explicite **"A lui sont les êtres des cieux et de la terre"⁽¹⁰⁾**. Le Coran vous fait lire cette formule à vous en lasser. Et il exerce son droit de propriété de façon directe et avec une liberté très large : **"Le règne des cieux et de la terre est à Dieu et Dieu peut tout⁽¹¹⁾. La terre est à Dieu, il en fait héritier qui il veut d'entre ses esclaves"⁽¹²⁾**.

CHAPITRE II

Univers d'esclaves

Un Occidental ne peut être heureusement impressionné par une prétention si terre à terre de la part d'un suprême pouvoir religieux. Arrivons au fond du problème. Pour Mahomet, il n'y a pas de propriétaire que Dieu. Quant à nous, les hommes, nous ne sommes que des esclaves et des esclaves fichés : **"Tous les êtres des cieux et de la terre viennent esclaves au Miséricordieux"**. **"Il les a dénombrés, il en a fait le compte"**⁽¹³⁾. Entendez une formule pour apaiser votre inquiétude : **"Dieu n'est pas injuste envers ses esclaves"**⁽¹⁴⁾. Il tient même à paraître bienfaisant : **"Dieu est maître des croyants, Il les mène des ténèbres aux lumières"**⁽¹⁵⁾. **"Il est sage et renseigné"**⁽¹⁶⁾. Et il récompense largement ses fidèles dans l'Eden de l'autre monde : **"Ils entreront au jardin... au jardin de l'Eden que le Miséricordieux promet à ses esclaves dans l'insondable... Paix ! Ils auront nourriture matin et soir. Tel est le jardin que nous donnerons en apanage à nos esclaves fidèles"**⁽¹⁷⁾. Nous verrons dans les pages qui suivent une présentation plus complète de cet Eden avec ses sources d'eau pure et ses ruisseaux de vin, ses jeunes gens immortels et ses garçonnetts. Tous ces petits bonheurs vous sont assurés pendant toute l'éternité si vous êtes Musulmans. Mais si la situation d'esclave vous taquine, n'en soyez pas chagrinés, vous êtes là en bonne compagnie.

Mahomet, également esclave, partage ce titre sans être pour autant privé d'un merveilleux voyage. Jugez-en : **"Gloire à Celui qui fit faire à son esclave (Mahomet) depuis la Mosquée sainte à la Mosquée lointaine... un voyage nocturne pour lui montrer certains de nos signes"**⁽¹⁸⁾. On est invité à reconnaître que la qualité d'esclave ne détourne pas le Créateur d'accorder des faveurs miraculeuses particulièrement flatteuses. Les plus grands amis de Dieu demeurent des esclaves. Ainsi Dieu compte parmi les esclaves de choix **"Moïse et Salomon"**⁽¹⁹⁾. Mais déjà Isaac, Jacob, Noé, puis Job, Joseph, Aaron et Ismaël, Élisée, Jonas, Loth et dans le Nouveau Testament : Zaccharie et son fils Jean-Baptiste, Jésus Lui-même, tous éminents personnages sont des esclaves que Dieu a choisis⁽²⁰⁾. Tous esclaves de la terre, ils ne peuvent s'estimer humiliés puisque **"Les anges proches de Dieu ne dédaignent pas d'être les esclaves de Dieu"**⁽²¹⁾.

Le statut d'esclave où sont réduites toutes les intelligences de la création est déplaisant, même aux yeux des personnes qui ne se placent pas au rang des anges.

Mahomet a dû en convenir sur l'ordre de Dieu, il a prescrit : **"Vos esclaves qui veulent un écrit d'affranchissement, vous n'avez qu'à leur donner si vous reconnaissez leur honnêteté"**⁽²²⁾. C'est sagesse car, les plus férus de servitude en conviendraient, le statut d'esclave, la conscience de l'assujettissement inconditionnel, sont déplaisants et dépriment souvent au point d'avilir. Mahomet le sait, il l'avoue et il a su inviter ses disciples à y remédier en le supprimant par le rétablissement des hommes dans leur autonomie. Il l'a suggéré à ses disciples, il ne l'a pas demandé à Dieu. C'est vraiment curieux. Pour lui, les hommes sont à l'occasion plus sages qu'Allah. N'aurait-il pas pu enseigner **"Tous les êtres des cieux et de la terre viennent en esclaves au Miséricordieux"**⁽²³⁾, pour demander leur affranchissement. Sa

logique l'aurait soutenu. Au contraire, il s'est plu à écrire : "**Hommes, s'il le veut, il vous fera disparaître et vous remplacera par d'autres. Dieu le peut**"⁽²⁴⁾. "**Le règne des cieux et de la terre est à Dieu, il peut tout**"⁽²⁵⁾. Hommes, vous êtes irrémédiablement esclaves.

— HOMMES SANS AUCUN DROIT — Allah est présenté comme "**Maître absolu de ses esclaves**"⁽²⁶⁾. Il ne reconnaît à aucun homme le moindre droit personnel, même pas le droit de propriété sur le fruit de son travail. Devant la disette d'autrui "**Donnez de nos dons**"⁽²⁷⁾. Nous avons bien lu "**nos dons**". Le bienfaiteur en ce monde n'est pas propriétaire du don qu'il accorde. Bienfaiteurs, vous n'êtes que des esclaves. Le propriétaire du bien offert au malheureux, c'est Allah lui-même et Allah tout seul. Quoiqu'il ait sous la main, un homme ne peut pas avoir le moindre droit de propriété. Il n'est qu'esclave.

Le Créateur semble cependant enrichir les hommes de tous les biens de la terre. Allah ne l'entend pas ainsi. Il ne donne rien à quiconque. Ce qu'il donne c'est l'obligation de gérer les biens dont il demeure seul le propriétaire. "**Il est maître absolu de ses esclaves**"⁽²⁸⁾, et il est si féru de son titre de maître et de propriétaire qu'il se condamne lui-même en défendant sa prétention : "**Associez-vous vos esclaves aux biens que nous vous donnons jusqu'à en faire vos égaux ?**"⁽²⁹⁾. Mais précisément, Allah, n'avez-vous pas demandé à vos fidèles de rendre la liberté à leurs esclaves honnêtes ? Cet Allah du Coran n'est pas en tout point ressemblant à Dieu qui créa Adam et lui déclara : "**Tu es à mon image, domine sur les puissances de la mer, domine sur les animaux de la terre**"⁽³⁰⁾. Non, Allah ne saurait reconnaître un droit à l'homme. Il ne saurait comprendre le cœur de Dieu proposant une alliance au peuple d'Israël en déclarant "**si vous voulez**". Non, Allah ne s'élève pas au niveau du Sauveur qui, un regard affectueux sur le postulant agenouillé, lui propose : "**si tu veux être parfait**"⁽³¹⁾. Non, Allah n'aime pas assez l'homme pour lui reconnaître un droit.

Ce personnage extra-terrestre prétend dénier aux hommes leur principal titre de fierté, leur souveraineté personnelle. Pareil dédain est injurieux. Quel Français pourrait assimiler cette doctrine ? Une victime du communisme le pourra peut-être après avoir subi la servitude du matérialisme. Le Garaudisme est une préparation à l'Islamisme.

CHAPITRE III

Allah ou Dieu ?

Remarquons l'opposition brutale des deux positions. Le Dieu de la Révélation Chrétienne, quant à Lui, veut le déploiement de la qualité humaine ; Allah au contraire commande à ses esclaves "d'esclavager" le reste des hommes et cela sous la menace des feux de l'enfer. **"Au jour de la résurrection... Allah de dire...honte aujourd'hui et malheur aux incroyants... entrez par les portes dans la géhenne et restez-y pour toujours"**⁽³²⁾. Quel civilisé pourrait, de sang-froid accepter de passer pour esclave dans l'espoir d'éviter l'enfer et de s'abreuver éternellement à des ruisseaux de bon vin, dans le riche verger parcouru par des Houris aux grands yeux ? Abdiquer la qualité humaine ne saurait soutenir un homme sur la voie du Paradis !

Cet autoritarisme réclamé par Allah ne peut évidemment pas être accepté comme une conception de la raison pure. On est porté à penser que cette application si méthodique d'une autorité si entière ne peut pas être inspirée par la perfection divine. La transcendance de Dieu, une Providence libre du despotisme ne peuvent pas inspirer un autoritarisme aussi brutal.

— ALLAH TYRAN — A quoi Allah pensait-il, lorsqu'après avoir donné à chaque peuple son Apôtre, il décida d'instituer Mahomet Apôtre de l'humanité entière ? Allah prit donc soin d'abord d'envoyer un Apôtre à chaque peuple : **"Nous avons envoyé Noé à son peuple"**⁽³³⁾. **"Nous avons envoyé Moïse avec nos signes et un pouvoir flagrant"**⁽³⁴⁾. **"Nous avons envoyé des Apôtres à leurs peuples"**⁽³⁵⁾. **"Chaque nation a son Apôtre"**⁽³⁶⁾. Allah a donc pris grand soin de régenter tous les hommes. **"Nous avons envoyé un apôtre à chaque nation"**⁽³⁷⁾. Pour ce qui est de Mahomet : **"Nous t'envoyons à une nation qui succède à bien d'autres pour que tu récites nos révélations"**⁽³⁸⁾. Ces citations et de nombreuses autres formules du Coran précisent qu'Allah envoya des Apôtres particuliers à diverses nations et que la mission de Mahomet, elle aussi, était particulière. Relisons : **"Nous t'envoyons à une nation"**.

Mais Allah ne fut pas satisfait de ce fractionnement de son empire il revint à son premier dessein et confia à Mahomet : **"Nous t'avons envoyé à la totalité des hommes"**⁽³⁹⁾. Et cela pour triompher de **"toute religion"**⁽⁴⁰⁾ et établir son unique culte. Et pour cela il ne confia plus des missions particulières auprès des différents peuples mais il charge l'unique Mohamet de mener, lui seul, ce combat contre "toute religion". Le changement d'attitude est manifeste. Allah a d'abord invité les peuples à réfléchir, puis en désespoir de cause, il entreprend de contraindre l'ensemble de l'humanité.

— DESSEIN D'ALLAH — Quel est l'événement étranger à la perfection divine qui lui fit arborer une autorité souveraine, une puissance irrésistible et exercée par un gouvernement brutal ? L'événement, son Coran, nous le signale : au zèle de ses Apôtres, à toutes leurs suggestions, les peuples ont toujours opposé, à qui mieux mieux, une froide résistance

exprimée par demandes de miracles, des moqueries, des injures, ou même par la guerre.

Allah excédé par cette lourdeur profane a argué de ses bienfaits, les fameux signes divins, en faveur des hommes : **"Dieu voulait après ses décrets instaurer la vérité et détruire les incroyants jusqu'au dernier... malgré les criminels"**⁽⁴¹⁾. Nous voyons comment Allah se distingue de la bienfaitante patience du Créateur et comment il revêt la tenue du tyran. Charmant tyran qui offre à ses endurements corps d'expédition la généreuse productivité d'incomparables vergers, des ruisseaux de vins exquis et de jeunes filles toujours vierges en un Eden ombragé. Quant aux personnes, anges, djinns ou hommes qui auront la rusticité d'opposer leur droit à nos beaux mariages, elles iront dans le feu éternel, païennes ou chrétiennes, ces personnes fixées parmi les flammes ardentes n'auront pour apaiser leur soif durant toute l'éternité que de l'eau bouillante⁽⁴²⁾.

Le Coran donne donc de son Allah une définition qui ne répond pas à l'image que l'homme civilisé se fait de la divinité. Athée, Franc-Maçon, Rabbín. Pasteur, Prêtre ou simple quidam, tous les hommes civilisés se rencontrent certainement pour dire que l'Allah du Coran manque de la pure bonté, de cette magnifique libéralité que le Créateur manifeste dans notre univers. Tout homme de notre civilisation occidentale pense spontanément que dénier son droit personnel à un homme, si menu soit ce droit, c'est le frustrer de son bien le plus précieux, c'est nier sa qualité humaine, c'est le blesser au cœur. Pour tout homme civilisé, Allah se teinte de tyrannie.

— BUT D'ALLAH — Ne pourrait-on pas le comprendre davantage ? Le Coran nous suggère qu'en toute circonstance Allah se soucie d'abord de lui-même. Allah serait-il intéressé ? L'attitude d'un Créateur égoïste crie la contradiction, le ridicule. Voyons d'abord l'application du Créateur en sa grande œuvre : **"Nous n'avons pas créé le ciel et la terre et l'entre-deux par amusement, si nous voulions nous divertir, nous nous suffisons nous-mêmes. Notre œuvre est de lancer la vérité sur l'erreur pour l'écraser et qu'elle s'effondre"**⁽⁴³⁾. Allah a donc bien réfléchi. Il se veut généreux. Quelle est la vérité qu'il répand ? **"Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent, je n'attends pas leurs dons"**⁽⁴⁴⁾.

Nous avons ici une déclaration de la plus grande importance. Elle qualifie l'attitude générale d'Allah devant l'univers qu'il a créé. Il a multiplié les Galaxies, créé les vivants et embelli les esprits, puis il les a axés sur sa propre personne pour recevoir leurs louanges. De ses meilleures créatures, il n'attend pas un avantage puisqu'il se suffit, **"tous les êtres des cieux et de la terre sont à lui"**⁽⁴⁵⁾. Il n'attend pas la satisfaction de voir une humanité établie dans la beauté, dans la qualité qu'il pourrait voir fleurir à l'image des parterres qui agrémentent les prés, non, il ne veut ni avantage, ni gloire de Créateur, il veut, il ne veut que des louanges. **Il les mérite certes**⁽⁴⁶⁾, mais il s'abaisse à les briguer. Il les demande, et il prescrit qu'on l'adore **"Hommes, adorez votre Seigneur qui vous a créés vous et vos ancêtres"**⁽⁴⁷⁾. **"Oui, votre nation est une seule nation, je suis votre Seigneur, révérez-moi"**⁽⁴⁸⁾. **"Votre nation est une nation unique, je suis votre Seigneur, révérez-moi"**⁽⁴⁹⁾. Nous avons envoyé Noé dire à son peuple **"Mon peuple, adorez Dieu"**⁽⁵⁰⁾. Tous nos Apôtres ont enjoint : **"Adorez Dieu"**⁽⁵¹⁾. **"Les anges célèbrent la louange de leur Seigneur"**⁽⁵²⁾. **"Ne vois-tu pas que Dieu est célébré par les êtres du ciel et de la terre et par les oiseaux déployés ?"**⁽⁵³⁾. **"Nous avons contraint les montagnes et les oiseaux à nous célébrer avec David, oui, nous les avons contraints"**⁽⁵⁴⁾. Et pour conforter ses esclaves dans le devoir de l'adorer, Allah s'engage à garantir l'attribution des bonheurs promis en vertu de la justice : **"Dieu a créé vraiment les cieux et la terre, mais pour payer à chacun son dû et personne ne sera lésé"**⁽⁵⁵⁾.

Allah peut donc insister "**Ce n'est pas par jeu que nous avons créé les cieux, la terre et l'entre-deux**"⁽⁵⁶⁾. Ce n'est pas par jeu qu'il a créé, c'est pour satisfaire son légitime désir d'être adoré, dut-il quelque peu troubler le bonheur de ceux qu'il a choisis : "**Vous qui croyez, inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur, agissez bien, peut-être aurez-vous le bonheur**" de l'Eden ombragé, et j'insiste, n'oubliez pas, "**combattez pour Dieu, il a droit à ce combat. Il vous a choisis, il ne vous a pas imposé de gêne dans votre religion...il est votre maître, le meilleur maître et le meilleur recours**"⁽⁵⁷⁾.

Et entrez en campagne guerrière pour me faire estimer.

Un Musulman pieux et civilisé qui lirait ici son Coran pour la première fois serait surpris à en bondir de colère. On ne lui avait pas souligné pareilles vilénies de son Dieu. Paradis licencieux, femme avilie, souverain vaniteux, chef belliqueux. Comment pourrait-il soupçonner tant d'anomalies chez un maître qui fait commencer chaque leçon par : "**Au nom de Dieu le miséricordieux plein de miséricorde**". Cette affirmation se lit cent quatorze fois, puisque tel est le nombre de ses "sourates", et le contenu de ces cent quatorze leçons redit plus souvent encore la bonté miséricordieuse, l'amour miséricordieux d'Allah. Comment associer à tant de bonté la dite vanité agressive et meurtrière ?

Cet Allah ne se présente vraiment pas comme un Seigneur qui contemple sa Province et projette de l'embellir, d'y ajouter du bonheur. Il est plus proche de l'employeur qui recrute des artisans. Et pour quels travaux ? Pour célébrer en chœur ses propres mérites. L'Allah du Coran est d'abord un recruteur de choristes pour un opéra en son honneur. Curieuse façon d'affirmer la majesté divine !

Faudra-t-il l'écrire ? Devant l'infini des cieux, quel charme peuvent présenter les sentiments et les voix d'une humanité célébrant le Maître ? Le poids d'une fumée blanchâtre émanant d'une petite boule sombre. Manifestement ce que l'on peut prêter à Allah ce n'est pas la majesté. Admirera-t-on du moins son intelligence ? On n'est pas porté à voir grande sagesse dans l'entreprise d'un Tout-Puissant qui aurait créé le firmament pour le plaisir de humer les chaudes louanges de notre planète.

Si nous n'osons pas avancer un jugement, retenons du moins la première vision d'Allah que nous offre le Coran : Divinité blessée par une certaine mesquinerie.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

Chrétiennes, imposez votre grandeur !

Le danger. Dans une ville de la banlieue parisienne, un Maghrébin logeait une Française. Lui était ouvrier paisible au jugement de ses voisins. Elle avait un passé peu honoré. Tous deux travaillaient. Le gain de la femme était plus pour lui que pour elle. Après une certaine brouille de ménage, elle quitta l'appartement, grave injure pour le Musulman, car l'Islam refuse à la femme l'initiative d'une rupture. Elle revint, hélas ! Pour faciliter la vengeance de son tyran. Dans l'immeuble, nul ne se douta de rien parce que notre civilisation ne sait pas imaginer les mœurs du VII^{ème} siècle arabe.

Après un bref délai, la Police vint enquêter chez eux. Qu'apprit-on alors ? Madame était morte, la bouche outrageusement ouverte, le corps parsemé de brûlures pratiquées pour être plus sensibles, brûlures de cigarettes apparemment. Le médecin avait refusé le certificat de décès. La Police ?..., l'explication des faits a été abandonnée à l'intuition de chacun.

N'allez pas imaginer que tous les Musulmans sont portés à l'agression. Ce serait atroce calomnie. Ce dont souffre le Musulman c'est de ne pas être orienté vers la grandeur humaine, cette grandeur qui est le rempart contre la déchéance. Tous les Musulmans ignorent l'existence de ce rempart. Ils ignorent, ils doivent s'interdire de concevoir qu'un être humain, qu'il soit homme ou femme, a dans son âme un droit inséré en sa nature, pouvoir que Dieu a placé dans l'âme humaine, comme Il a mis une colonne vertébrale dans notre corps. Cette majesté dressée au fond de notre être exige un respect absolu pour la valeur d'un chacun, et pour les mérites qu'il a acquis. Ce droit fondamental exige le respect de la vie qu'il anime et du bonheur qu'il conquiert. Tout Musulman doit ignorer cette majesté de l'être humain parce qu'il ne doit savoir que le texte du Coran et que le Coran refuse absolument l'existence d'un droit humain. **"Tous les êtres des cieux et de la terre viennent en esclaves au Miséricordieux⁽⁵⁸⁾. Il est le maître absolu de ses esclaves"** ⁽⁵⁹⁾. C'est l'agression contre la qualité majeure des hommes, c'est ce déni du droit propre de l'homme, déni imposé par le Coran, qui fait que certains Musulmans moins favorisés par la nature sombrent dans l'agression. Ce sujet sera repris à la suite, car la loi du Coran **"est absolument immuable"** ⁽⁶⁰⁾.

Heureuses exceptions. Faisons cependant une nécessaire remarque. Certains Musulmans ne sont pas entièrement victimes du VII^{ème} siècle arabe. Certains montagnards d'Afrique du Nord, pour islamisés qu'ils soient, manifestent une fierté naturelle qui semble être le reflet d'un droit inné, d'un droit qui n'est pas un prêt de leur religion, d'un droit qui dépasse le Coran et conduit les hommes vers la pleine qualité humaine. Ces individus proches de la civilisation chrétienne ne sont pas rares, mais il n'est pas toujours facile de les distinguer en constatant qu'ils ne sont pas compromis dans le style de vie du VII^{ème} siècle du désert d'Arabie. Les gouvernants actuels, tout au moins en Algérie, combattent leur particularisme.

CHAPITRE V

Femmes sans aucun droit

Venons-en à la femme puisque cette seconde partie est adressée aux femmes de France qui ne voudraient pas craindre pour la supériorité dont elles sont fières.

A la femme, le Coran ne reconnaît pas plus de droit naturel qu'à l'homme⁽⁶¹⁾. De par sa constitution une femme n'a donc aucun droit. Mahomet accorde cependant certaines faveurs à ses Musulmanes.

Les Filles. Ainsi, commençons par le commencement, il blâmait les hommes si désireux d'une forte famille qu'ils faisaient disparaître les filles à leur naissance "**Quand on leur annonce la naissance d'une fille, leur visage s'assombrit... ils hésitent à garder cette fille... que mauvais sont leurs jugements**"⁽⁶²⁾.

Ce respect de la qualité féminine a soufflé au Coran des prescriptions qui parurent des merveilles. Elles brillaient au-dessus de la barbarie qui mutilait les filles dans le désert d'Arabie. D'ailleurs faut-il remarquer qu'au même siècle, chez nous, après les invasions barbares des Huns, des Wisigoths et des Vandales, la grandeur de la femme n'était guère protégée sous le Gouvernement des Mérovingiens. Mais dès le siècle suivant, le puissant Charlemagne a rappelé la grâce chrétienne et le principe de la culture humaine dans l'Europe Occidentale et particulièrement en France. En Arabie donc, le Coran a relevé le sort de la femme. On verra que la méconnaissance de la souveraineté humaine ne lui a pas permis d'effleurer le niveau d'une famille chrétienne.

Bien qu'il ait prescrit la circoncision, Mahomet n'a pas imposé aux femmes l'excision. Il ne les en a pas pour autant préservées, car il n'a pas cru devoir interdire ce rite antique. Si le père de la fillette vient à décéder, elle se sera pas entièrement dépourvue, elle héritera de son père, mais sa part ne sera que "**la moitié de celle de son frère**"⁽⁶³⁾. Par où l'on voit que si le Coran a relevé partiellement la femme arabe des mœurs du VII^{ème} siècle il n'a pas suggéré de lui assurer une dignité égale à celle des hommes.

Fiançailles. Le père veille cependant à la protéger, il n'abandonne pas l'adolescente aux habiletés d'un éventuel prétendant. Son mariage sera traité entre hommes. C'est le père de la demoiselle qui préparera son établissement avec le père du prétendant. C'est lui qui considère le niveau social et qui prévoit le domicile. De la sorte, la sécurité de la femme épousée sera préservée de la brutalité de l'époque.

Epouses. La femme et son bien-être sont entièrement pris en charge par le mari. Mahomet prescrit "**Donnez-leur le nécessaire. Vêtez-les et parlez leur de bon gré**"⁽⁶⁴⁾. Mieux encore pour faire diminuer l'intempestivité barbare déclenchée par les attraits de la beauté féminine. Mahomet s'entend enjoindre cet ordre céleste : "**Prophète, dis à tes femmes et à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leur voile. C'est le meilleur moyen pour elles d'être reconnues et de pas être offensées**"⁽⁶⁵⁾. Une Musulmane doit donc se voiler pour affirmer qu'elle répudie l'impudicité agressive des primitifs.

Harem. Mahomet a veillé à la sécurité de cette sagesse, il ne l'a pas élevée jusqu'à protéger la légitime fierté d'une femme et le déploiement de son bonheur : nous venons de lire : "**dis à tes femmes et aux femmes des croyants**". Hélas ! La Musulmane pour charmante et délicate qu'elle soit, doit s'attendre à supporter les co-épouses que son mari pourra lui imposer : "**épousez des femmes qui vous plaisent, Ayez-en deux, trois ou quatre... ou bien des esclaves**"⁽⁶⁶⁾. Ainsi une bonne Musulmane peut offrir tout son amour, elle ne peut pas espérer tout l'amour de son bon Musulman.

En Islam, la femme n'est pas un être humain à part entière. Elle n'est cependant pas livrée à toute honte "**ceux qui n'ont de rapport qu'avec leurs épouses et leurs captives de guerre ne sont pas à blâmer, mais désirer d'autres femmes c'est être transgresseur**"⁽⁶⁷⁾. Relevons cette délicatesse en faveur de l'épouse : "**la débauche est une infamie et un mauvais sentier**"⁽⁶⁸⁾. **Tandis qu'est 'chaste**⁽⁶⁹⁾ **le Musulman qui impose des co-épouses et des esclaves à celle qu'il aime**". Elle ne peut qu'admirer cette chasteté notablement supérieure à celle de l'admirable Mahomet, lequel a eu un peu plus de dix épouses ! N'imposer que trois co-épouses à une simple croyante n'était-ce pas la consoler de n'être pas épouse du grand Prophète ?

Répudiation. L'épouse Musulmane peut ne pas savourer toute sa fierté féminine, mais elle n'est pas pour autant abandonnée. Ainsi les maris ont toute latitude pour rejeter leurs femmes. Mais la répudiation étant prononcée, l'expulsion n'est pas immédiate.

La Mère. Comment expliquer une pareille méconnaissance des mérites acquis par une maman ? Ce déni des droits d'une mère sur son enfant nous étonne. Cette attitude relève d'une tyrannie simpliste. La plus modeste des infirmières saurait dire qu'une mère a droit sur ses enfants parce qu'ils sont le fruit de ses entrailles. Mais précisément l'opposition masculine vient de ce que Mahomet n'a jamais rencontré une de nos infirmières, ni même un enfant qui lui récite "Je vous salue Marie..., le fruit de vos entrailles est béni". Le Bédouin du VII^{ème} siècle arabe savait que l'homme fournit de son être pour engendrer, il ne savait pas que la femme offre à la conception un apport de sa propre nature, l'élément capital qui doit être fécondé. Ni le Bédouin, ni le Mecquois ne savaient que le corps de l'enfant vient de la mère pour sa grosse moitié, et Allah n'a pas réussi à le révéler à son apôtre esclave. Allah enseignait "**qu'il a créé l'homme d'une goutte de sperme**"⁽⁷⁰⁾. Il le répète souvent, nous le lirons plus loin. Et s'il fait allusion à la mère "**elle le porte, dit-il**"⁽⁷¹⁾. **Elle l'a porté avec peine et enfanté avec peine**"⁽⁷²⁾. C'est à ces efforts qu'Allah a réduit le rôle de la mère. Mahomet conclut donc : c'est moi qui suis le père de mes filles, mes femmes n'y sont pour rien ; mes filles ne relèvent que de moi. Mes femmes n'ont sur elles aucun droit. L'explication est donc claire. Mahomet est très juste, sa conscience est en paix. Il agit selon la science parfaite d'Allah. Les mamans sont donc écartées de l'éducation de leur progéniture. Ah ! Si Allah avait entendu un "Je vous salue Marie", les mères Musulmanes seraient mieux respectées. Hélas ! Allah ne savait pas ce que savent nos sages-femmes. C'est à se demander s'il y a une seule personne dans un hôpital qui puisse affirmer que le Coran est vrai, qu'il est parole de Dieu. Aujourd'hui aucune femme sur la terre ne peut prendre le Coran au sérieux. Les Musulmanes ne pourraient qu'inviter à changer certaines formules du Coran... Mais le Coran est immuable ; en changer un mot c'est s'exposer à être condamné à mort sans aucun recours.

On ne peut vraiment pas dire que ces formules du Coran accordent à la femme une justice répondant à la dignité humaine. Elles accordent cependant quelques droits qui ne relèvent pas de sa qualité propre. Les prétendus droits ne sont que l'exercice de ses devoirs : "**elles ont à leur gré les droits que leur donnent leurs devoirs**"⁽⁷³⁾. Et cela en toute sujétion car "**Les**

hommes ont le pas sur elles^(ibid.) et ce sont eux, les hommes, qui ont autorité sur les femmes⁽⁷⁴⁾. Les femmes sont créées pour les hommes⁽⁷⁵⁾.

La veuve n'est pas entièrement abandonnée. Le Coran voit encore une qualité dans la femme. Il ne l'abandonne pas entièrement. Quand une épouse tombe en veuvage elle prend part à l'héritage. Le legs qui lui est imparti doit assurer son bien-être pendant une année⁽⁷⁶⁾, belle durée pour préparer une nouvelle existence.

Femme dans la cité. Tant de servitude féminine ne peut pas inspirer une grande admiration. Elle ne doit cependant pas être considérée comme acte de mépris. Cette servitude féminine est exigée par la servitude qui accable les époux eux-mêmes. En effet, les hommes sont au service de la société d'Allah. Ce Dieu ne s'inquiète pas de favoriser le sort des hommes. Il s'impose à eux au besoin par la force et il en fait ses fidèles pour le plaisir d'entendre les louanges qu'il leur a dictées. Les adorateurs assidus doivent se tenir dispos aux ordres de leur Dieu et répondre à son appel, quand il aura déclaré une guerre. C'est ce qui explique la servitude de la femme. Allah est seul doté d'autorité, les hommes doivent se considérer comme mobilisés, et les femmes doivent aider les militaires d'Allah. Ce sont là des obligations qui sauvent l'honneur des esclaves d'Allah, elles les tiendront dans les générations jusqu'à ce qu'Allah ait reculé devant des hommes libérés par Jésus-Christ.

Allah, comme les Bédouins, tient les femmes pour des êtres mineurs. Que pouvons-nous encore concevoir sur les caractéristiques du sort imposé aux femmes par le Coran ? Nous avons beaucoup lu et nous n'avons pas tout considéré du statut juridique qui fait de la femme une esclave d'Allah. La Musulmane déjà diminuée dans la famille n'a pas plus de dignité dans la cité. Ainsi devant un Juge **"Faites porter témoignage par deux de vos hommes ou à défaut d'un homme, prenez un homme et deux femmes, que si l'une se trompe, l'autre la fasse se souvenir"**⁽⁷⁷⁾. Pauvre femme qui ne vaut en droit que la moitié d'un homme !... Nous avons déjà lu qu'à l'héritage de son père, une fille ne vaut que la moitié d'un fils et cela par l'autorité de Dieu lui-même. Ce Dieu connaît-il bien le cœur des femmes ? Il constitue le mari en maître armé de tous les pouvoirs, auréolé d'autorité, docilement obéi, et à l'abri de toute crainte ; **"celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, tenez-les à l'écart dans leur chambre, frappez-les"**⁽⁷⁸⁾.

Le Coran impose un statut servile aux hommes et les hommes de par Allah, asservissent leurs femmes et, s'il a quelque crainte, mandaté pour les battre. L'humanité ne perd cependant pas sa loi : **"Mais si elles vous écoutent ne les querellez plus"**^(ibid.). Les lois sont inchangeables. Un mari qui les applique régulièrement sera toujours bien considéré dans la société musulmane. C'est la loi sainte immuable. Reprenons souffle. Geneviève, vous détournez Attila et ses barbares. Jeanne, vous tiriez les hommes à l'assaut des tourelles et conduisiez votre Roi au Sacre de Reims. Pieuses chrétiennes, Patronne de Paris, Patronne de France, préservez nos familles de cette honte !

La femme française qui aura lu jusqu'à cette page mérite déjà d'être félicitée pour son courage, car, simple rassembleur de textes que je suis, j'ai peine à soutenir ma recherche. Il faut pourtant voir les statuts définis par ces lois.

CHAPITRE VI

Femmes avilies

Mère bafouée. Les enfants d'un Musulman appartiennent à leur père. On voit des hommes promener leurs garçonnets et leurs petites filles par les rues de la ville. Ce sont des Musulmans. Un père de civilisation occidentale laisse ce plaisir et l'éducation de ses jeunes enfants à son épouse qui est plus experte que lui dans l'art de traiter la première jeunesse. La femme d'Occident a le droit d'exercer ses compétences. Il n'en va pas de même en Islam. La maman musulmane n'a pas de droit sur ses enfants. Les enfants appartiennent au père, ils n'appartiennent pas à la mère. En cas de répudiation, l'épouse ne doit être expulsée qu'après trois mois de sorte que si elle avait conçu un enfant, il puisse naître dans la demeure de son père. La mère y séjournera peut-être encore pour allaiter l'enfant. Elle sera alors rétribuée comme nourrice. Ensuite expulsée, elle abandonnera l'enfant sans recours. En Islam une femme n'a de droit que pour assurer ses devoirs, comme nous l'avons lu, c'est-à-dire qu'elle se doit d'obéir avec confiance, avec démonstration de confiante docilité, telle est la loi qu'il n'y a pas lieu de discuter, loi immuable au ciel et sur la terre.

Qu'une Française épouse un Musulman, serait-il approché de la civilisation chrétienne, elle pourra se voir refuser l'éducation de ses enfants, car c'est le père qui est l'éducateur légal et il est obligé de faire de ses enfants des Musulmans. L'épouse devra assister à l'effritement de la qualité française dans sa progéniture, et si un monsieur estime que ses garçons recevront plus nette l'empreinte coranique dans sa tribu, il est de plein droit qualifié pour prendre ses enfants et les emmener auprès de ses neveux. Madame devra éviter de montrer ses pleurs, elle saura les cacher dans l'Ambassade de France, c'est un fait connu.

Certes un Musulman établi en France a pu s'accommoder de la civilisation occidentale ou même en reconnaître la qualité. D'ailleurs le fait de son séjour en ce milieu est en lui-même un hommage à notre civilisation. Il n'en reste pas moins que notre ami de la vie française, conserve des liens étroits avec les membres de sa tribu et que ses oncles conservent ascendant, sinon autorité sur lui. Que ces "frères" interviennent et célèbrent les qualités de ses enfants, notre homme se verra dans l'obligation d'emmener garçons et filles dans sa tribu. En reviendront-ils ? Les faits que les journaux nous rapportent ne sont guère rassurants.

Filles contraintes. Même si sa fille revient, elle demeurera sous la menace de ne prévoir mariage qu'avec un Musulman, dans le même sort que sa mère, et dans le risque d'un établissement que tous n'admirent pas. La Française qui fait courir ce risque à sa fille peut-elle sourire à son aise ? Peut-elle agréer de mettre sa progéniture dans cette forme de sevrage qu'est un ménage musulman ? Il y a lieu en effet de préciser qu'un Musulman a le droit d'épouser une chrétienne. L'inverse est condamné par le Coran, une Musulmane ne peut prétendre épouser un chrétien. Une femme de culture occidentale qui épouse un Musulman écarte sa progéniture de la civilisation chrétienne pour la suite des siècles. Ce n'est pas une petite décision.

Epouses sans sécurité. Et ce n'est pas un risque banal comme on peut le voir. La femme mariée et confiée à l'irrésistible droit de son mari n'est pas pour autant en sécurité. **"Quand elles sont purifiées, venez à vos femmes comme Dieu l'ordonne"**.

"Vos femmes sont pour vous un labour. Allez à votre labour à votre guise et travaillez d'avance pour votre salut"⁽⁷⁹⁾. Le mari est pleinement maître de la situation **"Prophète, (c'est Allah qui parle) quand vous répudiez vos femmes, répudiez-les dans le délai, n'abandonnez pas avec elles les enfants qu'elles auraient pu concevoir"**⁽⁸⁰⁾. Cette décision dépend de la libre initiative de l'homme et il n'en doit raison à personne car **"s'il elles sont enceintes, pourvoyez-les jusqu'à l'accouchement, si elles allaitent votre enfant, donnez-leur le salaire"**⁽⁸¹⁾. **"Au bout du délai retenez-les ou séparez-vous d'elles... faites témoigner deux hommes intègres"**⁽⁸²⁾. Si la malheureuse proposait une séparation, il faudrait qu'elle soumette son cas à l'autorité⁽⁸³⁾. Mais les caprices de Monsieur ne sont soumis à aucune formalité. **"Il peut les répudier deux fois, c'est-à-dire qu'il peut les reprendre à l'amiable ou les libérer à l'amiable"**⁽⁸⁴⁾. On le voit les coutumes arabes du VII^{ème} siècle étaient d'une délicatesse toute particulière. Ainsi : **"si vous voulez changer d'épouses et que vous ayez donné à l'une un quintar, n'en reprenez rien"**⁽⁸⁵⁾. Certains coranologues admirent ces coutumes antiques du désert d'Arabie, elles sont, disent-ils, soigneusement équilibrées. Et on pourrait s'étonner que certains Etats musulmans, l'Egypte par exemple, prétendent ajouter à l'avoir coutumier de la malheureuse, un "logement décent pour elle et les enfants qui lui sont confiés". Il est vrai que ces prescriptions ajoutées à la Sharia coranique surgissent et disparaissent au gré des majorités électorales. Rien n'est aussi sûr que l'antique loi du désert qui sera appliquée, dut-on, assassiner un Sadate trop audacieux de civilisation.

Veuve sous la tutelle de son fils. Il arrive aussi que le mari décède et qu'alors les épouses soient libérées, mais pas entièrement. Mahomet s'est imposé de protéger les femmes de son pays. C'est pourquoi son entrée en veuvage donne à chaque mère son fils aîné comme tuteur. Celui-ci a un rôle délicat. En effet, si sa mère était décédée, son père aurait remédié au malheur en prenant une autre épouse dans la semaine, honneur oblige ! Mais sa mère vit, c'est le père qui est décédé. Sa mère donc se devra une certaine retenue de deuil, car **"les mères doivent attendre quatre mois et dix jours, passé ce délai on ne leur fera pas grief d'une allusion à la demande en mariage"**⁽⁸⁶⁾. **C'est un comportement dont un islamologue se plaît à admirer la délicatesse et la piété. Allah est si bon pour ses esclaves spontanément voués à le servir"**⁽⁸⁷⁾.

Totale servitude. En résumé, tout est bien réglé en Islam il n'y manque qu'un détail, dont certains assurent qu'il a quelque importance. Il y manque de reconnaître qu'une femme a autant de droit qu'un homme. Pardon ! Ne formulons pas cette calomnie. En Islam une femme a autant de droit qu'un homme par ce fait solennellement enseigné qu'un homme n'ayant aucun droit, son épouse n'en a pas non plus. Ils sont tous deux au même niveau juridique, par l'absence totale de droit personnel. La Musulmane vaut donc juridiquement autant que son mari puisque juridiquement tous deux ne valent rien. Ce sont des esclaves. Qu'est-ce donc qui ordonne la famille coranique. Ce n'est pas un droit humain. C'est la force et remarquablement la force du mari. Cette force est tout de même sanctionnée par un droit, oui, le droit d'Allah — Allah le maître de l'univers — Allah seul détenteur du droit, confirme l'aplatissement de la femme devant l'homme, L'un et l'autre sont esclaves d'Allah, mais l'esclave masculin a le pied sur l'esclave féminin **"Les hommes ont autorité sur les femmes à cause des préférences de Dieu... et à cause des dépenses des hommes"**⁽⁸⁸⁾.

Cet Allah, qui donne généreusement la vie et la force, paraît bien égoïste pour ce qui est

du droit. Il est tellement parcimonieux qu'il n'en donne absolument pas. Si seulement il avait un écho d'une certaine déclaration à propos du réel pouvoir de l'épouse sur le corps du mari et du réel pouvoir du mari sur le corps de la femme selon Saint-Paul... !⁽⁸⁹⁾. "Deux souverainetés unies pour s'aimer mutuellement comme Dieu les aime" ; selon Saint-Jean⁽⁹⁰⁾. S'il avait eu quelque écho de la religion franque, cet Allah serait un dieu un peu plus sympathique.

Chrétienne méprisée. Chrétiennes, vous êtes étonnées du sort qu'Allah inflige à ses esclaves féminines. Cette sujétion étouffante, cette insécurité vous révoltent, vous êtes même prises de pitié devant l'accroupissement de leur fierté de mère, devant l'avilissement de leur bonheur d'épouses. Méfiez-vous de vos nobles sentiments quand vous aborderez ces esclaves d'un dieu qui favorise des militaires-esclaves ; méfiez-vous, car votre noble compassion les heurterait douloureusement.

Jouez de votre délicatesse spontanée parce que ces femmes sont convaincues de leur supériorité. Elles sont hautement invitées à se croire d'une remarquable supériorité. Entendez-leur doctrine ; **"Une esclave croyante en Allah vaut mieux qu'une femme qui croit en la Trinité," quelque envie que vous en ayez**⁽⁹¹⁾. Bien plus, vous êtes pour une musulmane **"les pires bêtes pour Dieu car vous êtes parmi les sourds et les muets qui ne comprennent rien, qui s'entêtent à ne pas croire"**⁽⁹²⁾. Ne leur montrez donc pas une trop grande compassion avant d'avoir éprouvé la vigueur de leur jugement sur la bienveillance du Créateur envers les personnes de bonne foi, parce que, d'autorité coranique, **vous chrétiennes fidèles, vous êtes condamnées au feu éternel**⁽⁹³⁾. ! Il est donc excessivement délicat de parler pitié, foi et religion avec des Musulmanes simplement fidèles à leur Coran et ignorantes de la sagesse occidentale.

CHAPITRE VII

Espérance ridicule

Suivons les données coraniques jusqu'au terme du sort féminin. Elles ne finissent pas avec le bonheur sur la terre car il y a un ciel pour les Musulmans, et les femmes, elles aussi, peuvent aspirer au jardin d'Allah.

Passée la minute de la mort, la femme est accueillie par son époux, un des précédents époux. Ils sont reçus par Allah en personne. Entendons son accueil "**Mes esclaves... entrez au jardin, vous serez fêtés avec vos épouses**"⁽⁹⁴⁾. On a lu "**jardin**". De fait le paradis d'Allah fait évoquer le paradis terrestre où Dieu établit le premier homme dans son innocence. Mais Adam n'avait pas telle surabondance de bonheur. Entendez : "**Croyants et Croyantes — ils auront des demeures agréables dans les jardins d'Eden et une joie de Dieu plus grande encore, succès sans borne**"⁽⁹⁵⁾. On trouverait plus de trente textes coraniques présentant l'agrément et les ressources de l'Eden : "**des sources claires jaillissantes, aux ombrages d'acacias et de jujubiers sans épine et de très beaux arbres, palmiers, grenadiers qui inclinent leurs branches pour mettre leurs fruits à portée de la main des élus, les vignes offrant leurs raisins**".

Ici et là de **riches tapis, des trônes**. Cet Eden de l'autre monde est infiniment plus délicieux que l'Eden où sombra Adam. C'est au ciel un faste royal, une paix totale à l'abri de toute querelle, de tout désordre, un havre de paix, le refuge bien gagné auprès d'Allah par ses esclaves-guerriers.

Les épouses auront aussi leur bonheur. Il n'est pas dit si quelque dissentiment légitimerait là aussi d'éventuels décrets maritaux de répudiation. Elles pourront en toute fidélité admirer les enfants et les immortels jeunes gens qui les pourvoient de toutes friandises en même temps que leurs époux. Celles qui, dans les beaux jardins arriveraient divorcées, pourront éventuellement agréer la fondation d'un ménage sous la bénédiction d'Allah. Les anges admireront tant de grâces divines et si des épouses sentaient que leur nombre ne suffit pas à leur mari commun, elles assisteraient avec bonheur à son mariage avec des vierges préservées de tout homme, de tout djinn en des rites présidés par Allah personnellement.

Chrétiennes, gênées, troublées à la lecture de ces pages ne sombrez pas dans votre étonnement. Ce destin proposé par Mahomet à ses croyants n'est pas une abomination méprisable, c'est là un bonheur de beaucoup supérieur à ce que pouvaient rêver ces Bédouins du désert, au VII^{ème} siècle. Alors une Bédouine, esclave d'Allah et esclave d'un homme, ne pouvait que se réjouir de voir cet homme se satisfaire sur une éventuelle Hourri aux grands yeux que n'aurait touchée ni un homme, ni un djinn. Dans une civilisation primitive, les personnes savent savourer un idéal de bonheur dès lors qu'il dépasse un peu les plaisirs des animaux. Placer cette modeste satisfaction dans un verger céleste, ombragé, arrosé, fructueux sous les regards de Dieu paraissait un comble à des populations en voie de progrès, même si cela inspire quelque désappointement à une disciple du Christ, libérateur de l'homme et aussi

de la femme.

En chrétienté, les personnes aspirent à un bonheur élevé au niveau de celui des Anges qui n'épousent pas et ne sont pas épousés⁽⁹⁶⁾, bonheur que la puissance agrandie de leur esprit savoure dans la vie bienheureuse du Créateur lui-même⁽⁹⁷⁾. Ainsi en est-il des ambitions religieuses : pour Mahomet, l'homme est un esclave de Dieu et ne peut prétendre l'approcher. Mais pour le Christ, parole divine incarnée⁽⁹⁸⁾, l'homme et aussi bien la femme sont des êtres faits à l'image de Dieu et destinés, s'ils l'acceptent et y travaillent, à être adoptés en fils par Dieu, à savourer en juste héritage sa béatitude même. Ce sont là les principaux traits qui distinguent l'Islam et le Christianisme. Là un Allah maître. Ici un homme souverain doté par le Créateur d'une alliance d'entière affection.

Certains coranologues prétendent que la description moult fois répétée des plaisirs idylliques auprès d'Allah ne sont qu'appâts offerts aux esclaves pour les faire rêver à un bonheur spirituel. Il faudrait voir ce qu'en pensent les dits esclaves. Certains de leurs savants et pas des moins autorisés, estiment en heures et même en journées la durée de chaque heureuse satisfaction accordée après la bénédiction d'Allah. Honneur oblige ! Un plaisir béni par Allah a le temps pour lui. Enquêter sur les leçons de morale édénique pourra aider à pénétrer la psychologie des esclaves qui prétendent s'associer des femmes de notre civilisation.

Pour préparer ces enquêtes voyons les textes immuables, inchangeables, éternels et coraniquelement divins.

"Ceux qui croient et dont les œuvres sont fidèles, nous les ferons entrer dans les jardins où les ruisseaux circulent. Ils y seront pour toujours, ils auront des épouses purifiées"⁽⁹⁹⁾

"Dieu a promis aux croyants et aux croyantes des jardins où les ruisseaux circulent. Ils y seront pour toujours, ils auront des demeures agréables, dans les jardins d'Eden et une joie de Dieu plus grande encore"⁽¹⁰⁰⁾.

"Ceux qui sont endurants et cherchent la face de leur Seigneur, ceux qui font la prière et donnent de nos dons en public et en secret et rendent le bien pour le mal, à eux la demeure dernière, jardins d'Eden où ils entreront avec ceux de leurs pères, de leurs femmes et de leurs fils qui furent justes"⁽¹⁰¹⁾.

"Seigneur, fais-les entrer, avec ceux de leurs pères, de leurs épouses et de leurs descendants qui sont intègres, dans les jardins d'Eden que tu leur as promis"⁽¹⁰²⁾.

"Mes esclaves, n'ayez, ce jour-là, ni crainte, ni tristesse. Ceux qui croient à nos signes et sont soumis. Entrez au jardin, vous serez fêtés avec vos épouses. On fera circuler pour eux des plats d'or et des coupes et tout ce qui est désirable et qui plait aux yeux... et vous y aurez beaucoup de fruits à manger"⁽¹⁰³⁾.

"Les fidèles seront dans les jardins et les délices avec les dons de leur Seigneur. Mangez et buvez tranquilles à cause de vos actes. Accoudez-vous sur vos divans alignés. Nous leur donnerons pour épouses des Houris aux grands yeux... des fruits et des viandes et les jeunes gens, comme des perles cachées, circuleront à leur service"⁽¹⁰⁴⁾.

"Il les a payés de leur patience avec un jardin et de la soie. Ils sont accoudés sur des trônes... Les fruits à cueillir s'inclinent très bas... Ils boiront à une coupe dont le mélange sera le gingembre... Parmi eux circuleront des garçons toujours jeunes que tu verras comme des perles éparses"⁽¹⁰⁵⁾.

"Les dévoués esclaves de Dieu recevront le don que l'on sait, des fruits, et seront à l'honneur dans les jardins du délice, étendus sur les lits les uns en face des autres. Pour eux une coupe d'eau vive circulera, pure, délicieuse à boire, non enivrante, inépuisable. Près d'eux seront les vierges aux grands yeux comme une nacre"⁽¹⁰⁶⁾.

"Les fidèles auront un bon refuge, les jardins d'Eden... Près d'eux seront des vierges toutes du même Âge, les yeux baissés. Voilà ce qui vous est promis pour le jour du jugement, oui, c'est ce qu'on vous donnera pour toujours"⁽¹⁰⁷⁾.

"Les fidèles seront en lieu sûr parmi les jardins et les sources et vêtus de satin et de brocart... et nous les marierons à des Houris aux grands yeux. Ils pourront demander en toute sûreté toutes sortes de fruits... Bonheur sans borne"⁽¹⁰⁸⁾.

"On s'accoudera sur des tapis à revers de brocart et les fruits des jardins seront à portée de main. Il y aura là celles qui baissent les yeux et qui n'auront touché ni hommes ni djinns... Elles seront comme le rubis et le corail... Des vierges belles et bonnes... des Houris retirées dans leurs pavillons... qui n'auront touché ni hommes ni djinns... On s'accoudera là sur des coussins verts et des tapis merveilleux"⁽¹⁰⁹⁾.

"Aux fidèles le succès, jardin et vignes. Jeunes filles toutes du même âge, coupes débordantes... tel est le salaire bien compté que vous donne le Seigneur"⁽¹¹⁰⁾.

Quels beaux rêves pour des esclaves ! Qui pourrait imaginer que Mahomet excitant des soudards, leur présentait toutes ces turpitudes pour les faire rêver à un bonheur angélique ? Les besoins de la guerre stimulaient l'inventivité du recruteur et multipliaient les attraits de l'engagement.

Le jour où les Orangs-outans sauront parler, ils compléteront la prophétie d'Allah.

TROISIÈME PARTIE

Chrétien, serviras-tu la tyrannie ?

Oui, c'est au Chrétien que je m'adresse. Moi-même ne me suis-je pas intéressé aux Musulmans parce que je suis Chrétien ? Né à l'Arba en Algérois d'un père né à l'Agha, quand l'Agha était hors d'Alger-la-Blanche. Je me suis intéressé aux populations parmi lesquelles nous vivions et je voyais le maçon, mon Père, réveiller la valeur humaine des Musulmans qu'il initiait à gâcher le mortier. J'en vins tout jeunet à souhaiter "civiliser ces attardés" et je me promettais déjà d'y consacrer ma vie. Entré au Séminaire je me suis mis à étudier l'histoire de ces populations. Ma mère, que je voyais à l'œuvre pendant mes vacances scolaires, enseignait aux fatmas à fixer les boutons des tenues militaires qu'elle cousait pour les soldats de la Grande Guerre. Je voyais donc cette gent malhabile et j'envisageais de plus en plus fermement d'aider ces malheureux à devenir des personnes plus proches de la qualité humaine.

CHAPITRE VIII

Le méfait de l'islam

L'Histoire présente le crime de l'islam. Devenu Prêtre, célébrant la Messe quelques cinquante fois par an en l'honneur des milliers de saints de leur race, je me suis mis à étudier le courage de ces hommes sortant de la barbarie, l'héroïsme de leurs fidèles poursuivis et massacrés par la tyrannie des Empereurs romains. J'entendais notre vénéré archevêque Monseigneur Augustin, Fernand Leynaud célébrer le génie de leurs écrivains : les littérateurs comme Lactance et Minucius Félix, les historiens comme Victor de Vite et Victor de Tunnunum, les apologistes Arnobe et Commodien, les philosophes, Tertullien qui le premier présenta le caractère primordial de la souveraineté de l'homme. Autre serviteur de l'humanité, Victorinus Afer, orateur grandiose à qui les Romains dressèrent une statue sur le Forum de Trajan dur ennemi du christianisme, il va aux Ecritures, accepte le Christ et engage sa philosophie dans la présentation de la Trinité. Serviteur de l'humanité, il a préparé Augustin.

Les trois Papes, à la fin du II^{ème} siècle, St Victor (180-200) rappelle à toutes les églises le primat de son autorité pontificale. St Irénée doit intervenir pour adoucir la fermeté de ce Kabyle. St Miltiade (311-314) qui traite avec l'Empereur Constantin de la manifestation du Christianisme hors des catacombes et qui fait surgir des églises. St Gélase 1^{er} (492-496), philosophe du droit qui expose à l'Empereur de Byzance l'égal pouvoir des deux souverains, le Pape et l'Empereur. Gélase, homme de loi, à la manière berbère, crée le premier code dans l'Eglise Catholique.

Les Théologiens St Optat et Milève, St Augustin qui demeura le principal flambeau de l'Occident pendant huit siècles, jusqu'à l'arrivée de St Thomas d'Aquin. Vigile de Thapsa vainqueur de l'Arianisme des Vandales. St. Fulgence, le "Cicéron Chrétien", apologiste et théologien qui redressa la pensée européenne du VI^{ème} siècle. Les missionnaires berbères, St Séverin qui porta l'Evangile au nord du Danube, St Adrien chargé par Rome de former les moines de Cantorbery, St Marcellin arrivé Prêtre en Gaule vers 360 ne craignant pas de s'attaquer aux montagnards, il émerveille les villages des Hautes Alpes par ses miracles et il est sacré premier Évêque d'Embrun.

Ordonné Prêtre, devant nos Berbères si déficients, j'admirais le génie de leurs ancêtres, maîtres en problèmes humains. Européen, je me demandais comment un peuple qui émerveilla l'Europe, un peuple qui à lui seul a été la plus pure lumière de nos penseurs, foyer de génies qui fondèrent la civilisation européenne, comment ces races avaient pu sombrer au niveau qui m'affligeait. L'explication s'imposait de plus en plus claire à mes yeux. L'Evangile envoyé par St Pierre à ces peuples encore barbares en fit des communautés admirables et des intelligences de la plus haute acuité. Puis leurs villes et tribus ayant été décapitées par les Vandales d'Europe, ils devinrent des troupeaux sans pasteur. La qualité de leur sang chez les fils et neveux des maîtres de la civilisation ne s'était tout de même pas entièrement effacée. Survint le Coran. Ces peuples ne se sont jamais remis, tant ils multiplient les actes

d'agression, les comportements délictueux. C'est ce que l'histoire objective, témoin authentique, me révélait, que dis-je ? L'Histoire proclame à tous les hommes servis par le Christianisme qu'il cultive et enflamme la qualité humaine tandis que l'Islam l'appauvrit.

Puis un renouveau assez subit. Chrétiens venus d'Europe, nous constatons que la génération des autochtones nés en notre voisinage avait meilleure allure que celle de leurs pères, de meilleures dispositions et qu'ils apprenaient facilement à formuler les principes de la civilisation chrétienne : le souci du travail bien fait, le respect de l'homme même quand il est d'une religion différente, le respect des mérites d'un chacun. L'influence du christianisme, même quand il n'est pas enseigné, expliqué, provoquait le réveil, l'épanouissement de la qualité humaine chez nos Berbères.

C'est cette évidence qui me fait admirer et plaindre la qualité des populations berbères. C'est cette évidence qui me fait prendre la plume et clamer à mes compatriotes : Chrétiens, vous ferez-vous complices d'un autoritarisme déprimant ? L'Islam n'apparaît-il pas à tous les observateurs comme le plus absolu des impérialismes ? Après ce regard sur un territoire que nous connaissons particulièrement, après les hommes, voyez le Coran qui de nouveau leur est brutalement imposé et qui prétend nous dominer.

Etudions donc l'Islam. En cette III^{ème} partie, nous verrons son objectif et les forces qu'il emploie pour l'atteindre. Nos observations suivront la méthode simple et rigoureuse qu'est la présentation des textes mêmes de sa source et de sa loi, le Coran.

Pour faciliter une estimation de la valeur religieuse de l'Islam, nous ferons suivre chaque solution islamique par celle du Christ.

En Culture Humaine. Le Christ demandait à ses disciples d'entretenir le vif élan que la vie présente dans l'enfance ; "si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'aurez pas accès à mon royaume"⁽¹¹¹⁾. "Tu as reçu cinq talents. produis-en-cinq autres, garde les dix et viens partager mon bonheur"⁽¹¹²⁾.

CHAPITRE IX

Impérialisme extra-terrestre

Un Européen ne saurait concevoir qu'un pouvoir étranger à la terre prétende imposer son autorité aux activités humaines. Il y a certes les fantaisies maçonniques qui imputent à la Révélation chrétienne la prétention de faire plier les autorités humaines sans condition. Il faut être aussi téméraire qu'un Franc-Maçon pour n'avoir pas lu la proposition de Yahweh à Moïse et s'aventurer à parler des dispositions de Dieu envers l'humanité. Un homme civilisé ne saurait agréer un Dieu qui prétende imposer sans condition son pouvoir au droit de l'homme. Telle est notre philosophie d'hommes civilisés. Ce n'était pas au VII^{ème} siècle l'avis des Bédouins d'Arabie. Lisons leur penseur le plus célèbre, Mahomet. Il écoute Allah : **"Certes si les hypocrites et ceux qui ont un mal dans le cœur et les alarmistes à Médine ne se calment pas, nous te mettrons en campagne contre eux et ils ne resteront plus longtemps tes voisins. Maudits, où qu'ils soient, ils seront pris et tués⁽¹¹³⁾ selon la coutume que Dieu a eue envers leurs devanciers, car tu ne trouveras pas de changement dans la coutume de Dieu"**. Allah préparait donc l'assujettissement total des habitants de Médine. Et il déclare que c'est sa méthode "coutumière" et sa stratégie sans changement.

De fait le Coran nous présente en une centaine de textes un Allah mêlé aux batailles d'une interminable guerre. C'est lui qui l'a conçue pour satisfaire sa soif de louanges⁽¹¹⁴⁾ ; lui qui y prépare les esprits, qui soutient les courages par des promesses, des menaces, des sanctions ; lui qui fait assembler les troupes, qui réquisitionne la cavalerie⁽¹¹⁵⁾ ; qui fait déclencher les assauts, qui répartit les butins et récompense en son Paradis ses vaillants guerriers par les plus aimables des Houris aux grands yeux et par d'éternels garçonnets servant des vins cachetés. Lisons quelques textes :

Allah s'applique à vaincre l'aversion de ses Bédouins : **"On vous a prescrit le combat bien que vous l'ayez en aversion⁽¹¹⁶⁾. L'ordre de Dieu s'est manifesté en dépit de leur aversion"⁽¹¹⁷⁾**. Il les encourage devant l'importance des forces adverses **"ton Seigneur inspirait aux anges affermissiez ceux qui croient... Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des (ennemis) incrédules⁽¹¹⁸⁾**.

Alliance sur terre : l'Occident a une toute autre notion du rôle de Dieu. C'est une Alliance. Le Christ ne veut pas supplanter les pouvoirs des hommes : "Rendez à César ce qui est à César"⁽¹¹⁹⁾. Il propose à l'initiative de chaque homme qui le veut bien⁽¹²⁰⁾, une Alliance dans laquelle Lui-même s'engage à mort : "Cette coupe est la nouvelle alliance de mon sang"⁽¹²¹⁾.

CHAPITRE X

Peuple en esclavage ?

Qu'est donc cette entreprise de l'Islam ? Quelle forme d'institution Mahomet a-t-il l'intention d'imposer aux hommes ? Voyons d'abord l'estime qu'il a des hommes, nous verrons ensuite l'ampleur de l'institution qu'il crée, l'efficacité qu'il lui prête, la durée qu'il lui promet et la méthode qu'il emploie pour parvenir à ses fins.

Hommes irrémédiablement esclaves. Cette notion d'homme esclave est si étrangère à nos conceptions de civilisés en Occident qu'elle nous paraît relever d'un rêve de cauchemar. Cicéron nous a dit, il y a 2000 ans, que l'homme participe au pouvoir souverain de la Divinité⁽¹²²⁾. La Bible nous avait précisé que c'est par la ressemblance qu'il donnait à Adam que Dieu l'institue maître en ce monde. L'homme nous apparaît donc dominateur qualifié en cette terre à la manière, fort lointaine il est vrai, mais tout de même en s'appliquant à la manière de la Sagesse divine, maîtresse de tout. Telle est la conception des civilisés que nous sommes en Occident pour nous un homme est de plein droit maître de sa personne et de ses œuvres.

En culture humaine : le Christ confirme ce sentiment naturel, disons plutôt qu'Il a aidé à en convenir nos esprits qui le goûtent spontanément. En effet l'Evangile nous montre Jésus traitant les hommes en souverains d'eux-mêmes, souverains désireux de conquérir le plus de bonheur possible, le bonheur de Dieu Lui-même. Disons donc pour nous définir que l'homme nous apparaît de plein droit maître de lui-même. C'est là une notion qui nous est commune, notion établie sur la philosophie, sur l'Ancien et le Nouveau Testaments. Telle n'est pas la doctrine des Ecoles Coraniques.

Pour Mahomet, l'homme n'est pas maître de lui-même, l'homme est esclave. Il est esclave parce que produit par le Créateur. A telle enseigne que tout homme est irrémédiablement esclave. Suivons sa démonstration :

Le Créateur est un Maître souverain : "**Maître absolu de ses esclaves**"⁽¹²³⁾. C'est très explicitement affirmé et répété "**Allah est le seul maître : maître absolu de ses esclaves**"⁽¹²⁴⁾.

En tant que maître unique le Créateur n'a pu susciter que des êtres dépendants, des êtres rigoureusement dépendants. Il n'a créé partout que des esclaves. Entendons Mahomet

"Tous les êtres des cieux et de la terre viennent en esclaves au Miséricordieux. Il les a dénombrés, il en a fait le compte"⁽¹²⁵⁾. **"Tout animal et tout ange des cieux et de la terre se prosternent sans orgueil devant Dieu"**⁽¹²⁶⁾.

Dans ces textes les créatures se reconnaissent esclaves, non pas parce qu'elles le souhaitent, mais parce qu'elles ne peuvent pas prétendre autre qualité, ni autre statut que celui d'esclaves : **"Ni le Messie, ni les anges proches de Dieu ne dédaignent d'être les esclaves de Dieu"**⁽¹²⁷⁾.

Les Créatures du Coran ne pourraient-elles pas suggérer qu'elles sont devenues esclaves par un certain consentement Même pas. Ainsi Allah traite-t-il d'esclaves les plus éminents de

ses collaborateurs : Mahomet lui-même "**Gloire à celui qui fit faire à son esclave (Mahomet) depuis la Mosquée sainte... un voyage nocturne pour lui montrer certains de nos signes**"⁽¹²⁸⁾. Ainsi Dieu compte-t-il parmi ses "**esclaves de choix**" Moïse et Salomon⁽¹²⁹⁾ et de même Isaac, Noé, Job, Joseph, Aaron, Ismaël, Elisée, Jonas, Loth et dans le Nouveau Testament, Zaccharie et son fils Jean, Jésus Lui-même, tous éminents personnages, **esclaves que Dieu a choisis**"⁽¹³⁰⁾. Les dits Prophètes auraient donc pris l'attitude d'esclaves par révérence pour le Créateur, comme un ministre peut se dire l'esclave d'un Alexandre le Grand. Le Coran ne s'arrête même pas à cette sujétion de circonstance. Il déclare l'homme esclave d'Allah par le fait même de sa création par Allah "**Hommes, adorez votre Seigneur qui vous a créés vous et vos devanciers**"⁽¹³¹⁾. "**Vous n'êtes que des mortels que Dieu a créés... à Lui le règne... des cieux et de la terre**"⁽¹³²⁾.

Telle est la foi coranique, tandis qu'il nous paraît tellement normal pour l'Être Infini, maître de Lui-même, qu'il ait parachevé sa création en établissant des hommes maîtres d'eux-mêmes. C'est du moins l'attitude que la Bible reconnaît à Dieu créant Adam à son image, à l'image de Dieu il le créa... et il dit soumettez la terre, dominez sur les poissons, les oiseaux... les animaux". Et Dieu satisfait du parachevèrent de son œuvre dit "c'est très bien"⁽¹³³⁾.

Cette générosité totale décrite par la Bible nous paraît dans la personne du Créateur plus en harmonie avec sa puissance infinie que l'attitude d'un Allah incapable de susciter en son gigantesque univers une petite image de sa souveraineté.

Nous avons peine à considérer un créateur blessé par cette petite déficience. Ne serait-ce pas plutôt que Mahomet n'aurait pas suffisamment contemplé son Dieu ? Mais tout bien ! Tout bien ! Il entend Allah lui-même se défendre "**Associez-vous vos esclaves aux biens que nous vous donnons jusqu'à en faire vos égaux**"⁽¹³⁴⁾. Manifestement Allah s'est interdit une générosité que ses Bédouins d'Arabie n'auraient pas su imiter. Il nous faut bien en convenir le Coran mesure la générosité de son Créateur par la sage retenue qu'inspirent les perfidies humaines et il arme son gouvernement de terribles sanctions "**au jour de la résurrection... Allah dira... honte aujourd'hui et malheur aux incroyants... entrez par les portes dans la géhenne et restez-y pour toujours**"⁽¹³⁵⁾.

Le dogme coranique est clair, un homme de par sa nature n'a aucun droit sur lui-même. Aurait-il un droit sur ses œuvres, sur les biens de ce monde ? Hélas ! Les réserves d'Allah blessent l'homme jusque dans son droit de propriété, à tel point qu'un homme ne puisse pas offrir un cadeau en son propre nom. Offrir un cadeau sur cette terre ce n'est pas faire un don, c'est seulement transmettre le don de Dieu. Entendez Allah "**ils donnent de nos dons**"⁽¹³⁶⁾. Allah est le propriétaire : "**A Dieu sont les cieux et la terre**"⁽¹³⁷⁾. Il est vraiment propriétaire de tout. "**A Dieu sont tous les êtres des cieux et de la terre**"

Et il est le seul propriétaire : "**A Dieu sont les êtres des cieux et de la terre**". La Sourate nous le proclame trois fois. Et si vous voulez participer à la satisfaction du généreux donateur, entendez-le raconter : "**ils s'arrachent de leurs lits... pour donner de nos dons**"⁽¹³⁸⁾.

C'est clair. Le Coran impose comme un dogme absolu que le statut d'esclave est inhérent à l'être humain. Ce n'est pas qu'Allah l'impose par plaisir. Il souhaiterait certainement libérer les hommes. Entendez l'invitation qu'il adresse d'affranchir les esclaves : "**Vos esclaves qui veulent un écrit d'affranchissement, vous n'avez qu'à le leur donner, si vous reconnaissez leur honnêteté**"⁽¹³⁹⁾. Allah souhaite donc que les hommes soient maîtres de leur personne et de leurs œuvres. Mais lui-même n'affranchit aucun homme, même pas son "**lumineux**" représentant⁽¹⁴⁰⁾, **le sceau des Prophètes**⁽¹⁴¹⁾. Allah ne se reconnaît pas le droit de tirer un

homme de son esclavage. Allah est un dieu incapable de créer des hommes maîtres d'eux-mêmes. ! Il n'a même pas imaginé une forme de rachat qui accorderait la beauté humaine qu'il n'a pas créée.

C'est donc un dogme en Islam, l'homme, tout homme est irrémédiablement esclave. C'est ce dogme premier qui va caractériser l'entreprise islamique. Le chemin d'Allah, c'est l'établissement d'une institution mondiale encadrant l'humanité esclave. Voyons les caractères de cette institution dans une "**perpétuelle obéissance**"⁽¹⁴²⁾.

Le dogme occidental est tout autre. Nous l'avons compris. Le Christ traite les hommes en souverains. Il honore la décision de celle qui va le... concevoir⁽¹⁴³⁾. Il offre à chacun de partager son propre pouvoir⁽¹⁴⁴⁾ et n'impose son bonheur à personne⁽¹⁴⁵⁾.

CHAPITRE XI

Impérialisme universel

Ce qui sert le génie conquérant de Mahomet c'est d'avoir camouflé le principal rayon de la dignité humaine, sa légitime maîtrise sur elle-même, c'est aussi d'avoir osé prêter au Créateur ce mépris de l'homme. Devenu ainsi l'agent de Dieu, le prophète arabe s'est institué ennemi et agresseur de tous les hommes qui ont le sens de leur dignité. De par Dieu, Mahomet est l'ennemi de l'humanité libre, et sur l'ordre d'Allah il lance ses Bédouins contre toutes les nations de la planète. Son génie impérialiste est sans ombre. Il est nettement décidé à un parfait succès. Il tuera tous les hommes qui ne s'inclinent pas à servir son Dieu. Dieu régnera sur absolument toute l'espèce humaine comme sur les "anges, les astres et les animaux".

Ce programme est si étrangement inhumain qu'il pourrait passer pour une charge inventée contre l'Islam. Hélas ! Il n'y a pas en cette vision la moindre imagination de Français inquiet pour la civilisation occidentale. L'impérialisme universel est bien le fait d'un arabe du VII^{ème} siècle. Lisons ses projets.

Écoutons Allah parlant à Mahomet **"Nous t'avons envoyé à tous les hommes pour annoncer et avertir"**⁽¹⁴⁶⁾. Cette entreprise d'alerter tous les hommes n'est pas une intention nouvelle pour Allah **"Tu n'as qu'à avertir, nous t'avons envoyé avec la vérité pour annoncer et avertir"**⁽¹⁴⁷⁾. Et le Coran de présenter la liste des peuples avertis par Dieu au cours des siècles⁽¹⁴⁸⁾.

S'il s'était borné à avertir l'humanité on ne pourrait pas soupçonner Allah d'impérialisme, car un avertissement n'est pas une prise de pouvoir. Mais précisément il double son enseignement d'une certaine contrainte : **"Il a envoyé son apôtre avec le guide de la vraie religion pour le faire triompher de toute religion"**⁽¹⁴⁹⁾. Le triomphe spirituel serait un service offert à la qualité humaine. Mais il semble que le triomphe demande par Allah ne soit pas à ce niveau : **"Croyants combattez les incroyants qui sont dans vos parages et qu'ils vous trouvent durs"**⁽¹⁵⁰⁾.

Voici donc que pointe un goût de tyrannie dans les dispositions d'Allah regardant notre humanité. Mais cette tendance était manifeste dès ses premiers ordres de tuer les incroyants. Et que cet empire brutal vise l'ensemble de l'humanité ne doit pas davantage surprendre puisque "Dieu a en mains tout le règne"⁽¹⁵¹⁾ et que son règne s'étend sur tout"⁽¹⁵²⁾. Créateur de tous les hommes il est seigneur de tous"⁽¹⁵³⁾. Il ne peut pas en être autrement pour un Coraniste. De fait **"Il est le roi des hommes"**⁽¹⁵⁴⁾, **"les êtres des cieux et de la terre lui sont voués"**⁽¹⁵⁵⁾ **"et que les hommes de par lui ne sont qu'âme d'esclaves"**. Allah est en droit d'étendre son empire sur l'humanité entière : **"Le règne des cieux et de la terre est à Dieu"**⁽¹⁵⁶⁾.

On est absolument sûr en Islam du plein succès de l'empire d'Allah et on le célèbre : **"Béni soit celui aux mains de qui est le règne, il peut tout"**⁽¹⁵⁷⁾. Dut-il pour réussir recourir à des procédés simplistes. Par exemple, nous le laissons timidement entendre, mais hélas ! Il faut

en convenir "**Dieu voulait instaurer la vérité et détruire les incroyants jusqu'au dernier...**"⁽¹⁵⁸⁾. Hélas ! Disons-nous, l'Islam à ordre d'exterminer tous les incroyants ou de les tenir en servage pour qu'Allah étende son empire sur tous les êtres humains, sans la moindre exception. Allah a décrété qu'il doit régner sur la totalité des hommes.

En Culture Humaine : avec le Christ, notre civilisation tient aussi les hommes pour des êtres diminués. Mais nous n'imputons pas cette déchéance à l'intervention du Créateur. Nous redisons que l'homme cédant aux suggestions du démon a incliné son élan de bonheur au niveau des fruits de ce monde et se voyant effondré sur lui-même, asservi par l'ange pervers, l'homme travaille avec le Christ à se dégager de toute servitude. La voie des béatitudes soutient l'homme dans le rétablissement de sa majesté première, la loi évangélique désarme au cours des siècles l'appétit des dictateurs. Notre civilisation est soutenue par un Dieu libérateur. En Islam, la main d'Allah a mis la servitude dans l'homme, la voix d'Allah ordonne de mâter ses esclaves dans la servitude et d'exterminer les réfractaires. Allah ne se croit pas capable de créer des rois. Il ne veut, ni au ciel ni sur terre, voir des créatures qui Lui ressemblent. Il ne veut que des fronts marqués de sable ou de poussière "**A lui les êtres des cieux et de la terre. A lui perpétuelle obéissance**"⁽¹⁵⁹⁾. **Obéissez à Dieu et à l'apôtre**"⁽¹⁶⁰⁾.

Devant ces textes nous avons l'impression d'entendre un rêveur. De fait y a-t-il sur la terre un seul homme sensé, un seul, qui estime possible le rassemblement de l'humanité entière dans un Etat unique, sous l'autorité de l'unique Calife de Dieu ? Pour envisager l'étude de pareil projet il faudrait déjà avoir une âme d'esclave. Comment des hommes peuvent-ils donner foi à cette entreprise ? L'Histoire la condamne. La Sagesse l'interdit.

Cet impérialisme universel ne grandit ni Dieu, ni l'homme. Mais allons-nous exagérer ?, cet ordre infligé à l'homme de se sentir irrémédiablement esclave, ne semble-t-il pas plus propre à démoraliser l'homme qu'à soutenir des efforts culturels ?

Occidentaux nous avons une autre attitude. Le Christ s'est adressé à l'humanité entière. Mais Il ne vient pas pour astreindre les hommes à un impératif égoïste, bien au contraire. Il s'engage à diminuer le poids de l'autorité. Il propose un joug léger⁽¹⁶¹⁾ et ne propose d'autre autorité que celle d'un Père⁽¹⁶²⁾. Il supprime toute injonction autre que le déploiement de l'amour⁽¹⁶³⁾. Il fait honorer le droit de l'homme avant le droit de Dieu⁽¹⁶⁴⁾.

CHAPITRE XII

Religion et Culture

Dans cette partie sur les Institutions établies par le Coran, on ne peut éviter de signaler la Religion et les effets en culture morale, intellectuelle et mystique. Ces sujets seront traités, si Dieu veut, dans les parties suivantes. Rappelons cependant, sous peine d'une grave prétérition, que le caractère premier de l'Islam est la religion II présente Allah comme le Dieu Créateur, tout y est réglé par les décrets d'Allah, le culte, la morale et la culture. L'Islam est aussi une nation. Cet aspect est traité dans cette III^{ème} partie. Remarquons que ces trois caractères de Nation, de Religion et de Culture sont intrinsèquement liés dans l'entreprise de Mahomet. Lisons **"II y a parmi les créatures une Nation qui se guide sur la vérité et pratique la justice, mais ceux qui nient nos signes, nous les atteindrons sans qu'ils sachent où... Mon stratagème est sûr"**⁽¹⁶⁵⁾. C'est ainsi qu'Allah se proclame fondateur d'une Nation qu'il cultive et protège.

Le Coran revient souvent sur la mutuelle intégration des lois politiques, religieuses et culturelles sous l'autorité d'Allah. **"Vous êtes la meilleure Nation qu'il y ait eu chez les hommes vous ordonnez le bien, vous interdisez le mal, et vous croyez en Dieu"**⁽¹⁶⁶⁾. Cette nouvelle Nation est bien l'institution Universelle que nous avons présentée au chapitre précédent. Rappelons les textes **"Nous t'envoyons à une Nation... Nous t'avons envoyé à la totalité des hommes pour triompher de toute religion"**.

Un occidental voit sa culture non pas dans l'obéissance à des injonctions mais dans l'épanouissement de ses aspirations. Le Christ ne fait pas évoquer une Divinité venant chercher la satisfaction de droits qui lui donnerait son rôle de Créateur. Il se présente comme "le Dieu qui est"⁽¹⁶⁷⁾, selon le nom que l'Exode fait entendre⁽¹⁶⁸⁾. Et qui est là auprès des hommes pour les assister dans le rétablissement de leur nature⁽¹⁶⁹⁾, et pour assurer leur fierté à l'entrée dans les familiarités de Dieu⁽¹⁷⁰⁾.

CHAPITRE XIII

Pérennité de l'Empire

Si l'ampleur de la conception était garante de l'acuité du génie, on devrait s'attendre à placer Mahomet parmi les plus nobles génies de l'humanité. Remarquons en effet que son entreprise veut embrasser toute la planète, pour tous les siècles, à tous les niveaux de la vie et dans toutes les institutions. Il a réglementé le monde politique, la religion, les mœurs familiales et sociales, la vie intellectuelle et la culture spirituelle. Avec une faille, hélas ! Il n'a pas su ce qu'est un homme. Son excuse est que la barbarie du désert d'Arabie l'a séparé du savoir de Rome. Il n'a pas su comprendre la Divinité. Le soleil qui brûle les déserts lui a caché la libéralité infinie du Créateur. Nous le verrons à la suite. Lisons ici les textes garantissant la perpétuité de son empire divin. Ils affirment la persistance de sa constitution et la défaite de tous ses ennemis.

Religion immuable : **"Moi, mon Seigneur m'a guidé dans le droit chemin, la religion immuable, la religion d'Abraham, un orthodoxe⁽¹⁷¹⁾. Il vous ordonne de n'adorer que lui. Voilà la vraie religion"⁽¹⁷²⁾.**

Constitution immuable soutenue par l'immuable religion. A propos de la nécessité de maintenir l'esclavage **"tiens-toi, tourné vers la religion en sincère, selon la nature que Dieu a donné à l'homme en le créant. Il n'y a pas de changement dans la création de Dieu. C'est la religion immuable"⁽¹⁷³⁾.**

Tels sont les deux termes de sa constitution, l'impérialisme absolu de son Dieu et le rien des hommes tracent les droites lignes de son inchangeable constitution.

Défaite de tous ses ennemis la perpétuité de son empire ne sera jamais compromise parce que ces ennemis seront toujours vaincus, nous le savons déjà **"Il a envoyé ses apôtres avec le guide de la vraie religion pour la faire triompher de toute religion"⁽¹⁷⁴⁾. Les combattants ennemis seront également vaincus "ils seront pris et tués selon la coutume que Dieu a eue envers leurs devanciers, car tu ne trouveras pas de changement dans la coutume de Dieu"⁽¹⁷⁵⁾. "Les ruses mauvaises ne prennent que ceux qui les trament, que peuvent-ils attendre d'autre que le sort qu'ont eu les anciens ? Car tu verras que la coutume de Dieu ne changera pas"⁽¹⁷⁶⁾. "Parcourez la terre et voyez la fin de vos devanciers. La plupart ajoutaient des dieux. Tiens-toi tourné vers la religion immuable avant que vienne de Dieu les jours inéluctables"⁽¹⁷⁷⁾.**

Hommes d'Occident, Pontifes et Militaires, Rois et Présidents, vous voici donc devant une entreprise qui vous assure un Empereur extra-terrestre. Il vous promet l'esclavage. Il l'assure à tous et pour toujours, il mesurera vos aises et le domaine de vos intelligences.

Sa prétention est-elle vaine ? Avancez, vous verrez le moyen qu'il met en œuvre.

En Occident nous ne voyons pas que la perpétuité de notre civilisation soit garantie par une promesse de Dieu. Le Christ assure à l'Eglise son concours jusqu'à la fin des temps⁽¹⁷⁸⁾. Il ne s'avance pas sur l'importance de la fidélité des hommes : "Le Fils de l'homme quand Il viendra trouvera-t-il la foi sur la terre ?"⁽¹⁷⁹⁾.

CHAPITRE XIV

Une nation mobilisée

Mahomet a lui-même expérimenté certaines conditions qui favorisent l'exercice de l'autorité divine sur les masses humaines. Son Coran prescrit l'organisation d'une nation régie par un Pouvoir politique et servie par une armée nationale. Les textes nous disent clairement les souhaits de sa Divinité et la constitution qu'elle impose.

L'Ordre d'Allah. Les souhaits d'Allah sont perceptibles ici ou là. Il évoque les débuts de l'humanité. Première ébauche **"Les hommes n'étaient qu'une seule nation et Dieu leur envoya les prophètes qui annoncent et avertissent"**⁽¹⁸⁰⁾. Cette évocation ne peut être agréable **"Les hommes ne formaient qu'une nation, mais ils se divisèrent"**⁽¹⁸¹⁾. Mais Allah n'est jamais pris de court. C'est : **"Nous qui les avons partagés en nations sur terre"**⁽¹⁸²⁾. Il a repris en mains son œuvre : **"Nous avons envoyé un apôtre à chaque nation"**⁽¹⁸³⁾. **"Nous avons donné à chaque nation ses rites"**⁽¹⁸⁴⁾. **"Les rites qu'elles suivent"**⁽¹⁸⁵⁾. **"Il n'y a pas de nation qu'on ne soit passé avertir"**⁽¹⁸⁶⁾. Il exprime le souhait de sa miséricorde : **"Si Dieu avait voulu, il aurait fait des hommes une seule nation, mais il fait entrer qui il veut dans sa miséricorde"**⁽¹⁸⁷⁾. Le projet d'Allah est donc le rassemblement de ses esclaves en une nation. Il veut créer une nation. Sur quelle nation jettera-t-il son dévolu ?

Allah confie à son prophète : **"Si ton Seigneur avait voulu, il aurait fait de tous les hommes une seule nation, mais ils ne font que se diviser"**⁽¹⁸⁸⁾. **"Le Satan est aujourd'hui leur patron"**⁽¹⁸⁹⁾. Mahomet reçoit le secret : **"Nous t'envoyons à une Nation qui succède à bien d'autres pour que tu récites nos révélations mais ils ne croient pas au Miséricordieux"**⁽¹⁹⁰⁾. Il parle à ses fidèles Arabes : **"Si Dieu avait voulu, il aurait fait de vous une seule nation. Mais il égare qui il veut, et il guide qui il veut"**⁽¹⁹¹⁾.

Le projet est flatteur, mais l'entreprise sera laborieuse : **"Par Dieu ! Les peuples, nous leur avons envoyé des apôtres avant toi, mais le Satan leur embellissait leurs actes. Il est aujourd'hui leur patron"**⁽¹⁹²⁾. Prophète, tu sais leur plus belle erreur **"De même avant toi nous n'avons envoyé personne avertir une ville sans que les riches ne s'y opposent nous avons trouvé nos pères unanimes et nous suivons leur trace"**⁽¹⁹³⁾

La lutte doit être ferme des son début parce que l'œuvre est grandiose **"Nous t'avons envoyé à tous les hommes"**⁽¹⁹⁴⁾ **"Dis aux hommes, je suis pour tous l'apôtre de Dieu. A lui est le règne des cieux et de la terre"**⁽¹⁹⁵⁾. **"Rapporte-leur mes propos votre nation est une nation unique"**⁽¹⁹⁶⁾. **"Oui, votre nation est une seule nation. Je suis votre Seigneur, Adorez-moi"**⁽¹⁹⁷⁾. Mahomet reconforte ses administrés : **"Si Dieu avait voulu, il aurait fait de vous une nation unique. Mais il éprouve dans ses dons. Rivalisez en œuvres bonnes. Vous retournerez tous à Dieu et il vous résoudra vos divergences"**⁽¹⁹⁸⁾. Certains sont gagnés : **"Seigneur, fais que nous te soyons soumis, fais de notre descendance un peuple qui te soit soumis"**⁽¹⁹⁹⁾. Allah observe : **"Il y a parmi nos créatures une nation qui se guide sur la vérité et pratique la justice"**⁽²⁰⁰⁾ Il lui révèle sa noble mission : **"Ainsi nous avons fait**

de vous un peuple médian, oui, vous êtes mes témoins devant les hommes et le messager de mon témoin devant vous"⁽²⁰¹⁾. Mahomet témoigne : **"Il vous a donné en héritage leur pays, leurs demeures avec leurs biens et une terre que vous n'avez jamais foulée, car Dieu peut tout"**⁽²⁰²⁾

Le Coran nous propose si naturellement les termes de nation, villes, pays, terre, peuples, que nous le voyons tout naturellement lancer l'établissement d'une nation hiérarchisée en un Etat destiné à rassembler l'humanité entière. Nous n'avons pas de peine à le remarquer.

Dans cette nation on a au moins la satisfaction de s'admirer : **"Vous êtes la meilleure nation qu'il y ait eu chez les hommes. Vous ordonnez le bien vous interdisez le mal et vous croyez en Dieu"**⁽²⁰³⁾. Cette nation est administrée. Elle comporte des cadres sous l'autorité suprême extra-terrestre **"Obéissez à Dieu, obéissez à l'apôtre et à ceux qui détiennent l'autorité"**⁽²⁰⁴⁾. Son ravitaillement prend quelquefois un style un peu particulier : **"Le butin de guerre est à Dieu. Soyez en paix entre vous. Ecoutez Dieu et son apôtre"**⁽²⁰⁵⁾ **"L'obéissance ; a une importance tout à fait remarquable". "Si vous écoutez Dieu et son apôtre, Dieu ne vous ôtera rien de vos œuvres"**⁽²⁰⁶⁾. **"Obéissez à Dieu, obéissez à l'apôtre. Attention de ne pas vous détourner... Aux croyants dont les œuvres sont fidèles nul grief pour leur nourriture tant qu'ils sont fidèles et croyants..."**⁽²⁰⁷⁾. Devant cette évocation de sanction alimentaire on revoit la majesté d'un Cheikh de grande tente qui d'un regard menacerait celui de ses "enfants" qui se présenterait au repas alors qu'il mérite un blâme. D'ailleurs chacun ne peut être que satisfait, dans cette nation religieuse **"que cherchent-ils d'autre que la religion de Dieu, alors que tous les êtres du ciel et de la terre se soumettent à Lui de gré ou de force et qu'ils seront tous ramenés à lui ?"**⁽²⁰⁸⁾.

Comment s'imaginer mécontent dans un peuple si étroitement administré ? Outre la foi d'avoir les vertus assurées et d'être félicités par un **"Dieu qui instaure la vérité malgré la répugnance qu'en ont les criminels"**⁽²⁰⁹⁾, outre les distributions assurées par d'habiles razzias, garanties par une méticuleuse obéissance, on a l'espérance toute assurée de parvenir au Paradis dans des **jardins de délices où circulent les ruisseaux...**⁽²¹⁰⁾ tandis que **"quiconque se révolte contre Dieu et son Apôtre et transgresse les lois entrera pour toujours dans le feu"**⁽²¹¹⁾.

Devant ces merveilleux avantages offerts à l'obéissance, on s'explique qu'elle soit recommandée des dizaines de fois par le Coran presque aussi souvent qu'est recommandée la guerre⁽²¹²⁾.

Cet état d'autorité extra-terrestre assure aussi le respect et la justice : **"Si vous avez un différend portez-le devant Dieu et devant l'Apôtre, si vous croyez en Dieu et au dernier jour, c'est mieux, c'est le meilleur moyen"**⁽²¹³⁾.

Cet Etat lancé par Allah a un soin particulier de la protection de ses frontières et s'arme pour le déploiement de son territoire. La guerre est l'art qu'il prescrit pour l'établissement de sa nation universelle et pour son maintien jusqu'à la fin des temps : **"Prophète incite les croyants à combattre"**⁽²¹⁴⁾. **Nous lançons la vérité sur l'erreur pour l'écraser et qu'elle s'effondre"**⁽²¹⁵⁾ **Dis aux Bédouins restés à l'arrière vous êtes appelés contre un peuple redoutable. Il faut les combattre ou qu'ils se fassent Musulmans. Si vous obéissez, Dieu vous donnera un beau salaire"**⁽²¹⁶⁾. **Quand vous rencontrez une troupe, tenez ferme et souvenez-vous sans cesse de Dieu... Ecoutez Dieu et son apôtre sans contester sinon vous fléchirez et le vent tournera. Soyez endurants, car Dieu aime les endurants"**⁽²¹⁷⁾. **Ne sont croyants que ceux qui ont cru en Dieu et en son apôtre et n'ont plus douté et ont combattu corps et biens dans le sentier de Dieu. Ceux-là sont sincères"**⁽²¹⁸⁾.

Nous savons déjà assez de Coran pour corriger les propos d'un certain Ecclésiastique orné de titres devant le Comité Episcopal Français et même devant le Secrétariat romain pour les relations avec le monde musulman. Le père Michel LELONG — que Dieu lui ouvre les yeux ! — déclare et fait imprimer "L'Islam n'est pas agressif". Que faut-il penser de pareil renseignement sacerdotal ? S'il ne savait pas lire, s'il ne savait pas son français, nous pourrions l'estimer innocent. Mais il est Secrétaire de Comité Episcopal, il est Consultant d'un Secrétariat romain. Sait-il les formules coraniques ? Ne sait-il pas qu'il peut tromper ses lecteurs ? Que Dieu lui pardonne ! Mais revenons à l'étude de l'agressivité du Coran.

Nous avons sous les yeux une description qui nous paraît fantomatique. Une religion asservissante ? Oui, il faut bien en convenir, l'Islam est une religion qui asservit son monde. Une nation universelle ? Oui, le Coran l'annonce, sous l'autorité d'Allah puissant et maître absolu, son peuple est lancé à abattre toutes les nations. Une religion meurtrière ? Le Coran nous le fait lire cent fois. Vraiment à lire soigneusement le Coran, nous voyons se dresser devant nous un fantôme effroyable. Un homme civilisé tourne et retourne ces pages, le monstrueux s'impose à ses yeux l'incroyable fantôme est une réalité. Voyons-le à l'œuvre.

Nation en guerre : C'est Allah en personne qui a l'initiative de cet impérialisme guerrier "Nous t'envoyons à une nation qui succède à bien d'autres pour que tu récites nos révélations. Mais ils ne croient pas au Miséricordieux (Quelle miséricorde !) les malheurs ne cesseront d'accabler les incroyants pour les payer de leurs actes... On se moquait des apôtres précédents. J'ai donné un répit aux incroyants puis je les ai saisis et quel tourment !" ⁽²¹⁹⁾. "Prophète, combats dans le chemin de Dieu... encourage les croyants" ⁽²²⁰⁾. "Incite les croyants à combattre" ⁽²²¹⁾. "Si les hypocrites... ces alarmistes à Médine ne se calment pas, nous te mettrons en campagne contre eux... Maudits où qu'ils soient, ils seront pris et tués selon la coutume que Dieu a eue envers leurs devanciers, car tu ne trouveras pas de changement dans la coutume de Dieu" ⁽²²²⁾. C'est donc clair. C'est une loi divine. Une loi éternelle. Toute critique gênant les agressions d'Allah peut entraîner son ordre d'extermination. "Prophètes, combats les incroyants et les hypocrites, sois dur contre eux" ⁽²²³⁾. "Combats aux sentiers de Dieu... encourage les croyants... car Dieu est le plus terrible en violence et en châtements" ⁽²²⁴⁾ — (Que serait-ce s'il n'était pas miséricordieux !). "Dis aux Bédouins restés à l'arrière, vous êtes appelés contre un peuple redoutable, il faut les combattre" ⁽²²⁵⁾.

Mobilisation. Mohamet part en recrutement : "Croyants, combattez les incroyants qui sont dans vos parages et qu'ils vous trouvent durs. Sachez-le, Dieu est avec le fidèle" ⁽²²⁶⁾. "Les croyants combattent dans le chemin de Dieu" ⁽²²⁷⁾. "Croyants, quand on vous dit : au combat dans le sentier de Dieu, pourquoi rester cloués au sol ?... Si vous n'allez pas au combat Dieu vous frappera d'un affreux tourment et vous remplacera par un autre peuple" ⁽²²⁸⁾. On vous prescrit le combat bien que vous ne l'aimiez pas ⁽²²⁹⁾. Sachez que les combattants entreront au jardin... au jardin d'Eden que le Miséricordieux promet à ses esclaves dans l'insondable paix. Ils auront nourriture matin et soir ⁽²³⁰⁾ en compagnie des Houris aux grands yeux, garçonnets et jeunes gens. Légers et lourds, allez au combat, combattez corps et biens, c'est bon pour vous" ⁽²³¹⁾.

"Préparez-vous pour lutter contre les incrédules tout ce que vous trouverez de forces et de cavalerie afin d'effrayer l'ennemi de Dieu et le vôtre. Tout ce que vous aurez dépensé dans la voie de Dieu vous sera rendu et vous ne serez pas lésés" ⁽²³²⁾.

Déclaration de guerre. Les combattants sont prêts. Mais l'assaut ne sera donné qu'après

l'accomplissement d'un rite du Miséricordieux **"Nous ne t'avons envoyé que pour annoncer et pour avertir"**⁽²³³⁾. Le texte de la foi est donc lancé, et l'invitation à le recevoir. **"Mais combien nous avons détruit de villes qui vivaient dans le luxe., ton Seigneur n'aurait pas détruit de villes avant d'avoir envoyé dans leur métropole un apôtre réciter nos versets"**⁽²³⁴⁾. **Ils n'ont pas cru quand leurs apôtres apportaient des preuves. Dieu les a saisis... et châtiés durement... Ils se montrèrent fiers... Ils furent perdants"**⁽²³⁵⁾. **Les incroyants ont résisté"**, alors Dieu révéla aux apôtres : **"Nous allons détruire les coupables et vous installer à leur place sur cette terre"**⁽²³⁶⁾. L'apôtre avertit miséricordieusement et Allah lance l'assaut dévastateur. Tel est le digne progrès sur la voie de Dieu pour déployer la plus admirable nation de l'humanité. Mais qu'est-ce qui légitime ces agressions avancées qui méritent l'Eden des admirables Houris ?

Rien ne se fait en Islam que selon la plus pure justice. Hommes d'Occident déployez votre admiration : **"Nous avons fait alliance avec Adam, mais il l'a oublié"**⁽²³⁷⁾. Plus tard **"quand des reins des fils d'Adam ton Seigneur tira leurs descendants, il les prit à témoins contre eux-mêmes : « Ne suis-je pas votre Seigneur ? » Ils répondirent : « oui »"**⁽²³⁸⁾. Telle est la merveilleuse alliance entre Dieu et les hommes imaginée par Mahomet elle fait de Dieu un maître absolu et des hommes un peuple esclave, esclaves convaincus sur lesquels il exerce une autorité sans aucune condition. Par leurs ancêtres tous les hommes se sont consciemment voués à l'esclavage.

Telle était la philosophie de Mahomet, c'est cette justice qu'il appliquait quand il lançait à une tribu voisine **"Soumets-toi à Dieu ton maître** que je représente, puis, quand à la fierté, à la surprise de ces hommes il opposait l'ordre d'assaut lancé par Allah pour **"détruire les coupables"**⁽²³⁹⁾ de trahison. C'est agir selon la plus pure logique que Dieu, étant dit maître en vertu du droit le plus pur, traite au sabre l'esclave avoué qui s'insurge. La logique est fondée et Allah est d'une miséricorde qui rappelle le soleil meurtrier du désert.

Faudra-t-il tout dire ? Mahomet dans son grand savoir prête cette philosophie légèrement adoucie du Christ Lui-même. Lisez : **"Dieu a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens pour leur donner le paradis en échange. Ils tuent ou sont tués. Promesse de Dieu dans la Thora, dans l'Evangile et dans le Coran"**⁽²⁴⁰⁾, nous avons bien lu. L'Evangile du Christ verrait dans le fidèle un homme vendu au Créateur pour tuer les infidèles. La témérité de cette interprétation découvre à un Occidental la fantaisie des révélations reçues par Mahomet.

Discipline de combat. Mais poursuivons. Mahomet de par Allah a ordonné l'assaut contre les voisins coupables d'honneur humain. **"Combattez pour Dieu car il a droit à la lutte que les croyants mènent pour lui"**⁽²⁴¹⁾. **"Ceux qui tournent le dos devant les incrédules... ce n'est pas vous qui les avez tués, mais Dieu les a tués. Tu ne lançais pas toi-même les flèches quand tu les lançais. Mais Dieu les lançait pour éprouver les croyants"**⁽²⁴²⁾, ton Seigneur inspirait aux anges, **frappez-les sur leurs cous, frappez-les tous aux jointures. Il en fut ainsi, parce qu'ils se sont séparés de Dieu et de son prophète. Dieu est terrible en ses châtiments envers celui qui se sépare de lui et de son prophète"**⁽²⁴³⁾.

Il n'y aura donc pas d'hésitation parmi les, assaillants tant pour soutenir la Gloire d'Allah que pour ne pas être abattus d'un coup sur la nuque. D'ailleurs comment la fureur du combat pourrait-elle faiblir alors que Allah lui-même... **"Dieu assure son secours à qui il veut et il trompe l'œil des incrédules et il leur fait voir les croyants deux fois plus nombreux qu'ils ne le sont"**⁽²⁴⁴⁾. Les croyants crient : **« Dieu nous suffit — Quel excellent protecteur. Ils ont recherché le bon plaisir de Dieu, aucun mal ne les a touchés ; Dieu est le maître**

d'une grâce incommensurable⁽²⁴⁵⁾. Dieu est bien informé... Dieu préfère ceux qui combattent avec leurs biens et leurs personnes à ceux qui s'abstiennent de combattre"⁽²⁴⁶⁾. Certains auteurs s'appliquent à distinguer chez un Musulman convaincu la dignité commune aux hommes de notre civilisation. Ils prétendent qu'on peut entrer en Islam sans indignité parce que, disent-ils — un Garaudy a réfléchi avant de frapper de son front le sol — Il ne semble pas avoir été gratifié pour cet abaissement, la liberté qu'il a exercée ainsi ennoblit son geste. Pardon ! Un homme qui s'engage librement dans la Maffia n'en est pas moins un "maffiosi", un Garaudy entrant spontanément sous un impérialisme sanguinaire n'en est pas moins un esclave.

Pour le moral des Combattants : Et il leur prépare des récompenses de surabondante vie "que vous mouriez ou que vous soyez tués, oui vous serez rassemblés vers Dieu"⁽²⁴⁷⁾. J'effacerai vos fautes. Je vous ferai entrer dans des jardins où les ruisseaux circulent"⁽²⁴⁸⁾. Ils auront en mariage des blanches aux grands yeux⁽²⁴⁹⁾ Ils seront servis par des "éphèbes toujours jeunes... perles éparses, faste royal"⁽²⁵⁰⁾.

Et la fureur guerrière s'enflamme aux éclats des paroles : "S'ils ne se rendent pas à vous et ne déposent pas les armes, saisissez-les, tuez-les où que vous les trouviez. Nous vous donnons tout pouvoir sur eux"⁽²⁵¹⁾ "Ne faites pas appel à la paix quand vous êtes les plus forts"⁽²⁵²⁾. Les pires bêtes pour Dieu sont les sourds et les muets qui ne comprennent rien⁽²⁵³⁾, qui s'entêtent à ne pas croire⁽²⁵⁴⁾. Combattez-les pour anéantir la tentation (d'honneur) et pour qu'il n'y ait de culte qu'à Allah en totalité⁽²⁵⁵⁾. "Un prophète n'a pas à faire de prisonniers avant d'avoir prévalu sur le terrain"⁽²⁵⁶⁾. L'agression devrait-elle resplendir de fureur ? Après la bataille "mangez de votre butin ce qui est bon et soyez fidèles à Dieu"⁽²⁵⁷⁾

Empire Universel. Pour la conquête de l'Univers. Allah en a donné l'ordre. N'arrêtez les conquêtes qu'aux confins de l'humanité et les incroyants semblent eux-mêmes servir son dessein "Chez les Thamoud, neuf personnages... dirent : "Jurons par Dieu de le tuer la nuit. Ils trouvèrent une ruse, mais nous avons trouvé une ruse aussi sans qu'ils s'en doutent... Nous les avons exterminés eux et leur peuple. Voici désertes leurs demeures...Nous avons sauvé les croyants fidèles"⁽²⁵⁸⁾. C'est la paix faite de combattants "Que de générations passées nous avons détruites ! Elles appelaient quand il n'était plus temps qu'elles échappent"⁽²⁶⁰⁾. Que de villes furent rebelles à l'ordre de Dieu et de ses Apôtres ! Mais nous leur avons demandé compte durement et nous les avons tourmentées d'un tourment inouï... Le châtement de leur conduite les a menées à leur perte. Dieu leur a préparé un dur tourment⁽²⁶¹⁾. Les incroyants, je les tourmenterai terriblement en cette vie et dans l'autre, ils seront sans secours"⁽²⁶²⁾.

La terre doit être libre pour les seuls musulmans, d'autant que le seul propriétaire est Dieu lui-même : "Est-ce que tous les êtres des ciels et de la terre ne sont pas à Dieu ?"⁽²⁶³⁾ Oui, évidemment et il a décidé de son attribution : "La terre, nos esclaves justes en hériteront. Avis à nos adoreurs !"⁽²⁶⁴⁾, et les injustes à exproprier ; ce sont précisément, les hommes d'honneur qui rejettent la tyrannie. "Nous avons fait périr les générations avant vous quand elles devinrent injustes et refusèrent de croire à leurs apôtres qui venaient à elles avec des preuves. Ainsi payons-nous les coupables et nous avons fait de vous les héritiers de la terre pour voir comment vous agirez"⁽²⁶⁵⁾. Dieu a promis à ceux qui croient et dont l'œuvre est fidèle d'en faire ses héritiers sur la terre comme il fit pour leurs devanciers et d'établir leur religion qu'il agréa et de remplacer leur crainte par la sûreté"⁽²⁶⁶⁾.

L'homme d'honneur est à condamner pour s'être détourné du bédouin prédicant. Bien

plus coupable encore si, surpris et dépossédé par une première guerre, il se risque à entrer en son domaine **"Ne combattez-vous pas ces gens qui ont violé leurs serments et voulu bannir l'Apôtre et vous ont attaqués les premiers ? Combattez-les, Dieu les châtiara par vos mains"**⁽²⁶⁷⁾. **Ceux qui font la guerre à Dieu et à son messager et cherchent le désordre sur terre, leur salaire sera d'être tués ou crucifiés ou d'avoir une main et le pied opposé coupés ou d'être bannis du pays"**⁽²⁶⁸⁾.

Occidentaux ! Cédez donc vos villages à l'Islam. Vos fils essaieront de les reprendre, mais une clameur les recevra : **"Combattez ceux qui vous combattent, tuez-les où que vous les trouviez, chassez-les d'où ils vous chassaient"**⁽²⁶⁹⁾ **S'ils vous combattent, tuez-les, c'est le salaire des incroyants. Combattre est permis à ceux qui sont lésés parce qu'ils sont attaqués... à ceux qui sont à tort chassés de leur maison pour avoir dit Notre Seigneur est Dieu"**⁽²⁷⁰⁾. **Est-ce que nous ne combattons pas quand nous sommes chassés de nos maisons"**⁽²⁷¹⁾.

Et les Chrétiens seront traités comme des **"chiens d'incroyants"** puisqu'ils se permettent de voir dans l'Infini de la Divinité trois autonomies, l'autonomie de la Force, l'autonomie de l'Intelligence et l'autonomie de l'Amour. Cette vue de la Divinité Une et Trine leur a déjà valu de perdre l'Asie Mineure, la Palestine, l'Egypte, la Lybie, l'Afrique du Nord. **"Il a fait descendre de leurs forteresses ceux des gens du Livre qui soutenaient les ligues et il a jeté l'effroi dans leur cœur. Vous avez tué les uns et les autres. Il vous a donné en héritage leur pays, leurs demeures et leurs biens et une terre que vous n'avez jamais foulée car Dieu peut tout"**⁽²⁷²⁾.

Allah fait donc exterminer les gens du Livre que nous sommes et à l'occasion donne notre pays en héritage à ses esclaves. Cela parce que **"sont des incroyants ceux qui disent : Dieu c'est le Messie, Fils de Marie"**⁽²⁷³⁾. **Nous sommes des infidèles"**⁽²⁷⁴⁾. **Les Chrétiens... que Dieu les combatte... annoncez-leur l'affreux tourment... Combattez-les tous, même pendant les quatre mois sacrés"**⁽²⁷⁵⁾. Nous avons bien lu. Chrétiens, nous sommes à tuer, par ordre d'Allah, notre nation doit disparaître. C'est la religion, c'est la foi des Musulmans. Ne pourrions-nous pas encore interroger le Père LELONG ? Entendez-le : **"demandez... aux Catholiques de respecter la foi des Musulmans... cherchez ensemble ce qui nous unit... respectez les différences"** Demeurons calmes Nous sommes devant une manifestation d'aberration mentale. Voyez donc. Notre religion nous demanderait de respecter la religion qui nous fait exterminer !

Ces calamités historiques sont du passé et il ne manquera pas de charmantes publications catholiques pour célébrer la piété ostentatoire des "Mahomets" au point de vous engager à leur prêter le courage de l'honnêteté. Même sans attendre les plaintes des Libanais et des Serbes du Kosovo poursuivis à mort, nous devons tenir pour bien établi que ces agressions exterminatrices sont une norme respectée par la nation islamique. La volonté d'anéantir le christianisme est inhérente à l'âme du musulman, parce que **"Allah est maître absolu de ses esclaves"**⁽²⁷⁶⁾, **et que la religion est immuable. Quand on vous dit : 'au combat...' si vous n'allez pas au combat, Dieu vous frappera d'un affreux tourment et vous remplacera par un autre peuple"**⁽²⁷⁷⁾. Un cœur Musulman veut nécessairement exterminer la Chrétienté parce qu'il s'entend redire cette doctrine et qu'il ne s'est pas dégagé de sa nation de guerre.

Que c'est douloureux ! En effet, tel Musulman peut faire montre d'un honneur capable de résister à tout ordre de meurtre, il sait cependant qu'il ne peut supprimer une syllabe dans le statut qui l'étreint : **"pas de changement dans la coutume de Dieu"**⁽²⁷⁸⁾. Il ne peut changer un terme sans s'offrir à la mort car **"la vraie religion doit triompher de toute religion"**⁽²⁷⁹⁾. Un

Musulman, pour homme d'honneur qu'il soit, doit reconnaître qu'il est ennemi du Christianisme et que par lui-même ou par ses enfants il devra lutter pour anéantir le Christianisme et qu'il n'y ait de culte qu'à Allah. Tel est le sort de tous les membres de la Communauté Islamique. Ils relèvent tous d'un éventuel ordre de mobilisation contre l'humanité avec obligation : **"d'aider l'apôtre, de l'honorer et de l'exalter à l'aube et au crépuscule"**⁽²⁸⁰⁾. Et l'ordre peut venir de loin, ainsi les Musulmans du Liban massacrent les Chrétiens sur l'ordre et la menace de KHOMEINI l'Iranien.

L'Occident n'a jamais sombré dans cette abomination prétendue- ment céleste. Le Christ ne se présente pas comme un Prince jaloux de ses mérites. Il se présente comme le Créateur soucieux de son œuvre et venant après les dégâts commis par les hommes pour les aider à rétablir le chef d'œuvre qu'ils sont de sa création⁽²⁸¹⁾. Rétablir l'homme jusque dans la divinisation.

Occidentaux, ouvrons-nous les yeux ? Certes le vieil Iranien pourra, certes le petit Lybien pourrait être facilement effacé. Ne sommeillons pas pour autant. L'Islam prépare constamment des exaltés désireux de reprendre la doctrine d'Allah **"Les gouvernements du monde devraient savoir que l'Islam ne peut être vaincu. L'Islam sera victorieux dans tous les pays du monde et l'Islam et l'enseignement du Coran domineront le monde entier"** (propos de Khomeini rapportés par BAT YE'OR dans *le Dhimmi*. - Ed. Anthropas).

CHAPITRE XV

Vanité transcendante

Quand on cherche le secret de la fondation de cet état mondial et guerrier, on est invité à interroger celui qui passe pour l'inspirateur. Quelle raison Allah donnait-il en soutenant cette institution qui a fait régresser des populations entières sur les territoires depuis les Indes jusqu'à l'Océan Atlantique ? On n'est pas sans surprise confronté avec un personnage inexplicable, surprenant.

De fait Allah peut tout. Allah est la sagesse même et il a créé l'univers pour tendre l'oreille sur un firmament d'astres géants et écouter les louanges qui s'éteignent sous les nuages d'une petite boule nommée la Terre. On voit là une disproportion manifeste entre l'énergie engagée qui est à l'image de l'Infini et l'avantage de quelques notes étouffées sur un caillou. Un projet aussi déséquilibré paraît impossible en tout cas indigne d'un être sage. Mais recourons au texte : parcourons la déclaration de ce Créateur **"Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent"**⁽²⁸²⁾.

On reste stupéfait devant une pareille légèreté. Qu'attend donc le Créateur ? Que demande-t-il ? : **"Hommes adorez votre Seigneur qui vous a créés vous et vos ancêtres"**⁽²⁸³⁾. Ces hommes qu'il tient pour ses esclaves. Il en exige un cri d'adoration sous peine de châtement, c'est bien ce que nous avons compris **"Ils disent, nous croyons en Dieu mais ils ne croient pas... à eux l'affreux tourment"**⁽²⁸⁴⁾. Nous avons pu lire. Ce Créateur peut tuer les hommes qui négligent de le servir : **"Les hypocrites ? Que Dieu les refoule... saisissez-les, tuez-les"**⁽²⁸⁵⁾. **Combattez tous les polythéistes"**⁽²⁸⁶⁾. Il les précipite en enfer : **"certains adoptent des dieux à côté de Dieu.... ces coupables verront le tourment... Dieu est terrible en tourment"**⁽²⁸⁷⁾. **Ils n'auront que le feu pour refuge"**⁽²⁸⁸⁾. **Ajouter des dieux c'est un péché sans borne"**⁽²⁸⁹⁾. **Ces ajouteurs ils seront les hôtes de la fournaise"**⁽²⁹⁰⁾.

Le Tout-Puissant : Notre Occident sait un Tout-Puissant qui ne saurait être que toute générosité. Le Dieu de l'Évangile apparaît comme un Père qui met sa fierté non dans les propos qu'on peut lui adresser, mais dans la qualité et le bonheur de princes qu'Il adopte comme enfants, affectueusement choyés.

CHAPITRE XVI

Allah gouverne par son Calife

En fait, de nos jours les fidèles d'Allah sont rassemblés en Nations répandues depuis le Maroc, l'Algérie, la Tunisie jusqu'en Extrême-Orient. Cette dispersion est un scandale pour tous les Coranistes. Le Coran impose en effet, comme nous l'avons lu plus haut, à tous les esclaves d'Allah de s'organiser en une seule Nation, sous l'autorité confiée au Prophète. Le Calife étant le successeur du Prophète, ce que regrettent tous les Musulmans, c'est de n'avoir pas un Calife qui rassemble tous les esclaves d'Allah sous son seul commandement.

L'Islam aujourd'hui n'a pas son Calife, mais il veut l'autorité califale et il veille à ce que chacun des chefs d'Etat Musulman exerce son pouvoir selon les lois qui s'imposent au Calife. Et nous savons que l'application de ces lois sera assurée tant qu'il y aura des Musulmans, puisque chaque Musulman est mandaté par Allah pour les faire appliquer, sans recourir à quelque délégation que ce soit, dut-il même s'armer d'un sabre, cette arme est très avantageusement remplacée aujourd'hui, pour rappeler sa loi au Calife⁽²⁹¹⁾.

Voyons cette loi et sa sauvegarde. Le premier article de la loi concernant le Calife est le maintien de la religion immuable. Le Calife doit 1°) "**conserver la religion selon ses principes établis...**" après quelques articles sur l'observation des jugements, le maintien de l'ordre public, l'application des peines, l'équipement militaire des frontières, par le n°6 le Calife se voit enjoindre de conduire la guerre sainte contre quiconque en a reçu l'appel et refuse d'entrer dans l'Islam, et cela jusqu'à ce qu'on se soumette et qu'on entre dans le statut de protégé : "**afin de rendre à Dieu son dû en manifestant la totale supériorité de l'Islam**"⁽²⁹²⁾. On ne pourrait pas mieux expliquer qu'Allah est un Dieu de la guerre et qu'il entend tuer ou faire se prosterner tous les habitants de la planète.

En Occident, ce personnage ne peut être agréé. De quel côté l'aurait placé le Christ ? Parmi les tyrans de ce monde ou parmi les collaborateurs de Dieu ? Entendons sa présentation des deux styles de gouvernement : "Vous savez que ceux qui commandent aux Nations les gouvernent avec empire et que les grands (ministres) exercent le pouvoir sur eux. Ce ne sera pas ainsi parmi vous. Mais celui qui voudra parmi vous devenir "grand" sera votre "serviteur"⁽²⁹³⁾. Selon ces principes l'Occidental attend de ses chefs politiques non pas des ordres mais l'engagement de leur autorité dans l'organisation des services de sécurité et pour l'entretien des divers biens communs avec le concours utile des bénéficiaires. Cet apparentement des autorités humaines à la sainte Providence de Dieu ne semble pas avoir occupé la réflexion d'Allah. Allah est adoré ou meurtrier.

L'Islam est une Nation en guerre et ce n'est une religion que parce que son Chef de guerre est un dieu. N'était ce souverain extraterrestre, l'Islam n'est pas plus recommandable que l'autre empire à visée mondiale, le communisme soviétique. Quoi qu'il en soit il nous faut convenir que Mahomet a bien préparé la perpétuité de son invasion. Nous nous rappelons en

effet qu'il a armé d'un droit divin tous les Musulmans qui voudront rappeler le Calife à son devoir de servir l'empire. En outre les lecteurs du Coran qualifiés par leur compétence exemplaire constituent un corps de docteurs mandatés pour faire remontrances au Chef de la Nation qui négligerait quelqu'un de ses dix devoirs.

Camouflage de guerre. Voici une remarque qui ne manque pas d'opportunité. Quand nous conversons avec des Musulmans nous sommes portés à trouver leurs propos fluctuants, peu précis, ou exagérés ou même mensongers. Et nous hésitons à leur reconnaître une intelligence occidentale. Soyons objectifs. Tout peuple en guerre présente cette gêne fluctuante quand elle s'adresse à des membres du peuple ennemi. Le camouflage est une ruse de guerre. Et il n'est pas la manœuvre la moins efficace tous les combattants pratiquent le camouflage ; tous les Musulmans étant de droit divin en guerre contre la civilisation occidentale et contre le Christianisme en particulier, ne soyons pas étonnés qu'ils usent de ruse quand il nous abordent. D'ailleurs Allah leur en a donné l'exemple.

Entendons-le : **"Les hommes... voici une parole décisive et non futile, oui, ils trament une ruse, mais moi aussi je trame une ruse. Donne un délai aux incroyants, donne-leur un peu de délai"⁽²⁹⁴⁾. Quand les incroyants tramaient de te prendre, de te tuer ou de te bannir, ils tramaient ; mais Dieu tramait aussi et c'est Dieu qui trame le mieux"⁽²⁹⁵⁾. Allah menace les réfractaires de sa ruse guerrière "Dis aux infidèles... vous avez eu un signe dans la rencontre de deux troupes. Les uns combattaient dans le sentier de Dieu, les autres étaient des incroyants ; ceux-ci voyaient de leurs yeux les premiers deux fois plus nombreux qu'eux car Dieu secourt qui il veut"⁽²⁹⁶⁾. Voilà de quoi réfléchir pour les croyants.**

Mahomet a su appliquer la manœuvre guerrière de son glorieux inspirateur. Nous avons lu le drame des Thamoud, leur projet d'agression insuffisamment secret a suscité une ruse bien camouflée de l'Apôtre qui s'est couronnée par la destruction de la ville et l'extinction de ce peuple.

Ne soyons donc pas surpris, tout Musulman, même peu initié, sait qu'il doit jouer de ruse quand il converse avec un occidental. Il montrera patte blanche, se montrera non pas dévoué — ce serait renier l'Islam — mais bienveillant, courtois. Il sollicitera une place sur notre sol, non pas précisément dans notre société ; il déploiera diligence dans son commerce. Il évoquera devant vous la puissance d'une gigantesque nation, près de 800 000 000 de personnes, bientôt un milliard d'hommes ! Ne crions pas au mensonge ! Ce n'est que camouflage de bonne guerre, art qui s'affine au cours des générations.

CHAPITRE XVII

Le Chrétien protégé en terre d'Islam

Imaginons les envahisseurs Coranistes établis sur une de nos Provinces, comme cela pourrait arriver à la Corse par exemple. Que deviennent nos Compatriotes ? Ils sont fermement Chrétiens, ils ne pourront donc pas devenir membres de la Nation Musulmane. Ils seront officiellement "protégés" par les occupants qui les condamnent comme incroyants à un assujettissement rigoureux **"Dis... à ceux qui ne croient pas en Dieu et au jour dernier et n'interdisent pas ce qu'interdisent Dieu et son Apôtre, qui ont le livre (Bible et Evangile) et ne pratiquent pas la religion vraie, combattez-les jusqu'à ce qu'ils paient tribut directement et humblement... Les Chrétiens disent : 'Le Messie est Fils de Dieu'... que Dieu les anéantisse. Grave est leur égarement... Annonce-leur l'affreux tourment⁽²⁹⁷⁾. Ceux qui disent : 'Dieu c'est le Messie, Fils de Marie'... ils n'auront de refuge que le feu⁽²⁹⁸⁾. Les incroyants qui ont le livre (Bible et Evangile) iront dans le feu de la géhenne et y seront pour toujours. Ce sont les pires des humains"⁽²⁹⁹⁾.**

Tels sont les principes immortels qui pourraient mesurer le bien-être de nos compatriotes "protégés" par les dignes héritiers des Bédouins d'Arabie. Quel sort leur préparent-ils ? Sous des Chefs Musulmans un "toléré" n'a aucune forme de droit. Il ne dispose pas du droit que le Créateur a gravé dans sa nature et en outre il refuse les faveurs qu'Allah accorde à ceux qui s'abaissent devant sa tyrannie. Il lui reste d'être un homme seulement doté de raison et qui est voué au dénuement total. Au jugement des Musulmans, le "toléré" est comme **"une bête — ou même pire que les bêtes⁽³⁰⁰⁾. Dieu égare les mauvais qui rompent l'alliance de Dieu qu'ils ont conclue (prétendument par leurs ancêtres préislamiques), ils tranchent les liens qu'établit Dieu et sèment le désordre sur la terre. A eux la perte. Comment êtes-vous si incroyants ? Dieu vous a donné la vie quand vous étiez morts... Il a créé pour vous tous les êtres de la terre"⁽³⁰¹⁾.** Quelle attitude les Musulmans peuvent-ils avoir pour ce "toléré" en terre d'Islam ? La fière attitude des favorisés, protégés par Allah, et animés d'un ferme mépris pour cet exclu des bienfaits du Créateur. C'est ainsi que, le plus calmement du monde, la fierté inspirée par le Coran sépare les Musulmans de l'homme d'honneur. Elle fait des esclaves d'Allah des êtres hors de l'humanité. Mais voyons à l'œuvre cette fierté étrangère à l'humanité. Avec le mépris, elle inflige à l'homme une situation infériorisée : des impôts particulièrement aggravés ; elle l'écarte des fonctions publiques ; elle méprise ses droits parentaux ; elle interdit les manifestations des sentiments religieux ; elle impose par la force l'entrée en Islam.

Sous le mépris. Allah sait présenter une attitude d'honnête personnage, il sait dire **"Dieu ne vous interdit pas d'être bons et justes envers ceux qui ne vous ont pas combattus à cause de votre religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures, car Dieu aime les justes"⁽³⁰²⁾.** Un Musulman n'est donc pas obligé d'être honnête. Mais le voudrait-il, comment pourrait-il se comporter en honnête homme ? Comment tiendrait-il ? Sur la page voisine, le même livre sacré lui ordonne de narguer ceux qu'il tient pour stupides **"Vous qui croyez, ne prenez pas**

les Juifs et les Chrétiens pour amis ! Ils sont admis entre eux. Qui les prend pour amis, sera des leurs, mais Dieu ne conduit pas le peuple coupable⁽³⁰³⁾. Que les croyants ne prennent pas d'incroyants pour alliés à la place des croyants. Qui agit ainsi n'a plus part à Dieu⁽³⁰⁴⁾.

C'est là un "apartheid" de la plus pure eau elle tombe du ciel. Mais il y a pire encore, et un Musulman d'humeur inquiète saura se tranquilliser avec la meilleure conscience du monde, car **"Mahomet est l'Apôtre de Dieu"**. Ses partisans sont durs pour les incroyants et les hypocrites. **"Sois dur contre eux"**⁽³⁰⁵⁾. Le Coran crée un "apartheid" propre à satisfaire des humeurs sauvages, il est heureux que tous les Musulmans ne le lisent pas. Mais comment concevoir qu'un homme d'honneur l'étudie et demeure Musulman ? Tous ne sont pas sérieusement coraniques, quel cœur humain pourrait fraterniser avec une espèce de croyant qui accepte d'être endoctriné par un authentique coraniste ? Une nation civilisée qui accepterait chez elle le développement de cet enseignement sans entreprendre de lui faire supprimer ses versets inhumains, lui donnerait un deuxième motif de se faire condamner pour stupidité, belle stupidité qui offre des verges pour se faire battre !

Chrétiens qui lisez cette page, entendez le qualificatif que vous donnerait un quelconque "roi Farouk" établi sur une de vos Provinces disant au généreux (utopique) chrétien, qui lui aurait offert un majestueux hôpital : **"Nous espérons que plusieurs autres nobles étrangers prendront exemple sur ce chrétien"**. Quel Français, si naturellement accueillant irait jusqu'à se donner un statut d'étranger sur le sol de ses ancêtres ? Qui pourrait envisager de frôler un jour les murs de sa ville ou de laisser les trottoirs libres pour la promenade de ses invités ? Un homme d'honneur ne saurait l'envisager.

On sait que les hommes "tolérés" en terre d'Islam ne jouissent pas d'un plein droit de propriété car : **"Dieu a promis à ceux qui croient et dont l'œuvre est fidèle d'en faire ses héritiers sur la terre, comme il fit pour leurs devanciers"**⁽³⁰⁶⁾ Il a dit en effet : **"La terre, nos esclaves justes, en hériteront. Avis à nos adorateurs"**⁽³⁰⁷⁾. Sans remonter dans l'Histoire, chacun peut aisément apprendre comment nos compatriotes réfugiés ont été dépossédés de leurs demeures. Et vaines sont leurs demandes aux Musulmans trônants, vaines sont leurs supplices aux représentants de la Nation Française, à Paris et à Alger. Vaines toutes leurs démonstrations au Président de notre République, se nommerait-il François Mitterrand. Ces paisibles Français sont **"tolérés"**, officiellement **"protégés"** en Algérie. Le bénéfice de leur demeure leur est refusé par ceux qu'Allah a institués ses **"héritiers"**. Souvenez-vous en effet qu'il n'y a de droit sur terre que celui d'Allah : **"A lui sont les êtres des cieux et de la terre. Tous lui sont voués"**⁽³⁰⁸⁾. **Dieu est le Seigneur de tout. Il a fait de vous les héritiers de la terre**⁽³⁰⁹⁾.

De par Allah, les Musulmans sont donc les seuls hommes à pouvoir posséder des terrains. Les hommes d'honneur ne peuvent prétendre à un droit de propriété. Aucun occidental, aucun homme libre ne peut légitimement être propriétaire. Ce n'est que par un abus de droit qu'ils se prétendraient maîtres de leurs domaines, et ils seraient considérés comme criminels s'ils s'armaient pour les défendre. Que si le sort de l'occidental le place sous l'occupation musulmane, tout est pour lui réglé d'avance, nous savons de texte **"Combattez ceux qui parmi les gens du livre (Chrétiens) ne pratiquent pas la vraie (coranique) religion ; combattez-les jusqu'à ce qu'ils paient directement le tribut sans exception et qu'ils soient humiliés"**⁽³¹⁰⁾. L'Occidental incliné bien bas devant les Musulmans doit reconnaître que comme esclaves d'Allah, ils sont qualifiés d'héritiers et mandatés pour disposer de tous les fruits et revenus de ce monde. C'est en vertu de ce statut accordé par Allah qu'ils concèdent la

gestion de leurs biens propres à leurs **stupides "tolérés"**, ces derniers versant bien sûr un impôt particulièrement supérieur à celui des esclaves d'Allah. On le voyait en Turquie en 1942. Chacun des **"tolérés"** adultes est en outre gratifié d'un impôt spécial dont sont exemptés les esclaves de choix.

Ces différents traitements infligés par le Coran aux habitants d'un même terroir ne peuvent s'expliquer par la différence des doctrines philosophiques goûtées dans les communautés, ni non plus par la pratique de cultes différents, selon lesquels agit une divinité généreuse ou qui sont exigés par une divinité vaniteuse. Ces différences de traitement s'expliquent par la passivité d'hommes asservis par des ordres doublés de menaces et cédant à l'obligation de soutenir une agression guerrière contre l'humanité entière. Cette politique essentiellement agressive met la communauté islamique dans l'obligation d'exploiter ses **"tolérés"** et de ménager ses troupes.

Leurs propagandistes s'appliquent à gagner la bienveillance des **"stupides"** non encore **"tolérés"**. Ils prétendent nous faire croire que leur tyrannie est un accident perdu dans un lointain passé. Plus grand est leur zèle à essayer de nous convaincre, plus rigoureuse leur application du **"qu'ils paient le tribut sans exception"**, quand leur pouvoir politique sera affermi pour leur permettre de reprendre une politique d'agression. Pour eux, les termes du Coran sont divins dans chacune des paroles portées par la voix d'Allah qui est éternelle, un homme n'y peut rien changer, car **"c'est la religion immuable"**⁽³¹¹⁾. Allah a insisté et prescrit. Ses ordres s'adressent directement à chacun de ses esclaves sans autre directive : **"Croyants, combattez les résistants au nom de l'Evangile. Soyez durs contre eux. Que Dieu les anéantisse"**⁽³¹²⁾.

Les Chrétiens **"tolérés"** sont officiellement traités d'être *stupides* en Egypte, au Liban, en Serbie. Cette injure est dictée par le Coran lui-même. Français faudrait-il envisager de s'entendre un jour traiter de la sorte par quelque doctrinaire qui s'interdirait de reconnaître la souveraineté constitutive des hommes sur le sort qu'ils se sont fait ?

CHAPITRE XVIII

Les protégés exploités

Les Chrétiens du peuple occupé par les esclaves d'Allah sont officiellement méprisés et dépouillés de tout droit propre. Mais ceci ne peut étonner puisque le fidèle d'Allah lui-même se flatte du titre d'esclave.

Privé de droit personnel, le Chrétien est non moins officiellement privé de droit de propriété. Les terres, les immeubles, le bétail appartiennent à Allah : "**Le règne des cieux et de la terre est à lui**"⁽³¹³⁾, et cet auguste maître n'abandonne jamais son droit de propriétaire... Quand il accorde quelqu'un de ses biens ce n'est jamais qu'à titre de prêt et il réserve ses prêts à ses seuls esclaves avoués. Quant au Chrétien, les esclaves avoués lui confient les dons à eux prêtés, pour qu'il entretienne ses forces serviles et qu'il puisse répondre aux besoins de la communauté fidèle. Il paiera un impôt particulier pour honorer la permission de vivre qui lui est accordée. S'il est commerçant il paiera un deuxième impôt majoré. Ce statut d'appauvri dans une population non formée à l'amélioration de son bien-être, n'est pas dû à la malveillance des fidèles, elle est l'ordre de Dieu. Il ne faudrait pas que la communauté Chrétienne se regimbe contre cette religion immuable parce qu'elle éprouverait l'ordre intimé : "**Faites la guerre jusqu'à ce qu'ils paient tribu tous et un chacun, sans exception et qu'ils soient humiliés**"⁽³¹⁴⁾. Que penser de certaines personnes qui cotisent pour l'édification de Mosquées... serait-ce pour se préparer à payer la capitation des "tolérés" et les deux autres impôts ?

Les réunions de Coranistes patentés se complaisent à proclamer que leur doctrine a pour fondement la tolérance. Ils le proclament même en Français. Nous constatons que leur Français n'a pas le même sens que celui de l'Académie française, chez nous tolérer ne signifie pas exploiter. Sachons comprendre. L'Islam est une nation en guerre. Qui donc reprocherait à un capitaine de camoufler ses batteries et de lancer des contrevérités aux ennemis ? Le Coraniste ment aux Chrétiens, il en a le devoir. Cela ne fait évidemment pas que le Coraniste jouisse de la dignité d'un homme libre. Cela n'empêche pas que son Chrétien "**protégé**" ne soit un esclave des esclaves d'Allah.

Tous les "**soumis à Allah**" ne sont pas spontanément cruels. Certains, pour la consolation des "**tolérés**", savent se redire : "**la permission tombe du ciel**" et "**il ne nous est pas interdit d'être justes envers les incroyants**" et "**ils soutiendront à l'occasion nos intérêts devant leurs coreligionnaires**". N'y comptez pas cependant d'une manière absolue parce qu'ils ne pourront se risquer en vain si vous êtes assaillis par la hargne populaire, ils s'exposeraient même à la mort. Si l'Islam était en guerre avec un peuple Chrétien, vos voisins vous attaqueraient pour apaiser la colère qu'ils peuvent déverser au front.

Chrétiens, sous cette occupation de caractère arabe, vous pâtrez mais vous saurez garder l'honneur et vous aurez envie de sourire quand les meilleurs des "soumis" vous feront entendre : "**Si Dieu voit du bien dans vos cœurs, il vous rendra mieux que ce qu'on vous a pris et il vous pardonnera**"⁽³¹⁵⁾ Devant cette invitation à vous incliner, en frappant du front le sol, en adressant des oraisons au Maître extra-terrestre, devant cette invitation n'y a-t-il pas lieu de sourire au fond du cœur et de garder un visage tout calme ?

CHAPITRE XIX

Les protégés en temps de guerre

La guerre est et demeurera l'état normal du monde musulman tant qu'il n'aura pas asservi l'humanité dans sa totalité. Cette guerre, si elle n'est pas à feu et à sang, est cependant toujours à l'horizon. Sous les Turcs, alors que tous les pays musulmans étaient rigoureusement rassemblés, la guerre était toujours en vue et en préparation. Bien que la famille musulmane ait toujours été prolifique, les harems écartant les femmes du célibat, les Turcs s'inquiétaient de leur recrutement. Ils avaient recours à leurs "**protégés**" pour assurer les effectifs de leurs janissaires. Il leur fallait à la fois conserver leurs chrétiens et pourvoir leurs troupes. Pendant plusieurs siècles, ils veillèrent sur les familles "**protégées**" en laissant en leurs villages les enfants qui naissaient les années paires. Ils recueillaient et confiaient à des nourrices turques les enfants qui naissaient les années impaires. Ils pourvoyaient ainsi leurs écoles d'enfants de troupes janissaires en sujets de bonne race et voués à tous les assauts. Les familles Serbes n'ont pu garder leurs garçons qu'à partir de 1912 Les Turcs les avaient "**protégés**" pendant cinq siècles. Depuis plus de dix ans, et aujourd'hui encore, protégées qu'elles sont par le régime communiste de Yougoslavie, les familles Serbes, par dizaines de mille, doivent abandonner leur province du Kossovo. visites par d'anciens protecteurs venant nuitamment poignarder leurs troupeaux et brûler leurs demeures.

En Grèce, les familles chrétiennes coranique "**protégées**" ont moins souffert que les Serbes. Les Turcs ne raflèrent les bébés que tous les dix ans. Cette dîme n'a cessé qu'en 1807. Faudrait-il craindre qu'une trop belle hospitalité ne nous offre un jour une "**protection**" coranique ?

"**Tolérés**", sans grade, dans une nation gouvernée par des Musulmans, les Chrétiens ne sont pas des citoyens à part entière. Nous le constatons encore à ceci, en Egypte les Chrétiens parlent arabe et, quelle que soit leur compétence en cette langue, ils ne peuvent exercer les fonctions de professeurs d'Arabe. Au jugement des Imans, la langue du Coran est divine et ce serait faire trop d'honneur à un Chrétien que de lui en confier l'enseignement, ceci depuis Nasser et aujourd'hui encore. Pour justifier cette interdiction les Imans s'appuient, et cela suffit, sur le Coran.

Ils savent d'ailleurs trouver bien d'autres occasions d'humilier les Chrétiens et de les écarter du bien être moral : ainsi leur est interdit l'accès à la magistrature, seuls des Juges Musulmans siègent dans les tribunaux, seuls ils jugent les Chrétiens. Dans de même pays, il est de notoriété publique "**qu'on procède depuis plusieurs années à l'élimination méthodique et progressive des fonctionnaires chrétiens**" (S.O.S. Liban).

Français, nous pensons surtout à l'Algérie. Hélas ! Nous apprenons des agressions pires encore au Soudan, trois cents missionnaires catholiques chassés par la guerre malgré les plaintes de PAUL VI. L'Arabie Saoudite n'a pas chassé de prêtres parce qu'il n'y en a plus depuis longtemps. Il n'est pas possible à un prêtre d'entrer en ce pays. Dans ces pays arabes un prêtre ne peut passer la frontière qu'en présentant un contrat de travail signé par une

Compagnie pétrolière. Toutes les nations à dominante musulmane ne sont pas aussi exclusives. A toutes cependant s'impose l'ordre d'Allah, il leur faut "instaurer la vérité et détruire les incroyants jusqu'au dernier".

Les églises chrétiennes doivent disparaître ou tout au moins ne rien faire qui puisse retenir l'attention, être loin des mosquées pour éviter la tentation en leur faveur, quand à la merveilleuse Cathédrale Sainte-Sophie, on en a fait une mosquée pour le triomphe d'Allah. Pas de sonnerie de cloche. Un étonnant "Mohamed" les faisait déjà taire en Alger dès 1960 pour ne pas gêner les futurs maîtres et pour habituer les Chrétiens à se taire devant le Coran.

Les Chrétiens sont donc "tolérés" en terre d'Islam mais ne peuvent affirmer la supériorité de leurs héros. Les noms de leurs Saints ne peuvent pas figurer sur un registre de l'Etat civil musulman. Supprimez Pierre puisque vous devez vous appelez Sliman, Mohamet ou Ali. Pas d'ostentation. Votre enterrement même se fera en silence, modeste comme le mort, aucun apostolat. Il n'est pas envisageable de permettre à de simples fidèles de proposer une notion chrétienne à un musulman.

Ce serait offrir de l'importance à des "stupides" ; ce serait mépriser le "divin" Coran. Rien d'étranger à la révélation de Mahomet ne doit retenir l'attention des pieux esclaves, rien même pas un imprimé silencieux. Introduire une Bible en pays musulman c'est un crime de lèse Coran qui mérite au moins la prison. Introduire notre "Combat de Mahomet" serait mériter la mort.

Français, laissez donc les coranistes préparer la construction de leurs "lieux de prières"... et préparez la disparition de la civilisation occidentale. Mais oui, ces "esclaves" sont heureux de trouver chez nous cette civilisation plus satisfaisante que la leur et des conditions de vie qui lui sont liées, mais la relation de cause à effet leur échappe et comme ils ont déformé leur cerveau par une longue soumission à l'esclavage sacré, ils s'appliquent à étouffer, à ruiner notre civilisation afin d'étendre l'impérialisme d'Allah sur de nouvelles provinces d'esclavage sacré. Détruire, même à leur détriment est le ferment de leur action "Dieu le veut". Qu'écrit Louis BERTRAND, chantre magnifique de l'Afrique blanche, de l'Afrique romaine et berbère dans sa préface au *Jardin de la mort*⁽³¹⁶⁾ "Devant ces monuments toujours debout, malgré le fardeau des siècles, il (l'auteur) comprit de quelle empreinte profonde le génie de Rome avait marqué ces Provinces qui furent parmi les plus actives, les plus riches, les plus lettrées de l'Empire. Cette empreinte fut telle que, pour des yeux exercés, les vestiges en sont encore manifestes dans les mœurs des indigènes. D'ailleurs les conquérants arabes n'ont rien ajouté à l'héritage de Rome ; ils se sont même employés à détruire tout ce qui ne s'imposait point à eux par la force de l'habitude ou du climat. Après avoir tout saccagé, ils n'ont rien su reconstruire ; et ainsi ce pays conquis où ils n'ont jamais fait que camper est... comme un vaste musée où tout est demeuré intact depuis le jour, où les temples et les arcs de triomphe élevés par les architectes de THEVESTE et de MADAURE ont dressé leurs murs solitaires au milieu des villes incendiées".

Tyrannie sans remède. Cependant tous les Musulmans n'ont pas des âmes de fossoyeurs, mais ils ne peuvent retoucher une seule formule de ce livre. Vous l'avez lu "**C'est la religion inchangeable, immuable**". Et le jour où les Coranistes mandatés auront suffisamment pénétré la masse de leurs voisins musulmans, ils vous expulseront comme au Kosovo, ou ils vous tueront. A moins que ces Musulmans civilisés ne se joignent à vous et que vous disparaissiez ensemble. Comment cela est-il possible ? Comment ? Mais c'est très simple ! C'est la loi divine reçue et promulguée pour les esclaves d'Allah. Pour agir en brute, il n'est pas nécessaire d'être convaincu. Il n'est pas nécessaire d'être un mauvais sujet, il suffit avec

toutes ses qualités d'être "baptisé esclave d'Allah".

Prêtres de France, notre civilisation occidentale vous déplaît car elle n'est pas assez proche de l'Évangile. Vous voulez sa disparition, cela est à votre portée. Invitez vos fidèles à cotiser pour la construction des mosquées et reposez vous. La civilisation teintée de christianisme disparaîtra. La misère bédouine châtière la France. Vous avez de lumineux exemples, la Syrie comptait quelques six millions de Chrétiens avant que Mahomet n'y envoie ses esclaves. Elle n'en compte plus que 600 000 qui ont pu encore éviter de fuir. La Turquie n'a plus que 23 000 Chrétiens. Leur nombre diminue tous les ans, à la grande joie des Imams. Sur l'ensemble du Liban on comptait encore avant cette guerre 1 500 000 Chrétiens. Après dix ans de présence de leurs immigrés, combien de Chrétiens jouissent encore de leurs demeures ? Les immigrés sont efficacement rassemblés chez nous pour priver l'humanité de la sagesse du Peuple Français.

RESPECTONS NOTRE NATION. Ni les Corses, ni les "Continentalux" ne sont à l'aise devant les sermons de ses Prêtres farfelus. Le sang des défenseurs de Verdun, le sang des libérateurs de Paris n'a pas été versé en vain. La France entière serait-elle trahie par un "Mitterrandiste" comme la Province Algérienne a été trahie par De Gaulle, la tyrannie d'Allah ne serait pas longtemps supportée. L'honneur Français soulèverait des légions et qu'arrivera-t-il ? Ce fut écrit chez les Bédouins, lisez **"Ceux qui font la guerre à Dieu et à son messager et cherchent le désordre sur terre, leur salaire sera d'être tués ou crucifiés ou d'avoir une main et le pied opposé coupés ou d'être bannis du pays"**⁽³¹⁷⁾. Chez les Tahmoud, neuf personnages... dirent **"Jurons par Dieu de le tuer la nuit. Ils trouvèrent une ruse, mais nous avons trouvé une ruse sans qu'ils s'en doutent... Nous les avons exterminés eux et leur peuple. Voici désertes leurs demeures... Nous avons sauvé les croyants fidèles"**⁽³¹⁸⁾. **"Que de générations passées nous avons détruites ! Elles appelaient quand il n'était plus temps qu'elles échappent"**⁽³¹⁹⁾. **"Quiconque se sépare de Dieu, Dieu est terrible en châtiment"**⁽³²⁰⁾. **"Que de villes furent rebelles à l'ordre de Dieu et de ses Apôtres ! Mais nous leur avons demandé compte durement et nous les avons tourmentées d'un tourment inouï... Le châtiment de leur conduite les a mené à leur perte. Dieu leur a préparé un dur tourment"**⁽³²¹⁾. **"Les incroyants, je les tourmenterai seul terriblement en cette vie et dans l'autre, ils seront sans secours"**⁽³²²⁾.

Tout cela est bien compris. C'est aujourd'hui que les hommes d'honneur doivent se lever. Ils n'auront pas besoin d'autant d'armes pour préserver la civilisation en notre Occident, qu'il n'en faudrait à leurs descendants, s'ils laissent s'organiser des "lieux de culte".

CHAPITRE XX

Les Islamisés

Après quelques générations — tous les hommes ne sont pas d'un sang aussi fidèle que celui des Coptes d'Égypte — après quelques générations, une lignée de Chrétiens a laissé faiblir la fermeté de sa foi. Loin d'une messe communautaire, sans prière familiale, la contemplation de la majesté du Christ s'est estompée. Une lignée de Chrétiens bousculée par les esclaves d'Allah finit par oublier l'honneur de l'homme et la fierté de dominer le règne animal. Des hommes accablés d'impôts, de mépris et de vexations laissent aller leur front à terre, avilis par la tyrannie absolue. Dans leur situation d'esclaves des esclaves d'Allah les "protégés" pouvaient ajouter leur honneur d'homme. Leur islamisation leur fait abdiquer cet honneur et les établit consciemment esclaves de deuxième zone. En cas de guerre, en effet, ils sont exposés en première ligne et s'ils refusent le combat, ils sont exécutés. **"Prophète, combats... les hypocrites, sois dur contre eux... s'ils se détournent, Dieu les frappera d'un affreux tourment en cette vie et dans l'autre"**⁽³²³⁾ Devant les incroyants **"quiconque tourne le dos... s'attire la colère de Dieu..., vous ne les avez pas tués, c'est Dieu qui les a tués"**⁽³²⁴⁾. Les hommes de civilisation occidentale qui tombent sous l'autorité d'Allah sentent doublement leur servitude parce qu'ils se savent surveillés et passibles de mort, s'ils ne persévéraient pas. Ils sont conduits à faire les "barberousses" plus violemment blasphémateurs que le Musulman de race arabe. C'est avec une ferveur particulièrement ardente qu'ils devront dire **"Seigneur, fais que nous te soyons soumis, fais de notre descendance un peuple qui te soit soumis et montre-nous tes rites"**⁽³²⁵⁾.

Avec plus d'ostentation qu'un Arabe, l'Européen islamisé devra se répéter : **"Les croyants ne prennent pas d'incroyants pour alliés à la place des croyants, qui agit ainsi n'a plus part à Dieu"**⁽³²⁶⁾. Gare à lui s'il ne se coupe pas de toute l'attraction de la civilisation **"Vous qui croyez, ne prenez pas de confidents au dehors, ils ne manqueraient pas de vous faire du tort"**⁽³²⁷⁾. C'est l'interdiction de la recherche intellectuelle **"Vous qui croyez, ne prenez pas pour amis ceux qui se moquent et s'amusent de votre religion, qu'ils aient le livre antérieur (Evangile) ou qu'ils soient des incroyants"**⁽³²⁸⁾. L'islamisé aura pour ami les fils des massacreurs de Chrétiens. Que si un de ses fils s'avise de retrouver la culture chrétienne et le charme d'une épouse fidèle, ses amis pourraient lui rappeler l'accident subit par un jeune homme — qui avait les mêmes goûts et qui malgré son islam — avait contracté mariage dans l'église de Saint-Ouen. La cérémonie termine, le jeune Musulman au bras de son épouse se présente au porche de l'église. Il est abattu d'un coup de feu. Avait-il oublié ? **"Celui qui tourne le dos... c'est Dieu qui l'a tué"**. Peut-être ne l'avait-il jamais entendu.

L'Islamisé qui n'est pas revenu à notre civilisation aura peut-être le plaisir de rencontrer quelque coraniste fidèle, qui conserve **"en propriété ses esclaves ne disposant de rien"**⁽³²⁹⁾ **et qui se garde bien de se les associer comme des égaux"**⁽³³⁰⁾, et il partagera la joie de son hôte quand il verra se tramer à quatre pattes certaines personnes de service. Il est vrai qu'une certaine pudeur naturelle suscitée contre le Coran par l'ensemble des législations occidentales

a suggéré à certains coranistes l'interdiction de l'esclavage. Mais il se trouve, hélas de bons coranistes pour préférer Allah esclavagiste à l'Occident et qui se plaisent aux assiduités de leurs esclaves. Faudra-t-il insister auprès des islamisés pour leur rappeler certaines supériorité de l'Occident civilisateur ? Saint Paul n'aurait pas permis qu'on lui présentât un esclave avançant à quatre pattes.

Quel grand plaisir pour un homme d'honneur que de renier l'Occident ! Sa fierté de dominateur de la femme s'amplifiera. Quand il portera ses regards sur les frontières de sa nouvelle nation, il admirera les ruses de ses coreligionnaires Albanais partis pour la conquête de Kosovo et éventrant les vaches des Serbes ! Comment retenir son allégresse devant ses coreligionnaires Turcs qui réussissent à expulser des centaines de Prêtres civilisateurs relevant de l'autorité du Pape JEAN PAUL II ! Et les déploiements du commerce islamique qui répand sur sa clientèle africaine le droit de l'homme à se dresser en civilisé de marque entouré de ses quatre épouses ! Et, l'étonnante astuce de ces soldats reposés en Tunisie, qui sans aucun risque exécutent 150 000 combattants aguerris astucieusement arrachés à un illustre Chef d'Etat ! Quelle fierté pour un homme d'honneur que d'entrer dans la triomphante nation coranique ! Pourrait-on imaginer plus grande gloire que l'entrée dans une nation soutenue par Allah pour épuiser des richesses entretenues par l'Occident, pour porter les riches plaines de France à la désolation d'une Mitidja en friche !

Avons-nous bien vu le grand attrait exercé par l'Islam sur les Occidentaux las d'une trop longue paix. Occidentaux, il semble que ce qui attire nos hommes d'honneur vers la fierté musulmane c'est la joie de guerroyer, c'est la lumineuse gloire, de balayer la civilisation, de capter de jolies filles pour les amis, de prendre des garçonnetts et de les opérer pour la vente. Ramener tous les peuples au niveau de la Palestine pré-israélienne. N'est-ce pas, Monseigneur, qu'il nous faut prescrire des quêtes pour offrir une Sainte Sophie à la piété des envahisseurs ?

ANNEXES

- **La destruction du Peuple SERBE par les Musulmans.**

- **La destruction du Peuple ARMÉNIEN par les Musulmans.**

- **Le LIBAN, Dernier refuge des Chrétiens au Moyen-Orient.**

- **En France**

DESTRUCTION DU PEUPLE SERBE PAR LES MUSULMANS

Memorandum

En octobre 1985, deux mille seize (2016) Serbes de Kosovo et de Metochia ont adressé une pétition aux Assemblées de Serbie et de Yougoslavie. Par la suite des milliers de personnes ont demandé de figurer parmi les signataires.

Ce document présente l'intolérable situation infligée à la population Serbe du Kosovo. Il exige la reconnaissance de ses droits légaux, l'intervention de l'Etat pour sauver les Serbes du génocide, pour prémunir leurs familles de toute expulsion et leur permettre de se maintenir dans leurs foyers.

Tous ceux qui suivent les événements en Yougoslavie sont bouleversés par les tourments infligés aux Serbes. Tous ceux qui ont souci du destin de la Serbie, personnes d'honneur et de responsabilité, tous ont été consternés par la mauvaise humeur et les menaces que les maîtres de la Yougoslavie, de la Serbie et du Kosovo ont opposées à la pétition.

Les autorités responsables du destin de la nation ont dédaigné le cri de détresse. Ils n'expriment aucune compassion pour les malheurs, aucun geste de secours, ils n'expriment aucune compassion pour les malheurs, aucun geste de secours. Ils vont jusqu'à contester aux Serbes le droit de juger ces attaques qui mettent en péril l'existence de tout un peuple. Ils lui contestent même le droit de recourir à la protection de l'Etat. Le Pouvoir condamne comme une atteinte à l'Etat la demande de justice et d'égalité.

En vingt ans, le Kosovo et la Metochia ont vu deux cent mille (200 000) foyers forcés à s'expatrier. Privées aussi de la civilisation chrétienne, sept cents (700) agglomérations, sont devenues « racialement pures » selon les exigences de la minorité albanaise et de ses publicistes qui célèbrent une « sauvagerie pure » de tout mélange.

Devant cette catastrophe, nous, les signataires de la pétition, nous nous adressons directement au peuple pour qu'il exige le changement total de la situation de nos anciennes régions martyres. Il faut que de toute urgence, des Assemblées Extraordinaires de la S.F.R.Y. et de la Serbie arrêtent ce génocide honteux pour notre Europe. Faudra-t-il laisser s'aggraver l'Histoire ? Depuis trois siècles, sont poursuivis les Serbes du Kosovo et de la Métochia, d'abord par les Turcs, puis par la Monarchie des Habsbourg, par l'Italie et l'Allemagne nazie ; aujourd'hui, ce sont d'autres étrangers qui animent une haine tribale masquée de marxisme.

Les Albanais Musulmans rappellent l'antique sauvagerie. Sur les anciens pieux ils figent des têtes nouvelles. En 1814, les Turcs ont empalé le héros national Serbe, Avakum. Ils ont fait de lui un martyr ; Georges Martinovic est le martyr d'aujourd'hui. La mère des Jugovic s'appelle aujourd'hui Danica Milinci. Les Grand-mères, les femmes et les petites filles sont violées, violées aussi les saintes religieuses par des Albanais Musulmans. Les élèves et les enfants Serbes sont battus ou enlevés et vendus à l'étranger, le bétail aveuglé, les tombeaux éventrés et les pierres tombales emmurées dans les étables. Nos monuments sacrés sont

profanés, nos églises souillées en sacrilèges. La vie économique est ruinée, les biens sans prix.

Les lois n'ont plus cours pour les Serbes. La terreur règne, l'agresseur Musulman commet son crime, le travailleur Serbe est rejeté, l'écolier Chrétien malmené. Peccadilles que tout cela ! Oser y porter un jugement c'est être criminel à châtier. La police et la magistrature sont là pour favoriser la sauvagerie des Musulmans.

Les journaux, la radio trompent l'Europe et le monde et célèbrent les bonnes intentions des trois cents mille familles (300 000) Albanaises immigrées sans aucune autorisation, sans visa et sans passeport.

La destruction de cette antique région Serbe a été préméditée... On a fait de cette partie du sol national une région autonome et on impose à l'Etat de capituler devant la Province, vouée à l'Albanie. C'est là un crime contre la souveraineté du peuple Serbe.

La Constitution de l'Etat Yougoslave trahit le peuple Serbe et Chrétien établi au Kossovo et en Métochia bien avant la naissance de l'Islam. Sous l'occupation Turque, des Albanais Musulmans ont été établis parmi les Serbes Chrétiens. Nous avons tenu compte de leur présence et avons combattu pour notre libération commune. En 1944, nous avons protégé les Musulmans autant que nous-mêmes et nous les avons secourus.

Ce que nous exigeons aujourd'hui, c'est le respect du droit de la personne humaine chez les Serbes, le respect de notre droit à notre identité spirituelle et à notre culture Serbe, à l'existence de notre peuple sur notre terre. Chacun sait que la Sagesse Evangélique accorde à un peuple le droit de se défendre, même sans l'intervention de l'Etat. Nous exigeons pour le Kossovo et la Métochia :

- La libération de la barbarie et de la tyrannie organisées par les Albanais Musulmans ;
- Le repli de la sauvage invasion albanaise ;
- Le rétablissement de l'ordre juridique ;
- L'éloignement des fonctionnaires traîtres à la Patrie.

Cela pour réussir à convaincre l'Europe et le monde que la Yougoslavie actuelle assure la sécurité et protège la liberté de ses citoyens. D'ailleurs, ne faut-t-il pas remarquer que les Serbes, victimes aujourd'hui, sont cette population qui, au cours de la Deuxième Guerre Mondiale a été les alliés fidèles des Puissances Occidentales, tandis que d'autres fractions du même Etat collaboraient avec les Occupants Nazis ou fascistes. Ce sont ces derniers qui aujourd'hui président à l'extermination des Serbes en soutenant le fanatisme musulman des Albanais.

Belgrade, 21 janvier 1986

LA DESTRUCTION DU PEUPLE ARMÉNIEN PAR LES MUSULMANS

Les Arméniens avaient constitué un royaume indépendant trois siècles avant notre ère. Dès la dispersion des Apôtres, quelques années après l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ, ils furent évangélisés par saint Jude et saint Barthélemy. En l'an 301, sous le règne du Roi Tigrane II, le peuple accepta le christianisme grâce au zèle de saint Grégoire l'Illuminateur. C'est ainsi que le Royaume d'Arménie est le premier Etat chrétien de l'Histoire, chrétien avant Clovis et saint Rémi. Il n'existe plus. La nation Arménienne n'existe plus. Ses fils sont dispersés par le monde. Comment cet anéantissement s'est-t-il produit ?

Un siècle après le baptême de Tigrane II, en 429, le Royaume est partagé entre ses deux grands voisins, l'Empire de Byzance et l'Empire Perse. L'occupation dure quatre siècles. Le Peuple Arménien garde sa foi religieuse et son espérance nationale.

Grâce à la famille Bragatouni, en 885, le Royaume se reconstitue indépendant. Ce rétablissement ne dura que deux siècles.

En 1080, malgré l'héroïsme de son armée, le peuple Arménien est vaincu par les Turcs musulmans. Sa capitale. Ani, qui faisait son légitime orgueil est réduite en une ruine sanglante. C'est l'exode de la Nation. Une partie fuit en Russie. Le grand nombre se replie vers le sud de l'Asie Mineure. Avec leurs princes et leurs prêtres, les Arméniens s'établissent en Cilicie. Ils créent la Nouvelle Arménie Là, durant trois siècles, ils vivent indépendants leur civilisation chrétienne. Le Turc musulman les assaille de nouveau. Grands combats, défaite. Leur dernier Roi est un Français, Jean V de Lusignan. Vaincu dans sa capitale. Sis, il est libéré par le Roi de France. Charles V. Son tombeau est dans la Basilique royale de Saint-Denis.

Après dix siècles de christianisme, ce Peuple Arménien s'appliqua à conserver sa foi même sans la protection du droit occidental. On sait qu'il fut victime de massacres d'une stupéfiante régularité au cours des siècles. Les massacres les plus récents furent les plus terribles, en 1894, 1895, 1901, 1905, massacres infligés en réponse à de justes réclamations. Comment expliquer cette rage d'un Etat musulman ?

Quelle différence avec la France chrétienne recevant des Musulmans ! Les Berbères réfugiés après la victoire de Charles Martel en 732 à Poitiers et ceux rejetés au XVI^{ème} siècle par Philippe II d'Espagne étaient en France. Libérés de toute servitude et pour Musulmans qu'ils fussent, le simple contact avec les mœurs occidentales a suffi à les détacher de leur loi coranique et à les gagner au christianisme et à la France. La toponymie de notre pays nous rappelle leur langue. « Chems », ⁽³³¹⁾ dans la Mayenne, nous assure qu'ils s'établissaient de préférence en des plaines abritées au nord et exposées au soleil. Il suffit pour s'en rendre compte de considérer Chems du haut de la colline de sainte Suzanne. De même, « Boujaleuf » dans la Nièvre, nous assure que tel mont était déjà réputé pour ses sangliers. La toponymie nous rappelle la venue des Berbères en France ; mais l'Histoire ne nous raconte aucun tourment infligé à quelque famille berbère que ce soit pour la dissuader de l'Islam. Un

Musulman demande spontanément le baptême quand loin du sabre islamique il peut goûter les mœurs chrétiennes. Tandis que devant des chrétiens, les autorités musulmanes, dépitées par leurs échecs, organisent des massacres pour éloigner la tentation qui pourrait élever leurs esclaves à la qualité chrétienne. Mahomet le leur a prescrit au nom d'Allah, nous avons déjà lu ce texte⁽³³²⁾.

L'agressivité islamique ne désarme jamais car son code est interchangeable, immuable, nous ne l'avons que trop lu. En 1915, le génocide fut méthodiquement réglé. C'était écrit ! Le 9 septembre, le ministre de l'Intérieur, Talaat, prescrivait au Préfet d'Alep : «Le droit de vivre et de travailler sur le territoire de la Turquie est totalement aboli pour les Arméniens. Le gouvernement assumant toutes les responsabilités à ce sujet a ordonné de ne laisser même pas les enfants au berceau.» Le 15 du même mois, il précisait : «...sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, quelque tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence...». La moitié de la population, plus d'un million de personnes, fut massacrée ou périt sur les chemins de la déportation.

Surmontons le sentiment de l'horreur. En 1918, le gouvernement Turc vaincu dut capituler. Les Arméniens purent revenir dans leur pays. Ils constituèrent un Etat au bord de la Mer Noire, sur leur ancien territoire. Cette République Arménienne fut reconnue par les Alliés et par les grandes Puissances. Le Traité de Sèvres en garantit l'indépendance. Puis le Gouvernement turc, sous l'autorité de Mustapha Kemal, renia sa signature, envahit le territoire des Arméniens malgré l'héroïque résistance de leur armée. La partie que les Turcs n'ont pu annexer est devenue République Socialiste Soviétique d'Arménie. Nous retrouvons ici les stratagèmes d'Allah. C'est le déni de tout droit humain et le mépris des traités.

Ce n'est pas l'Arménien que le Turc poursuit dans sa guerre, c'est le Chrétien. Ainsi la ville de Smyrne évangélisée par St Jean, l'Évangéliste comptait 27 000 fidèles encore en 1915. Ils ne sont plus évoqués que par quelques familles.

Les mœurs coraniques font s'exiler les personnes de notre civilisation. La Cilicie de saint Paul, sa ville de Tarse n'ont plus de chrétiens. Les 35 000 fidèles de Césarée tiennent maintenant dans une petite chapelle attendant les faveurs d'un exode..., Antioche, la ville de saint Pierre, n'a plus que quelques fidèles traqués, suspectés, orientés vers l'étranger. En tout, cette Asie Mineure illustrée par les défenseurs de la Foi, saint Basée le Grand réorganisa la vie monastique, saint Grégoire de Nazianze, évêque de Constantinople et président du Concile qui y siège, saint Grégoire de Nysse qui voit une énergie de droit naturel à la racine de la liberté, cette Asie Mineure aux dizaines de millions de fidèles, aujourd'hui en tout compte-t-elle seulement 60 000 Chrétiens ? Combien de temps encore pourront-ils retarder leur exil ? Les Arméniens réfugiés en Chypre ont dû évacuer leur capitale. Famagouste !

Arméniens, recueillis chez nous, puissiez-vous, Peuple héroïque, aider les Français à soupeser l'horreur de cette loi coranique qui fait exterminer les Chrétiens.

LE LIBAN : DERNIER REFUGE DES CHRÉTIENS AU MOYEN-ORIENT

L'Histoire du Liban est un test de l'acharnement musulman contre la religion chrétienne. Voyons brièvement les Etats qui ont dominé ou administré cet héroïque petit pays : l'Arabie, le Royaume de Jérusalem, l'Egypte, l'Empire Ottoman, la Société des Nations.

Depuis la plus haute antiquité, le rivage libanais s'est distingué par ses nombreux ports, ainsi Biblos, Sidon, Tyr, qui servaient autant de cités autonomes, cités protégées par les montagnes où elles étaient adossées. C'est la configuration impraticable de cette contrée qui explique l'établissement et la persistance de populations chrétiennes sur ce rivage de la Méditerranée. Le Liban est d'abord une chaîne de montagnes aux sommets élevés, le Fumel Mizab, 3 049 m., le Dhor el Khadeb, 3 068 m. et le Tiz Marim, 3 212 m. La chaîne s'étend sur 150 kilomètres. Vu de la mer, ce panorama grandiose, sommets blancs de neige en hiver, pentes toutes verdoyantes en été s'inclinent du nord vers le sud. C'est l'impraticabilité de cette région qui a déterminé les hommes tyrannisés à venir y chercher refuge. Ils sont venus de Syrie, ou d'Irak, ils sont venus d'Asie Mineure. Ici et là, les tyrans furent les envahisseurs musulmans. Aujourd'hui, cette agression les poursuit jusque dans leur refuge montagnard. Tel est le sort que le Coran a fixé pour les Chrétiens.

DOMINATION ARABE — La première masse d'immigrants que l'histoire signale venait de Syrie. Ces peuples avaient été délivrés de l'Empire Perse par les armées de l'Occident, mais Byzance s'affaiblissait et l'Arabie prenait de l'audace. La Syrie fut occupée en 638. Quelques décades après, Damas, sa capitale, devenait la capitale des Califes. Les Arabes appliquaient la loi coranique. Les Chrétiens étaient alors près de six millions en leur pays. Nombreux durent chercher refuge dans les montagnes du Liban. C'étaient des chrétiens particulièrement fidèles à l'autorité du Pape, des Maronites. Ils emmenèrent leurs Prêtres. Ils furent la première assise du Peuple libanais. L'Etat libanais est donc une fondation chrétienne. Pour ce qui est des Chrétiens de Syrie, ils ont été combattus au point de n'être plus guère aujourd'hui que soixante mille. L'« apartheid » qu'ils subissent leur rend intolérable le séjour dans leur pays. En outre, les Chrétiens de Syrie ne peuvent éviter de soutenir leur Etat même dans ses agressions contre les Chrétiens du Liban. L'islam combat leur bien-être et leur honneur.

Au cours de quatre siècles, les invasions arabes en Cappadoce et en Cilicie ont détruit des cités chrétiennes qui ont dû quitter le continent et se réfugier au Liban.

DOMINATION TURQUE — Byzance a donné quelque espoir. Elle a repoussé les Arabes et même maîtrisé la Syrie durant un demi-siècle (850-900), mais l'invasion turque l'a repoussé et même réduite à l'impuissance (1071).

LE ROYAUME DE JERUSALEM — Les Croisés repoussent les Musulmans (1098) et fondent le Royaume de Jérusalem. Pendant deux siècles, le Liban abrité pourra vivre sa civilisation chrétienne. Les Mamelouks lancés par l'Egypte dès 1289 assailliront le foyer national des Libanais en 1293, après le retrait des Croisés (1291).

DOMINATION EGYPTIENNE — Au cours d'une expédition, les Mamelouks massacrèrent les Chrétiens du Liban et détruisirent leurs cités, abattirent leurs vergers (1293). Dix ans plus tard, ils achevèrent la dévastation du pays (1305). Les survivants demeurèrent dans les montagnes, c'est encore là que les Chrétiens sont plus en sécurité. Ils peuvent au moins vivre leur foi sans irriter les occupants établis plus à leur convenance. Ils reçoivent les fuyards des villes de Turquie et de Syrie, leurs montagnes abritent même ces Musulmans hérétiques que sont les Druzes. Cela aura duré plus de deux siècles.

DOMINATION OTTOMANE — Les Ottomans vainquirent les Mamelouks (1516). Ils continuèrent de poursuivre Chrétiens et Druzes en Cappadoce et en Cilicie, en Syrie. Le Liban connaît une poussée démographique gigantesque. La Sublime Porte accorde au Patriarche maronite d'assurer l'administration de ses Libanais. Après trois siècles, le Liban vit un soulèvement national (1834-1840) et dans cette tourmente, les Druzes se soulevèrent eux-mêmes contre les Chrétiens et les massacrèrent. Les Ottomans interviendront à leur tour sur la Syrie entière. Six mille Chrétiens (6 000) tués à Damas. Vingt mille (20 000) sur l'ensemble de la Syrie (1860). Les Druzes collaboreront au massacre du Liban.

INTERVENTION DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE — Sans l'intervention de l'Occident, il n'y aurait plus de Chrétiens au Liban. Napoléon III envoie des troupes (30.10.1860) pour protéger les Maronites contre les Druzes qu'ils ont recueillis au cours de trois siècles. L'Eglise de France charge l'Abbé Lavigerie d'organiser les secours pour les survivants. Il crée l'« Œuvre d'Orient », il fonde le Séminaire Sainte Anne pour les Grecs Catholiques. L'ensemble des différentes églises chrétiennes assure 90 % de la population. Un statut politique leur est accordé en 1861. Les cinq Patriarches catholiques deviennent chefs civils de leurs fidèles. La Porte fait choisir des personnes souples pour tenir ce rôle. Cette administration écarte des Chrétiens la forme d'esclavage qu'est la dhimmitude.

C'est l'ensemble du monde cultivé qui a progressivement amélioré le statut des chrétiens du Liban. En 1864, une Commission Internationale accorde une charte. La population doit se défendre contre le Trésor Ottoman qui l'exploite. En 1895, elle reçoit des Arméniens échappés aux bourreaux Kurdes. En 1910, la Porte restreint l'autonomie des différents Patriarcats. Partout, au Caire, en France, en montagne, les Libanais protestent. Le 10 décembre 1912, les Puissances imposent des réformes. Les différentes communautés sont dotées de pouvoirs qu'elles exercent proportionnellement à leurs effectifs. En 1914, la guerre ayant divisé les Puissances, la Porte, tout à son gré, interdit le respect du Protocole. Les patriotes Libanais sont pendus. Le pays est occupé, encerclé, la population condamnée à la famine. En 1915, le tiers des Chrétiens (cent cinquante mille Libanais) moururent de faim. En 1918, l'Anatolie est vidée de ses Chrétiens. Massacre des Arméniens, les survivants sont évacués par les Français. En 1930, ils seront 80 000 au Liban.

LA FRANCE PRÉSIDE A LA LIBÉRATION DU LIBAN — En 1919, la Société des Nations accorde à la France le mandat d'administrer le Liban et la Syrie. On favorise l'importance du Liban en lui adjoignant les hauts plateaux de la Bekaa. Ce qui permet en 1920 de proclamer l'Etat du Grand Liban. En 1922, la Société des Nations confirme le mandat de la France. Ces peuples peuvent alors s'organiser. En 1926, ils se proclament République du Grand Liban. En 1930, la France reconnaît leur indépendance. En 1941, le Général Catroux proclame officiellement l'Indépendance de la République du grand Liban. Cet Etat s'affermi progressivement. En 1943, son indépendance est effective. En 1946, à la demande de son gouvernement, le peuple Libanais assiste heureux à l'évacuation des troupes Françaises et Britanniques.

En vingt années, la France a servi la prospérité du Liban, elle a présidé à sa libération et à l'établissement d'un Etat équitable sur l'ensemble disparate de ses populations : Chrétiens Catholiques. Chrétiens hétérodoxes, Musulmans agrées et Musulmans Druzes, populations où l'on parle arabe, le français, l'arménien, le grec. La France a favorisé en Syrie l'évolution des idées et des mœurs en faveur de l'égalité des communautés et de l'estime pour le droit des personnes. Elle a certes dû tolérer les inévitables certains passe- droit et agréer malgré elle l'immuable brutalité de certaines formules coraniques. Malgré ces déficiences, l'ordre établi par la France va servir un très remarquable essor à la Nation Libanaise. Elle comptait près de huit cent mille (800 000) habitants en 1932, elle en comptera près de quatre fois plus (3 000 000) en 1983.

INDÉPENDANCE TYRANNISÉE — La République du Grand Liban n'a pu entretenir le sage équilibre français que durant les trente années où les Musulmans n'ont pas joui d'une puissance fermement établie. En 1975, leurs peuples jouissent des puissantes ressources pétrolières que les ingénieurs occidentaux ont mises à leur portée. Grâce à eux, les Arabes expulsés d'Israël ont des armes, la Syrie est armée. Le Liban peut paraître assez compromis contre Israël pour être envahi, démoralisé, annexé et la guerre reprend contre les Chrétiens du Liban en 1976, une Cathédrale Chrétienne est ravagée, tabernacle mitraillé, statues décapitées, slogans orduriers sur ses murs. C'est le déclenchement de la fureur coranique contre la religion civilisatrice. En 1983, déjà plusieurs dizaines d'édifices religieux Chrétiens avaient été atteints par attentats ou par bombardements délibérés, parfois après tous les Chrétiens et Prêtres qui se trouvaient à l'intérieur eussent été tués.

L'Islam se permet d'agresser sauvagement les Chrétiens parce qu'ils ont offert asile à ses quatre cent mille (400 000) réfugiés de Palestine. Où l'on retrouve que l'ordre coranique de supprimer ou d'humilier les « tenants de l'Evangile » est plus impérieux que les lois de l'hospitalité. Et cet ordre est systématiquement obéi. Le Liban qui comptait trois millions (3 000 000) d'habitants dont plus de la moitié (1 680 000) étaient Chrétiens, avait, en 1985, perdu plus d'un demi- million de personnes. Les Chrétiens ne sont plus alors que un million cinq cent mille (1 500 000) et ils déplorent cent soixante (160) de leurs villages complètement ou partiellement rasés, 185 églises démolies ou saccagées, 18 hôpitaux détruits, 22 couvents pillés et brûlés, six mille quatre cents (6 400) jeunes handicapés de guerre, cent quinze mille (115 000) civils tués, cinquante mille (50 000) orphelins.¹

Dans cette guerre, la doctrine coranique est soutenue par le sentiment national. On peut en effet lire sous la signature d'un digne leader Chiite « si les Chrétiens n'acceptent pas l'entrée des Syriens dans leur secteur, il ne restera plus que la solution militaire »² Et chacun comprend fort bien que « la Syrie provoque le massacre des civils tant Chrétiens que Musulmans pour faciliter l'annexion du Liban devenu impuissant. »³

Le Christianisme et la civilisation qui s'en inspire font le bonheur des peuples. L'Histoire constate que l'Islam les combat. Il ne peut jamais les tolérer. Les personnes qui ont vu son attitude, qui l'on subie conviennent que le pieux Musulman est malheureux devant les bienfaits du Christianisme. Il est malheureux parce que sa conscience religieuse en est

¹ — P. Joseph Mouarres dans « *La Nouvelle Société Libanaise dans la perception des Fa allyât des communautés chrétiennes.* » Kaseche-Liban.

² — *Carriere della Serra*, 3-9-85.

³ — *Le Monde*, 28.8.95.

troublée et sa fierté d'esclave d'Allah en est brimée. Ce n'est pas par jalousie qu'il veut dominer le christianisme, c'est par besoin d'âme, c'est pour sauver l'honneur de son maître extra-terrestre. Il supporterait les bienfaits du christianisme si le Chrétien célébrait Allah, et il le déclare explicitement quand il suggère à nos compatriotes d'entrer dans leur Islam. Mais ils ne savent même pas mettre en doute les insuffisances de leur inspiration religieuse.

EN FRANCE

Français, il vous est relativement aisé de vous renseigner sur les avantages et les tourments que nous apportent les Musulmans. Ce qui est aussi à votre portée, bien que moins facilement, c'est l'inefficacité de nos Gouvernants dans la défense du Citoyen sous les intolérables abus que les Musulmans vous font subir.

Ainsi, trois mille (3 000) citoyens Français, hors de toute procédure judiciaire sont retenus prisonniers ou esclaves au travail en Algérie. Et aucune démarche auprès de votre Gouvernement ne sait obtenir leur libération. Notre Etat nous présente en esclaves, servant benoîtement les malades ou les affamés que nous envoient les persécuteurs de nos Concitoyens⁴.

De même, nous comptons des Concitoyens demeurés en Algérie près de leurs biens. Ils n'ont pas la possibilité de les vendre. L'Etat Algérien attend le départ ou la mort de ces personnes pour s'approprier leurs biens. Il n'y a pas lieu de qualifier ces procédés qui sont d'un autre monde. Mais nous sommes bien obligés de constater que le Citoyen Français est rabaisé au niveau des esclaves et cela par notre République qui enrichit de nos ressources et de notre sol les miséreux que l'Algérie nous envoie, comme Monsieur Joseph Monteil, Président de l'Amicale des Français en Algérie, le signale à nos plus hautes Autorités. Ce défenseur de l'honneur français nous fait part de ses vaines demandes auprès des Autorités effondrées dans le ridicule. Nous prions Monsieur Joseph Monteil de bien vouloir trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

SURPRISE SANS ÉTONNEMENT — Un bon Musulman a au besoin les audaces les plus téméraires. Lisez Si Hamza Boubakeur. Il écrivait récemment en notre Paris : « Les non-Musulmans, en particulier... les Chrétiens jouissent sous la protection de l'Islam de tous les droits... qui s'attachent... à leur sécurité, au respect de leurs biens, à leur travail »⁵. Ces propos pourraient avoir quelque sens si le Coran de cette autorité islamique contenait au moins une formule sur le droit naturel des enfants de Dieu. Ne soyons pas pressés d'en avoir la nouvelle et ne nous étonnons pas du « camouflage Musulman ».

⁴ — « *Disparus en Algérie* » — Edition de l'Atlantrophe — B.P. 69 — 78001 VERSAILLES Cedex.

⁵ — *Islam et droits de l'homme* — Librairie des Libertés. Paris 1984

AMICALE DES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

**A
F
A**

2, rue Maréchal Lyautey
ALGER
Agrément n° 881

Alger, le 17 septembre 1985

Joseph MONTIEL
Président de l'Amicale des Français en Algérie
Délégué Général de R.E.C.O. U.R.S.
pour l'Algérie
À M. Jacques CHIRAC
Député Maire de Paris

Monsieur le Député Maire,

Votre entrevue à la télévision avec Monsieur FABIUS est attendue avec beaucoup d'attention par vos compatriotes soucieux de connaître vos sentiments sur la situation des Français restés en Algérie après sa décolonisation.

Le problème est simple

Pour rester dans ce pays, des assurances nous ont été données en matière de vente de nos biens et transferts de nos avoirs. Ces engagements ne sont pas tenus. C'est pourquoi, sur recommandation de Monsieur Jacques ROSEAU. Porte parole de R.E.C.O.U.R.S., nous prenons la liberté de vous demander, si vous le jugez bon, de bien vouloir poser 2 questions à Monsieur FABIUS, en ce qui nous concerne.

La première, pour le présent :

Pouvons-nous, nous Français, espérer vendre nos biens et transférer nos avoirs tout simplement comme le font les étrangers en France ?

La deuxième, pour le futur :

On phrase beaucoup sur les perspectives de l'an 2 000 et de l'égalité des chances. Monsieur FABIUS croit qu'il est possible qu'un jour les Français pourront se réinstaller en Algérie pour travailler, acheter des biens, des commerces, faire de l'artisanat, s'employer comme ouvriers avec les mêmes libertés qu'ont les étrangers en France!!! Nous attendons sa réponse.

Monsieur CHIRAC, il est temps de faire disparaître ce déséquilibre choquant subi par la patrie Française. La réciprocité est le meilleur liant de la Fraternité. Ce problème prioritaire doit être réglé rapidement pour l'image de la France à l'étranger. On ne peut pas conseiller aux autres ce que l'on ne fait pas soi-même.

En nous excusant de la liberté que nous prenons envers vous pour effacer cette anomalie flagrante, nous vous prions. Monsieur CHIRAC, de croire et accepter nos remerciements anticipés et nos salutations très distingués.

Le Président

Cachet

J MONTIEL

AMICALE DES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

**A
F
A**

2, rue Maréchal Lyautey
ALGER
Agrément n° 881

Alger, le 6 mars 1986

Madame VEIL
Présidente de l'Union de l'Opposition
Française au Parlement Européen

Madame la Présidente,

Votre mandat au Parlement Européen nous fait un devoir de vous rappeler la position des Français du secteur privé restés en Algérie, qui ne peuvent encore ni vendre leurs biens, ni transférer leurs avoirs. Ils sont éberlués de constater que leur patrie, qui se manifeste partout dans le monde à défendre les étrangers, n'assiste pas ses nationaux victimes d'une iniquité arbitraire et injustifiable.

Pourtant la globalité des représentations politiques étrangères Françaises s'élève (d'après Monsieur DUMAS) à 30 000 personnes. Ce ne sont donc pas les agents qui manquent pour le renseigner sur cette anomalie flagrante !

Depuis le 20 décembre 1967, date de l'agrément de notre Association par le Gouvernement Algérien, nous dénonçons, en paroles et en écrits, ce déséquilibre unilatéral.

Madame la Présidente, à toutes fins utiles, et pour votre documentation personnelle, nous vous adressons le double du courrier expédié à la Présidence de la République, et la réponse de son secrétariat.

Dans l'espoir que nous pourront bientôt être libres de disposer de nos biens, veuillez agréer, avec nos remerciements anticipés pour l'intérêt que vous voudrez bien apporter à notre requête, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Cachet

Le Président
J. MONTIEL

Pièces jointes : 4 lettres

Adressé le même texte à :

Monsieur MARCHAIS, Président du Parti Communiste Français à l'Assemblée Européenne, 94802 Villejuif.

Monsieur Jean-Marie LE PEN. Président du Front National.

Monsieur Lionel JOSPIN. Président du Parti Socialiste Français à l'Assemblée Européenne, Chambre des Députés. Paris.

Français,

Vous avez lu. Vous constatez le désarroi de nos concitoyens abandonnés sous d'humiliantes vexations.

Il est manifeste que nos Gouvernants, de quelque bord de la République qu'ils soient, méconnaissent totalement l'honneur du peuple civilisé que nous sommes.

Ces élus ne sont pas dignes d'être à la tête d'un Etat. Comment sont-ils encore en place sur notre France ?

Un peuple chrétien ne saurait supporter leur indignité. Oui donc balaiera cette Maçonnerie inspirée par l'étranger qui méprise notre Nation ?

BIBLIOGRAPHIE

- AARIFI Jean-Marie ; *L'Anti Coran*, Librairie Ernest Leroux – 1927.
- ARAFAT ; *The fourth conference of the academy of Islamic Research*, Cairo – 1970.
Majma'al al Bubut Al-Islamiya Kitab Al-Mu'tamar Al-Rabi'il-Majma'al Bubut, 2 vol Le Caire – 1968.
- Ed DF GREEN ; Les juifs en Israël vus par les théologiens arabes (extraits des procès-verbaux de la 4^{ème} conférence de l'académie de recherches islamiques (Al Azhar 1968), trad. J.C. Pale, 3^{ème} éd. Genève - 1976.
- AL BALADHURI ; *Kitab Futh Al-Buldan (the origins of the Islamic State.)* trad. PK Hitti, New York - 1916.
- AL-BOKHARI ; *Les traditions islamiques.* trad. O. Houdas et O. Maarçais, 4 vol. Paris - 1903-1914.
- Ibn BATTUTA ; *Voyages en arabe* avec trad. C. Defremey et BR Sanguinetti, 4 vol. Paris 1854 (réimpression Anthropos/Unesco 1979).
- BAT YE'OR ; *Le Dhimmi profil d'un opprimé en Orient et en Afrique du Nord.* Paris Ed. Anthropos 1980.
- BERTUEL Joseph ; *L'Islam, sa véritable origine.*
Un prédicateur à la Mecque – 1981.
De la Mecque à Médine – 1983.
Vers un Islam arabe autonome - 1984
- BOISSENOT Alfre ; *L'Islam et la guerre d'Algérie* - Ed. C.E.L. 1977.
- DU CAURROY ; *Législation musulmane sumite, rite hanéfi in journal asiatique* - 4^{ème} série, vol 17, 18(1851) et 19(1852).
- CAZES ; *Essai sur l'histoire des Israélites de Tunisie* - Paris 1888.
- CORAN — Ed. Gallimard - Paris 1967, trad. Denise Masson.
- CORAN — Ed. Philippe Lebaud - Paris 1979.
- CORAN — Ed. Garnier Flammariond - Paris 1970.
- CORBIN Henri ; *Histoire de la philosophie Islamique* — Ed. Gallimard 1964.
- DIEHL ; *L'Afrique byzantine* - Ed. Leroux 1896.
- ENCYCLOPÉDIES DE L'ISLAM ;
- LES FRÈRES MUSULMANS ; textes choisis et présentés par O. Carré et G. Michaud (archives) -Gallimard Paris 1983.
- Ibn AL-FUTI ; *Al-Havadit al Qami'a* - Bagdad 1932.
- GARDET ; *La Cité Musulmane* - Paris Vrin, 1954.
- GHOCHAH ; *Cheik Abdullah, le djihad est la voie de la victoire.*
- HILL ; *The termination of hostilities in the early Arab conquest (AD 634 ~ 656)* - London 1971.
- HIRSCHBERG ; *A history of the Jews in North Africa* - vol. 1 Leiden 1974.
- HOUCANG NAHAVANDI ; *Le Grand Mensonge* - Nouvelles Ed. DEBRESSE 1984.
Iran, Anatomie d'une révolution - Ed. S.E.G.D. 1983.
- IBJ ABI ZAYD AL-GAYRAWANI ; *La Risala* - Traduction Léon Berger, Ed. Jules Carbone Alger 1952.
- JALIL Jean Mohammed Abd El ; *Recueil, Nouvelles de l'Institut Catholique de Paris*, n° 3, juin 1980.
- JOURNAL OF JEWISH STUDIES ; voir SCHEIBER.
- KADHAFI ; *Moannar El, le livre vert, la solution du problème de la démocratie, le pouvoir du peuple* - 1976.
- In KHALDOUN ; *Les prologomènes* - trad. de Slane, Paris 1863-1868 Tar'ikh, Ed. Le Caire.

- KHOMEINY Ayatollah Seyyed Ruhollah ; *Pour un gouvernement islamique* - trad. Kotobi et Simon. Paris 1979.
Pensées politiques, A.D.P.F. 1980.
Principes politiques, philosophiques, sociaux et religieux (extraits de trois ouvrages majeurs de l'Ayatollah), choix et traduction de J.M. Xavière. Paris 1979.
- LAMBTON Bernard ; *State and government in medieval Oxford* (Islam Oxford University Press 1981).
- LEWIS Bernard ; *Les assassins* - Paris Berger-Levrault 1982.
- LITTMAN D G. ; *Quelques aspects de la condition de dhimmi : Juifs d'Afrique du Nord avant la colonisation* (Revue des Etudes Hébraïques et juives. modernes et contemporaines. vol 2, n° 1. Paris 1976 - réédition Genève 1977).
- MARI Side Mohammed Griaud Jean Louis ; *Voilà ce qui est arrivé, Bayan na waga'a d'al bagg umar al futi, plaidoyer pour une guerre sainte en Afrique de l'Ouest au XIX^{ème} siècle* - Paris. Ed. C.N.R.S. 1983.
- MOMAHED HAMIDALLAH ; *Le Prophète de l'Islam* - Ed. Vrin
- MORABIA Alfred ; *La notion de gihad dans l'Islam médiéval des origines à Al-ghazali* - Thèse université de Lille II 1975.
- MOUBARAC Abbé ; voir JALIL Jean Mohammed Abd El.
- MUYLDERMANS ; *La domination arabe en Arménie* - Extrait de l'histoire universelle de Vardan. Louvain et Paris 1927.
- NAJI Amine ; *Les Chrétiens d'Orient face à l'Islam* - Conférence donnée à la Sorbonne le 16 mai 1980.
- Ibi an-NAQQACH ; *Fetwa relatif à la condition des dhimmis et particulièrement des chrétiens en pays musulmans depuis l'établissement de l'Islam jusqu'au milieu du VIII^{ème} siècle de l'hégire* - Trad. Belin, in Journal Asiatique 4^{ème} série, vol. 18 (1851) et 19 (1852).
- NASHR Nicolas ; *Faillite syrienne au Liban* - 1975-1980, 2 volumes. Beyrouth 1982-83.
- NAU ; *Les arabes chrétiens de Mésopotamie* «Cahiers de la société asiatique» - Paris 1953.
Notre calvaire par les Forces Libanaises - Mai 1985.
- PEARLMAN ; *Mufti of Jerusalem* - 1976.
- PERONCEL-HUGOZ ; *Le radeau de Mahomet* - Paris Ed. Lieu Commun 1983, Flammarion 1984
Une croix sur le Liban - Ed. Lieu Commun 1984, Flammarion 1985.
- PETERS ; *Jihad in medieval and modern Islam, in Misaba 5 Leiden (Brille)* - 1977.
- PHARES W. ; *Le peuple chrétien du Liban* - Beyrouth 1984.
- LE POUVOIR ISLAMIQUE AUJOURD'HUI ET DEMAIN* - par les Forces Libanaises, 1985.
- AL-QADIR ass-SUFI ; *Cheikh' Abd Jihad : a groundplan* - London 1978.
- AL-QAYRAWANI ; *Ibn bi Zayd, La Risala (Epître sur les éléments du dogme et de la loi de l'Islam selon le rite Mâlikite)* - Trad. Bercher, éd. Alger 1960.
- QUTB Sayyed ; *Ma'âlim fi al-tariq (repères sur le chemin).*
Mystique et politique (lecture politique du Coran par sayyed Qutb).
Frère musulman radical - Présenté par O. Carré, Paris, Presses FNSP, Ed. du Cerf 1984.
- RABBATH Edmond ; *Les chrétiens dans l'Islam des premiers temps* - Beyrouth Presses de l'Université libanaise 1980 (documents des études historiques).
- RECOMMANDATIONS DU 11— SÉMINAIRE ISLAMIQUE MONDIAL SUR L'ISLAM EN AFRIQUE - Trad. in Etudes Arabes, Rome, IPEA 66/ 1984.
- REKAYA Mohammed ; *L'Islam religion et civilisation : son expansion du VII^{ème} au XV^{ème}* - Textes choisis et présentés par Paris, Hatier 1979.
L'Islam. Dossier histoire, Hatier 1978, affirme que les invasions militaires faites par les Musulmans du VII^{ème} au XV^{ème} siècle ne sont pas dues "à la force et à la contrainte".
- RISSALAT Al Jihad ; *Le courrier de la guerre sainte* - Ed. Association de l'Appel Islamique. Lybie, Ed. en arabe, anglais, français, mensuel - 20, av. de l'Opéra, Paris 1^{er},
- ROUX Jean-Paul ; *L'Islam en Occident* - Paris Payot 1959
L'Islam au Proche Orient - Paris Payot 1960.
- DE SAINT PIERRE Michel ; *Ne parlez plus de Biafra* - En 1968, 1 000 000 de Chrétiens massacrés par ces Musulmans en quelques mois - Itinéraires, 19, rue Garancière. Paris.

SERRALDA Vincent ; *Berbère, lumière de l'Occident* - Nouvelles Editions Latines, 1, rue Palatine, 75006 Paris.

UCEDA Samuel ; *Ishaq, lehem dim'ah* (le pain des larmes) - Venise 1606.

VAJDA ; *Juifs et musulmans selon le hadit* - In Journal asiatique. Paris 1937.

Un traité maghrébin "Adversus Judaeos" : ahkam ahl al-Dimma du Sayh Muhammad B. 'Adb al-karim al-magili - In Extraits des études d'orientalisme dédiées à la mémoire de Lévi-Provençal, Paris 1962.

YA'KOUB Abou Yousof ; *Kitab el-Kharadj* (le livre de l'impôt) - Trad. Fagnan, Paris 1921.

ZAHRA, Cheikh Muhammad Abou ; *Le Djihad* (le combat) - Voir Al-Azhar.

NOTES

1 - 2, 213.	45 - 10. 68.	92 - 8, 23 ; 55.	138 - 32, 16.
2 - 16, 93.	46 - 2, 267 ; 10. 68 ; 31, 26.	93 - 2, 114 ; 121 ; 5, 10- 17 ; 9-30 ; etc.	139 - 24, 33.
3 - 2, 116-117.	47 - 2, 21.	94 - 44, 69-70.	140 - 33, 46.
4 - 16, 27 ; 68.41-44.	48 - 21, 91-94.	95 - 9, 72.	141 - 33, 40.
5 - 30. 11.	48 - 23, 52.	96 - Mt 22-30.	142 - 16, 52.
6 - 7, 54 ; 67, 3.	50 - 23, 52.	97 - Jn 6, 47-54.	143 - Lc 1., 35-38.
7 - 57, 4.	51 - 23, 52.	98 - Jn 1, 14.	144 - Mt 25, 21.
8 - 20, 114.	52 - 42, 5.	99 - 4, 57.	145 - Mt XXII., 12, - Lc XIX, 24.
9 - 17, 111.	53 - 24, 41.	100 - 9, 72.	146 - 34, 28.
10 - 2. 255 ; 3, 109 ; 129 ; 189 ; 131 ; 13, 171 ; 5, 17- 18 ; 7, 158 ; 9, 16 ; 24, 42 ; 57, 4 ; etc.	54 - 21, 79.	101 - 13, 22-23.	147 - 35, 24.
11 - 3, 189.	55 - 42, 22.	102 - 40, 8.	148 - 10, 47 ; 74 ; 11, 25 ; 95 ; 16, 36 ; 23, 31-32.
12 - 7, 128.	56 - 44. 38.	103 - 43, 68-73.	149 - 48, 28 ; 61, 9.
13 - 19, 93.	57 - 22. 78.	104 - 52, 18-24.	150 - 9, 123.
14 - 3, 182.	58 - 19, 93.	105 - 76, 12-20.	151 - 23, 88.
15 - 2, 207-257 ; 3, 30.	59 - 6, 61.	106 - 37, 40-49.	152 - 36, 83.
16 - 6, 18.	60 - 9. 36 ; 18, 2-3 ; 30. 30 ; 43.	107 - 38, 49-54.	153 - 39, 6.
17 - 19, 61-63.	61 - 2, 228.	108 - 44, 51-57.	154 - 114.
18 - 17, 1-2.	62 - 16, 58-59.	109 - 55, 54-76.	155 - 2, 116.
19 - 2, 90-102.	63 - 4, 11.	110 - 78, 32-36.	156 - 116 ; 3, 189.
20 - 6, 84-88.	64 - 4, 5.	111 - Mt XVIII, 30.	157 - 67, 1.
21 - 4, 172.	65 - 33, 59.	112 - Mt XXV, 14-26.	158 - 8, 7-8.
22 - 24, 33.	66 - 4, 3.	113 - 33, 60-62.	159 - 6, 52.
23 - 19, 93.	67 - 70, 24-31.	114 - 8, 39.	160 - 3, 32 ; 4, 59 ; 5, 92.
24 - 3, 133 ; 35. 16.	68 - 17, 32.	115 - 8, 60.	161 - Mt XI., 30.
25 - 3, 189.	69 - 33, 35.	116 - 2, 216.	162 - Mt VI., 9.
26 - 6, 61.	70 - 16, 4 ; 18, 37.	117 - 9, 46.	163 - Mt XXII., 37-40.
27 - 14, 31.	71 - 31. 14.	118 - 8, 12.	164 - Mt V., 23-24.
28 - 6, 18 ; 61.	72 - 36, 82 ; 46, 15.	119 - Lc XX., 25.	165 - 7. 181-183.
29 - 30, 28.	73 - 10, 65, 14, 48.	120 - Mt XIX., 21.	166 - 3, 110.
30 - Genèse I., 26-28.	74 - 4, 108 ; 4, 34.	121 - Lc XX. 25.	167 - Jn 8, 58.
31 - Mt XIX., 21.	75 - 26. 166.	122 - Cic. De Répubblica VI. XIII.	168 - Ex. 3, 14.
32 - 16, 27-29.	76 - 2, 240.	123 - 6, 18.	169 - Lc XV 3-7.
33 - 11, 25.	77 - 2, 282.	124 - 6, 61.	170 - Mc X., 45.
34 - 11, 95-110.	78 - 11, 90 ; 4, 34.	125 - 19, 93.	171 - 6, 161.
35 - 10, 74.	79 - 85. 14 ; 2, 222-223.	126 - 16, 29.	172 - 12, 40.
36 - 10, 47.	80 - 16, 5-18 ; 65, 1.	127 - 4, 172.	173 - 30. 30.
37 - 16, 36 23, 31-32.	81 - 65, 6.	128 - 17, 1-2.	174 - 48, 28.
38 - 13, 30.	82 - 65, 2.	129 - 2, 90-102.	175 - 33, 61-62.
39 - 34, 28.	83 - 4, 33.	130 - 6, 84-88.	176 - 35. 43.
40 - 48, 28.	84 - 2, 229.	131 - 2, 21.	177 - 30. 42-43.
41 - 8, 78.	85 - 4, 20.	132 - 5, 18.	178 - Mt XXVIII., 20.
42 - 38, 57 ; 37, 67.	86 - 2, 234-235.	133 - Genèse Ch. I., 31.	179 - Lc XVIII., 8.
43 - 21, 16-18.	87 - 2, 207.	134 - 30. 28.	180 - 2.213.
44 - 51, 56-57	88 - 4, 34.	135 - 16, 27-29.	181 - 10, 19.
	89 - I. Cor. 7, 4.	136 - 36, 16 ; 35, 29.	182 - 7, 168.
	90 - Jn 13, 34.	137 - 3. 180.	
	91 - 2, 221.		

183 - 16, 36 ; 10, 47.	221 - 8. 65.	263 - 10, 55.	297 - 9, 29-26.
184 - 22, 34.	222 - 33 60-63	264 - 20, 105.	298 - 5, 72.
185 - 22. 67.	223 - 66. 9	265 - 10, 13-14.	299 - 98, 7.
186 - 35, 24.	224 - 4 84.	266 - 24, 55.	300 - 8, 22 ; 2, 171 ; 7,
187 - 42. 8.	225 - 48.16.	267 - 9, 13-14.	179.
188 - 11. 110.	226 - 9.123.	268 - 5, 33.	301 - 2.26-28.
189 - 16. 63.	227 - 4. 76	269 - 2, 190-192	302 - 60, 8.
190 - 13. 30.	228 - 9. 38-39.	270 - 22, 39-40.	303 - 5, 51.
191 - 16. 93.	229 - 2, 46	271 - 2, 246.	304 - 3, 28.
192 - 16. 63.	230 - 19, 61-63.	272 - 33, 26-27 ; 3, 66 ;	305 - 66, 9.
193 - 43. 23.	231 - 9.41.	98, 6.	306 - 24, 55.
194 - 34, 28.	232 - 8. 60.	273 - 5, 17.	307 - 22, 106-107.
195 - 7. 15.	233 - 25. 36.	274 - 5, 72.	308 - 2, 116.
196 - 23. 152.	234 - 28, 58-59,	275 - 9, 30-36.	309 - 6, 164.
197 - 21. 92.	235 - 40, 20-83.	276 - 6, 61.	310 - 9, 29.
198 - 5. 48.	236 - 14, 14	277 - 9, 36-37.	311 - 30, 30.
199 - 2. 128.	237 - 20, 111.	278 - 42, 23 ; 12, 40 ;	312 - 9, 30.
200 - 7, 181.	238 - 7, 172.	17, 77 ; 18, 2-3 ;	313 - 2, 107 ; 3, 189.
201 - 2, 143.	239 - 29, 59.	30, 30 ; 43 ; 33,	314 - 9, 29.
202 - 33. 27.	240 - 9, 111,	61-62 ; 35, 43 ;	315 - 8, 70.
203 - 3, 110 ; 3, 104.	241 - 12, 78.	40, 85 ; 98, 5.	316 - Ollendorf – 1905.
204 - 4. 59.	242 - 8, 15	279 - 48, 28.	317 - 5, 33.
205 - 8. 1.	243 - 8, 13.	280 - 48, 9.	318 - 27, 47-50.
206 - 49, 14.	244 - 3, 13.	281 - Mt XXV., 34-40.	319 - 38, 23.
207 - 5. 92-93.	245 - 3, 173.174.	282 - 51, 56-57.	320 - 59, 4.
208 - 3. 83.	246 - 4, 93-94.	283 - 2, 21.	321 - 65, 8-10.
209 - 10, 82.	247 - 3, 158.	284 - 2, 8-10.	322 - 3, 56,
210 - 10, 9 ; 48, 17.	248 - 3, 195.	285 - 4, 88-89.	323 - 9, 74.
211 - 4, 14.	249 - 44, 52.	286 - 9, 36.	324 - 8, 15-17.
212 - 3, 32 ; 3, 132 ; 4.	250 - 76-79.	287 - 2, 1-5 ; 9, 3.	325 - 2, 128
80 ; 4. 64 ; 69 ; 8,	251 - 4, 91	288 - 3, 151 ; 15, 72	326 - 3, 28.
24 ; 24, 47 ; 52 ;	252 - 47, 35.	289 - 4, 48.	327 - 3, 118.
54 ; 56 ; 33 ; 66 ;	253 - 8, 22	290 - 9, 113.	328 - 5, 57.
71 ; etc.	254 - 8, 55	291 - 30, 20 ; 30, 43.	329 - 16, 75
213 - 4, 59.	255 -	292 - Louis Gardet, <i>La</i>	330 - 30, 28.
214 - 8, 65.	256 - 8, 39	<i>Cité Musulmane ;</i>	331 - Le terme arabe "chems." désigne le soleil. L'expression "bou halouf" signifie lieu des porcs.
215 - 22, 18	257 - 8, 69	J. Vrin 1954.	332 - 9, 29-37 ; 59, 2 ;
216 - 48, 16.	258 - 27, 45-50	293 - Mt XIX., 25.	98, 6.
217 - 8, 46 218	259 - 38, 23.	294 - 86, 13-17.	
218 - 49, 14	260 - 59, 4.	295 - 8, 30 ; 3, 54 ; 8,	
219 - 13. 30-32	261 - 65, 8-10.	18.	
220 - 4, 84	262 - 3, 56.	296 - 3, 13.	

Imprimerie Laboureur & Cie
N° CPPAP 55 327 – ISSN 0252-2578
— Dépôt légal 3^{ème} trimestre 1987 —